

SEPTEMBRE 2022

ÉTUDE EFFICAS : PORTRAIT INITIAL DES COMMUNAUTÉS



AUTEURS

En ordre alphabétique :

Amélie Bergeron, Dt. P. M. Sc., conseillère scientifique
Marianne Dubé, assistante de recherche professionnelle
Gabrielle Durette, Dt. P. M. Sc., conseillère scientifique
Marie-Claude Paquette, Ph. D., Dt. P. M. Sc., conseillère scientifique spécialisée
Éric Robitaille, Ph. D. conseiller scientifique spécialisé
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Caroline Delisle, cheffe d'unité Direction du développement des individus et des communautés

COLLABORATEURS

Mélanie Doyon, professeure, département de géographie Université du Québec à Montréal

RÉVISEURS

Geneviève Chenier Direction de santé publique de la Montérégie.

Juan-Luis Klein, Ph. D, professeur titulaire, département de géographie Université du Québec à Montréal

Patrick Morency, M.D., Ph. D. Direction du développement des individus et des communautés Institut national de santé publique du Québec

Les réviseurs ont été conviés à apporter des commentaires sur la version préfinale de ce document et en conséquence, n'en ont pas révisé ni endossé le contenu final

MISE EN PAGE

Marie-Cloé Lépine, agente administrative Direction Développement des individus et des communautés

REMERCIEMENTS

L'équipe de recherche tient à remercier les nombreux partenaires et collaborateurs au projet de recherche, ainsi que les répondants au questionnaire et les informateurs-clés ayant accordé un entretien. Sans eux, ce projet de recherche n'aurait pas pu avoir lieu.

Les auteurs et les réviseurs ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

Cette étude a été réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : http://www.inspq.qc.ca.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 3e trimestre 2022 Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN: 978-2-550-92877-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2022)

TABLE DES MATIÈRES

LIS	TE DE	S TABI	EAUX	III
LIS	TE DE	S FIGU	RES	IV
GL	OSSA	IRE		V
LIS	TE DE	S SIGL	ES ET ACRONYMES	VI
ME	SSAG	ES CLÉ	S	1
so	ММА	IRE		3
1	INTI	RODUC	TION	7
	1.1	L'éval	uation d'une intervention sur l'environnement alimentaire local	8
	1.2	Enviro	nnement alimentaire	8
	1.3	Projet	EffICAS et son modèle logique	11
	1.4	Quest	ions de recherche et objectifs du projet de recherche EffICAS	13
	1.5	Objec	tifs du rapport	14
2	MÉT	HODO	LOGIE	15
	2.1	Devis	de recherche	15
	2.2	Popul	ations et communautés à l'étude	15
		2.2.1	Saint-Luc-de-Matane	16
		2.2.2	Rivière-Pentecôte	16
		2.2.3	Gallix	17
		2.2.4	Rivière-Saint-Jean et Magpie	17
	2.3	Métho	odes de collecte et de traitement des données	17
		2.3.1	Données communautaires	17
		2.3.2	Questionnaires auprès des ménages	18
		2.3.3	Entrevues semi-dirigées auprès d'informateurs-clés	22
	2.4	Confo	rmité et révision par les pairs	23
3	RÉS	ULTATS	5	24
	3.1	Le po	rtrait des ménages de la Côte-Nord	24
		3.1.1	Caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages	
		3.1.2	Portrait initial des facteurs pouvant influencer la santé des individus et des ménages	26

	3.2		sionnement alimentaire en temps de pandémie de COVID-19 : nce de Saint-Luc-de-Matane	
	3.3	Processus de mobilisation des acteurs de la communauté entourant l'implantation d'une coopérative alimentaire : besoins initiaux, facteurs facilitants et barrières		
		3.3.1	Une coopérative alimentaire en réponse à des besoins collectifs	31
		3.3.2	Facteurs facilitants et difficultés rencontrées dans le processus d'implantation d'une coopérative alimentaire dans les communautés à l'étude	35
		3.3.3	Retombées potentielles à la suite de l'ouverture des coopératives alimentaires	
4	DISC	USSIC	N	51
5	LIMI	TES ET	FORCES DU PROJET EFFICAS	56
	5.1	Princi	pales limites	56
	5.2	Princi	pales forces	57
6	CON	CLUSI	ON	59
RÉI	ÉREN	ICES		60
ΑN	NEXE	1 ST	RATÉGIE INTÉGRÉE DE PARTAGE DES CONNAISSANCES	68
ΑN	NEXE	2 ST	RATÉGIE DE RECRUTEMENT ET DE RÉTENTION DES RÉPONDANTS	69
ΑN	NEXE	3 QI	JESTIONNAIRE POUR LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-LUC-DE-MATANE	70
ΑN	NEXE	4 GL	JIDE D'ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS AUPRÈS DES INFORMATEURS-CLÉS	. 100
ΑN	NEXE	5 RÉ	SULTATS COMPLÉMENTAIRES SUR LES MÉNAGES	. 104
ΑN	NEXE	6 IM	PLANTATION D'UNE COOPÉRATIVE : PRINCIPALES ÉTAPES	. 110
AN	NEXE		TOMBÉES ÉCONOMIQUES ÉVOQUÉES PAR LES INFORMATEURS-CLÉS PRS DES ENTRETIENS	. 111

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Variables à l'étude issues de données communautaires et leur source	18
Tableau 2	Descriptions et sources des variables à l'étude issues des questionnaires aux ménages	21
Tableau 3	Répartition (%) des ménages participants résidant sur la Côte-Nord selon les caractéristiques sociodémographiques et économiques	25
Tableau 4	Répartition (%) des ménages de la Côte-Nord selon leur état de santé générale autorapporté et leur indice de masse corporelle	30
Tableau 5	Éléments clés du processus d'implantation d'une COOP dans les communautés à l'étude	47
Tableau 6	Autres caractéristiques sociodémographiques des ménages participants résidants sur la Côte-Nord	.104
Tableau 7	Répartition (%) des ménages selon le type de commerce caractérisant le détaillant principal, le mode de transport pour s'y rendre et la principale raison d'y effectuer ses achats	.105
Tableau 8	Répartition (%) des ménages participants résidants sur la Côte-Nord et score selon les facteurs pouvant influencer la santé des individus et des ménages	.106
Tableau 9	Répartition (%) des ménages de Saint-Luc-de-Matane selon la quantité de nourriture procurée dans les différents types de commerce, au début de la pandémie de COVID-19 (mars 2020)	.108
Tableau 10	Répartition des ménages de Saint-Luc-de-Matane selon différentes mesures d'accès aux aliments au début de la pandémie de COVID-18 (mars 2020)	.109

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Cadre conceptuel de l'environnement alimentaire	9
Figure 2	Modèle logique des effets anticipés de l'implantation d'un commerce alimentaire dans une communauté rurale ayant un accès limité aux aliments	13
Figure 3	Situation géographique des communautés à l'étude	16
Figure 4	Distance parcourue (aller seulement) entre le domicile et le détaillant principal fréquenté par les ménages participants résidants sur la Côte-Nord	26
Figure 5	Répartition (%) et score moyen de perception de l'environnement alimentaire, par type d'aliments, pour les ménages de la Côte-Nord	27
Figure 6	Répartition (%) de la fréquence de consommation quotidienne de fruits et légumes, en excluant les jus de fruits	28
Figure 7	Répartition (%) et score moyen de la vitalité communautaire, trois communautés de la Côte-Nord	29

GLOSSAIRE

Coopérative: Au Québec, la création de coopératives est régie par la Loi sur les coopératives (Gouvernement du Québec, 2021). Ce texte de loi définit la coopérative comme « une personne morale regroupant des personnes ou sociétés qui ont des besoins économiques, sociaux ou culturels communs et qui, en vue de les satisfaire, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopérative ».

Coopérative alimentaire: Selon la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec, « une coopérative est une entreprise [...] détenue par ses membres, qui sont tous égaux (un membre = un vote). Le modèle coopératif en alimentation permet aux communautés d'obtenir les produits et services selon leurs besoins, puisque les membres sont à la fois propriétaires et à la fois clients du commerce. La coop offre ainsi un service de proximité, qu'il soit l'épicerie principale ou le magasin d'appoint. » (FCAQ, 2021)

Comité provisoire : Le comité provisoire est formé de personnes responsables de l'administration de la coopérative de la phase de prédémarrage jusqu'à l'assemblée de fondation qui permettra d'élire le premier conseil d'administration.

Faible accès aux commerces offrants des aliments sains et nutritifs : Pour qu'un secteur porte ce qualificatif, la distance moyenne séparant les lieux de résidence du secteur et le commerce alimentaire le plus près offrant des aliments sains et nutritifs doit être de 1 kilomètre ou plus en milieu urbain et de 16 kilomètres ou plus en milieu rural.

Désert alimentaire : Comme défini par de précédents travaux de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (Robitaille, Bergeron et Laguë, 2013), un désert alimentaire est un secteur qui procure un faible accès à des commerces offrant des aliments sains et nutritifs (concept défini ci-haut) et qui est défavorisé sur le plan socio-économique. La détermination de la défavorisation d'un secteur est effectuée à partir de l'indice de défavorisation de l'INSPQ. Ainsi, pour qu'un secteur soit considéré comme défavorisé, il faut que ce dernier se situe au 5^e quintile de défavorisation (Q5) de l'indicateur de défavorisation matérielle pour l'aire de diffusion correspondante.

Détaillant principal : Dans le cadre du projet EffICAS, le détaillant principal est défini comme étant le commerce alimentaire où le répondant réalise la majorité des achats alimentaires pour son ménage. (Question: Actuellement, lorsque vous faites vos plus gros achats alimentaires pour la maison, où allez-vous principalement?)

Échantillon de convenance : Échantillon non probabiliste qui ne vise pas la représentativité de la population à l'étude, mais qui vise simplement à questionner des répondants disponibles et volontaires.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CDC Centers for Disease Control and Prevention

CDRQ Coopérative de développement régional du Québec

COOP Coopérative alimentaire (COOPs, au pluriel)

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité CQCM

DESI Développement économique Sept-Îles

EffICAS Effets de l'implantation d'une coopérative alimentaire sur l'alimentation

et la santé

ESCC Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

FCAQ Fédération des coopératives d'alimentation du Québec

INSPQ Institut national de santé publique du Québec

MRC Municipalité régionale de comté

MSSS Ministère de la Santé et des Services sociaux

MAMH Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

OMS Organisation mondiale de la Santé

PAGIEPS Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation

sociale 2017-2023

PGPS Politique gouvernementale de prévention en santé 2015-2025

Réseau d'investissement social du Québec RISQ

SADC Société d'aide au développement des collectivités

MESSAGES CLÉS

Le projet EffICAS (Effets de l'implantation d'une coopérative alimentaire sur l'alimentation et la santé) s'intéresse aux effets et au processus d'implantation de coopératives alimentaires au Québec dans des communautés isolées géographiquement avec des secteurs qualifiés de désert alimentaire. Plus précisément, l'étude évalue les effets de la coop sur l'alimentation et la santé des résidents ainsi que sur le bien-être et la vitalité des communautés. Ce rapport de recherche décrit le portrait initial des communautés à l'étude et documente le processus de mobilisation des acteurs entourant l'implantation de la coopérative alimentaire.

Portrait initial des répondants des trois communautés à l'étude en Côte-Nord :

- Les répondants résident en moyenne à 16 kilomètres du commerce alimentaire le plus près. Toutefois, en réalité, ces derniers parcourent en moyenne 100 kilomètres aller-retour pour se rendre à leur détaillant principal afin d'y acheter leur épicerie.
- Le quart des ménages répondants sont en situation d'insécurité alimentaire.
- Près du quart des répondants consomment des fruits ou des légumes au moins cing fois par jour. De plus, le tiers des répondants ont une alimentation de qualité élevée.
- La moitié des répondants considèrent que leur santé générale est excellente ou très bonne.

Processus de mobilisation des acteurs de la communauté : besoins initiaux, facteurs facilitants et barrières à l'implantation d'une coopérative alimentaire

- Les projets de COOP à l'étude sont élaborés afin de répondre aux besoins collectifs suivants : améliorer l'accès physique aux aliments, offrir des services de proximité à la communauté et contribuer à sa revitalisation.
- Le processus d'implantation d'une COOP a été décrit comme complexe, long et coûteux, notamment pour les comités ayant peu d'expérience de base en gestion de projet, en entrepreneuriat ou en finances.
- Pour faciliter l'implantation d'une COOP, les informateurs-clés ont indiqué l'importance d'une bonne mobilisation citoyenne, d'une vision partagée par tous les acteurs gravitant autour du projet, d'un porteur de projet ayant notamment des qualités de leadership, de l'implication et de l'expérience des membres du comité, ainsi que du soutien externe et financier.
- Le financement et l'embauche d'un chargé de projet externe, expérimenté et attitré à chacun des projets de COOPs pourraient aider les comités dans le développement de leur projet, tout comme une subvention de démarrage pour financer les dépenses associées aux premières étapes du projet.

Ce portrait initial permet notamment de mieux comprendre l'environnement alimentaire local des communautés à l'étude, leurs besoins spécifiques, ainsi que les ressources humaines, financières et structurelles requises pour l'implantation d'une COOP. Ces données initiales pourront être comparées à celles qui seront colligées après l'ouverture des coopératives alimentaires afin de déterminer si l'implantation d'une coopérative alimentaire a eu des effets sur l'alimentation, la santé des répondants ainsi que sur la vitalité et le bien-être des communautés.

SOMMAIRE

CONTEXTE

Au Québec, la mesure 13.1 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023 vise à améliorer l'accès à une alimentation saine, nutritive et abordable pour les personnes à faible revenu. De même, la mesure 3.1 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) 2015-2025 a pour objectif de favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement. Afin de contribuer à améliorer cet accès, des analyses doivent être menées sur les diverses politiques et interventions possibles. Le projet EffICAS¹ a été conçu pour répondre à une partie de ce besoin de connaissances.

Le projet s'intéresse d'une part au processus de mobilisation des acteurs entourant l'implantation d'une coopérative alimentaire dans des secteurs qualifiés de désert alimentaire situés en Côte-Nord et au Bas-St-Laurent. Il évalue, d'autre part, les effets de la coopérative sur diverses variables individuelles et collectives.

Le présent rapport documente d'abord le processus de mobilisation et brosse ensuite le portrait initial des communautés à l'étude. Les aspects considérés dans le portrait englobent la qualité de l'alimentation et la santé des répondants ainsi que la vitalité et le bien-être des communautés. À terme, ces données initiales pourront être comparées à celle de collectes subséquentes afin d'évaluer les effets de l'implantation de coopératives alimentaires. L'enrichissement du corpus de connaissances dans ce domaine a pour but d'orienter la prise de décisions et les actions des décideurs et professionnels de santé publique ou d'autres secteurs concernés. Pour ce faire, des ménages résidant dans les quatre communautés à l'étude ont été questionnés et des informateurs-clés engagés dans le domaine des coopératives ont été rencontrés.

PORTRAIT INITIAL DES MÉNAGES RÉPONDANTS DE TROIS COMMUNAUTÉS À L'ÉTUDE EN **CÔTE-NORD**

En moyenne, les répondants des trois communautés de la Côte-Nord résident à 16 km du commerce alimentaire offrant des aliments sains et nutritifs le plus près. En moyenne, les répondants parcourent 50 kilomètres pour se rendre à leur détaillant principal² (100 kilomètres aller-retour). Une personne sur dix (12 %) parcourt 200 kilomètres aller-retour pour se rendre à son détaillant principal.

EffICAS: Effets de l'implantation d'une coopérative alimentaire sur l'alimentation et la santé

Pour une définition, voir le glossaire.

Le ménage d'un répondant sur quatre (26 %) est en situation d'insécurité alimentaire marginale, modérée ou sévère.

Près du quart des répondants (22 %) consomment des fruits ou des légumes cinq fois par jour ou plus. De plus, selon la mesure de la qualité de l'alimentation, le tiers des répondants ont une alimentation de qualité élevée (34 % c. 66 % de faible qualité).

Selon l'indice de masse corporelle (IMC), près de trois répondants sur quatre se classent dans la catégorie d'embonpoint ou d'obésité, le quart dans la catégorie de « poids normal » et une faible proportion dans celle de poids insuffisant. La moitié des répondants nord-côtiers considèrent que leur santé générale est excellente ou très bonne. Lorsque questionnés précisément sur leurs éventuels enjeux de mobilité, 85 % des répondants ont indiqué ne pas avoir de difficulté à soulever et transporter des charges lourdes ni à marcher et à déambuler dans des espaces restreints.

Les répondants ont été questionnés sur la perception de leur environnement alimentaire, la perception de la vitalité ainsi que du bien-être de leur communauté à l'aide d'une échelle sur cinq points. Le score de perception de leur environnement alimentaire en lien avec les aliments sains ou de haute valeur nutritive est de 3,3 sur 5, et de 2,8 sur 5 pour les aliments malsains ou de faible valeur nutritive. Le score moyen de vitalité s'élève à 3,6 sur une échelle de 5 points et celui de la perception du bien-être et de la qualité de vie dans les communautés à 3,8.

L'EXPÉRIENCE DE SAINT-LUC-DE-MATANE AU BAS-ST-LAURENT : L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE DURANT LA PANDÉMIE

Les réponses des répondants de la communauté de Saint-Luc-de-Matane qui possède une coopérative alimentaire depuis décembre 2019 suggèrent que cette dernière a été un facteur de résilience du système alimentaire au début de la pandémie de COVID-19. En se référant à mars 2020, soit au tout début de la pandémie, près de la moitié des répondants rapportent s'être procuré davantage de nourriture à la Coopérative de solidarité de St-Luc qu'en temps normal. De plus, la grande majorité des répondants (87 %) rapportent que la coopérative alimentaire a facilité leur approvisionnement alimentaire au plus fort du confinement, en mars 2020.

PROCESSUS DE MOBILISATION DES ACTEURS DE LA COMMUNAUTÉ MENANT À L'IMPLANTATION D'UNE COOPÉRATIVE ALIMENTAIRE : BESOINS INITIAUX, FACTEURS **FACILITANTS ET BARRIÈRES**

Pour les informateurs-clés rencontrés, la nécessité d'améliorer l'accès physique aux aliments pour les citoyens, d'offrir des services à la communauté ainsi qu'assurer la revitalisation de la communauté apparaît important. Ceux-ci sont d'avis que la COOP permettra de répondre à ces besoins.

Le processus d'implantation d'une COOP a été décrit comme complexe, long et coûteux, notamment pour les comités ayant peu d'expérience de base en gestion de projet, en entrepreneuriat ou en finances. Parmi les facteurs facilitant le processus, les informateurs-clés ont indiqué l'importance d'une bonne mobilisation citoyenne, d'une vision partagée par tous les acteurs gravitant autour du projet, d'un porteur de projet ayant, entre autres, des qualités de leadership, des membres du comité mobilisés et expérimentés, ainsi que du soutien externe, notamment au plan financier.

Les informateurs-clés estiment que l'embauche d'un chargé de projet externe, expérimenté et attitré à chacun des projets de COOPs serait utile. En effet, ce dernier pourrait aider à la planification du projet, en suivre l'avancement, structurer le processus, apporter du soutien et une expertise. Il pourrait donc contribuer à faciliter et à accélérer le processus, surtout dans le cas d'un manque d'expérience du comité. Certains informateurs-clés ont suggéré que ce service s'inscrive dans un programme gouvernemental, afin que les comités puissent en bénéficier gratuitement.

Lorsque qu'interrogés sur les retombées potentielles de la COOP, les informateurs-clés ont été nombreux à mentionner des retombés à caractère social, comme la création d'un lieu de rassemblement et d'échanges pour les résidents, le rôle de sentinelle joué par certains employés de la COOP pour les aînés, la contribution au sentiment d'appartenance et de fierté des résidents envers leur communauté, l'implication bénévole et la COOP comme outil de développement local. Les personnes interrogées mentionnent également plusieurs éléments liés à la revitalisation communautaire. Elles estiment ainsi que leur COOP engendrera des retombées positives sur l'économie locale en créant des emplois, en favorisant l'achat de produits d'entreprises locales et le tourisme, de même qu'en augmentant l'attrait pour de nouveaux résidents ou en limitant l'exode. Lorsque questionnés sur les impacts potentiels de l'ouverture de la coopérative, les informateurs-clés n'ont pas mentionné d'effets potentiels sur la qualité de l'alimentation des résidents, à l'exception d'une personne qui estime que la disponibilité augmentée d'aliments frais plus près du domicile des citoyens pourrait avoir un effet positif sur la qualité de l'alimentation de ces derniers.

DISCUSSION

La réalisation du portrait initial des ménages répondants vivant dans l'une des trois communautés en Côte-Nord a permis de documenter deux enjeux importants, soit le faible accès aux commerces alimentaires et l'insécurité alimentaire. Bien qu'il était pressenti d'observer un faible accès aux commerces alimentaires à cause des critères de sélection des communautés, la magnitude des distances parcourues pour se rendre au détaillant principal demeure surprenante et soulève un important enjeu de sécurité alimentaire pour ces communautés. Aussi, au moment de la collecte en 2021, le quart des ménages de la Côte-Nord étaient en situation d'insécurité alimentaire reliée au revenu. Cette prévalence est préoccupante en raison

des liens entre l'insécurité alimentaire, une moindre qualité de l'alimentation et une moins bonne santé physique et mentale.

La collecte de données réalisée à Saint-Luc-de-Matane, qui possédait déjà une COOP, a permis d'observer que cette dernière a probablement contribué à la résilience du système alimentaire local.

La documentation du processus de mobilisation des acteurs entourant l'implantation d'une COOP a permis d'établir des facteurs facilitants, facteurs également observés dans d'autres écrits de la littérature en matière de COOPs et d'entreprises d'économie sociale, ainsi que les retombées potentielles sur le plan social et économique. Il sera intéressant d'évaluer lors des prochaines phases de collectes de données si ces retombées se seront concrétisées une fois les COOPs ouvertes.

CONCLUSION

Le portrait initial de l'étude EffICAS permet notamment de mieux comprendre l'environnement alimentaire local des communautés à l'étude et leurs besoins spécifiques, ainsi que les ressources humaines, financières et structurelles requises pour l'implantation d'une COOP. Les collectes de données qui seront réalisées à court et long terme après l'ouverture des coopératives alimentaires permettront d'évaluer si l'amélioration de l'accès aux commerces offrant des aliments sains a eu des effets sur l'alimentation et la santé des répondants. Elles permettront aussi de mesurer si l'arrivée d'un nouveau commerce contribue à la vitalité et au bien-être de la communauté et si les retombées économiques et sociales évoquées lors des entretiens se sont concrétisées. À terme, c'est-à-dire dans quelques années, ce projet de recherche espère générer de nombreuses connaissances sur l'implantation de coopératives alimentaires en milieu rural, connaissances qui pourront être utilisées ailleurs au Québec.

1 INTRODUCTION

Les habitudes alimentaires malsaines, le surpoids et les maladies chroniques, surtout lorsque combinés à l'insécurité alimentaire, mettent à risque la santé des Canadiens (Garriquet, 2007, 2009; Lieffers et collab., 2018; World Health Organization, 2003). Pour prévenir le surpoids et les maladies chroniques, il est nécessaire que la population adopte de saines habitudes de vie, notamment en réduisant leurs apports énergétiques et en améliorant la qualité de leur alimentation (Institute of Medicine (IOM), 2012).

L'adoption d'une saine alimentation est tributaire de déterminants individuels et environnementaux liés aux caractéristiques des environnements physique, économique, politique et socioculturel (Raine, 2005; Story et collab., 2008; Giskes et collab., 2011). Un portefeuille de stratégies multicibles et multiniveaux est donc nécessaire pour améliorer l'alimentation de la population (World Cancer Research Fund, s. d.), ce qui inclut notamment des interventions visant l'amélioration de l'environnement alimentaire local (Lake et Townshend, 2006; Kirk, Penney et McHugh, 2010; Santé Canada, 2013). À cet effet, au Québec, l'un des axes d'intervention du Programme national de santé publique 2015-2025 est consacré à « l'adoption de modes de vie et la création d'environnements sains et sécuritaires ». Les services offerts par les acteurs de santé publique dans cet axe visent à rendre les choix favorables à la santé plus faciles et plus accessibles à la population par la modification des environnements physique, économique, politique et socioculturel (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015). De façon plus spécifique, les services offerts dans cet axe portent sur l'amélioration de l'accès physique et économique à des aliments de qualité dans les milieux de vie, particulièrement dans les communautés mal desservies ou défavorisées (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015). Afin de préciser quelles modifications pourraient être apportées aux environnements physiques, des analyses doivent être menées pour documenter les effets des interventions sur l'environnement alimentaire local en milieu rural sur l'alimentation et la santé.

Le projet sur les Effets de l'implantation d'une coopérative alimentaire sur l'alimentation et la santé (EffICAS) a été conçu pour répondre à une partie de ce besoin de connaissances. Ce projet a pour objectifs principaux : 1) de mesurer les effets du changement de l'environnement alimentaire local occasionné par l'ouverture d'une coopérative alimentaire en milieu rural et isolé géographiquement sur l'alimentation et la santé des résidents de la communauté ainsi que la vitalité et le bien-être des communautés et 2) de documenter le processus de mobilisation menant à l'ouverture d'une coopérative alimentaire afin d'orienter la prise de décisions et les actions des décideurs et professionnels de santé publique.

L'évaluation d'une intervention sur l'environnement alimentaire 1.1 local

Au Québec, les instances publiques reconnaissent le besoin de renforcer et de systématiser l'évaluation des interventions sur les saines habitudes de vie (Vérificateur général du Québec, 2015). Une analyse comparative des mesures publiques mises en place pour la prévention de l'obésité a révélé que seulement dix des 166 interventions recensées ont été soumises à des évaluations incluant des mesures d'impact (Le Bodo et collab., 2016). Les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) recommandent que l'évaluation soit une composante intégrée dans la planification et l'implantation d'initiatives visant l'amélioration de l'accessibilité à des commerces d'alimentation (Centers for Disease Control and Prevention, 2014). La recherche évaluative dans son sens large permet d'établir les conditions de la mise en œuvre d'une initiative, d'illustrer les résultats de cette dernière et d'améliorer les pratiques. Les données recueillies dans le cadre du projet EffICAS constitueront une base de connaissances sur la manière de concevoir et de mettre en œuvre des coopératives alimentaires dans le but de rendre l'environnement alimentaire local plus favorable à la saine alimentation. Ces résultats contribueront également à dynamiser les partenariats pour d'autres initiatives locales similaires.

Environnement alimentaire 1.2

L'environnement alimentaire représente l'« ensemble des conditions dans lesquelles une personne ou un groupe de personnes a accès aux aliments, les choisit et les consomme » (Dufour Bouchard et collab., 2010). Les assises théoriques du projet d'évaluation EffICAS émanent du modèle conceptuel de Glanz et collab. (2005). Ce modèle présuppose que les comportements alimentaires des individus sont notamment le résultat de politiques, de caractéristiques environnementales et de déterminants individuels. Plus précisément, il relie les comportements alimentaires des individus à différents « environnements » : environnement alimentaire local ou communautaire, environnement alimentaire organisationnel et environnement alimentaire du consommateur. Ces trois environnements sont eux-mêmes influencés par l'environnement socioculturel de l'information lié à la publicité et aux médias, ainsi que par les politiques gouvernementales et de l'industrie alimentaire (figure 1).

L'environnement d'intérêt dans le présent projet est l'environnement alimentaire local, ou environnement alimentaire communautaire. Il représente l'offre alimentaire d'un secteur, tels une municipalité ou un quartier, en termes de présence, de localisation et d'accessibilité aux commerces d'alimentation et autres sources d'approvisionnement. (Glanz et collab., 2005). Tant aux États-Unis qu'au Canada, un certain nombre d'études transversales ont mis en évidence un lien entre le manque d'accès physique à des aliments nutritifs et abordables, à une mauvaise alimentation et à un risque accru d'obésité (Minaker et collab., 2016; Black, Moon et Baird, 2014; Papas et collab., 2007; Larson, Story et Nelson, 2009; Mercille et collab., 2018).

Figure 1 Cadre conceptuel de l'environnement alimentaire

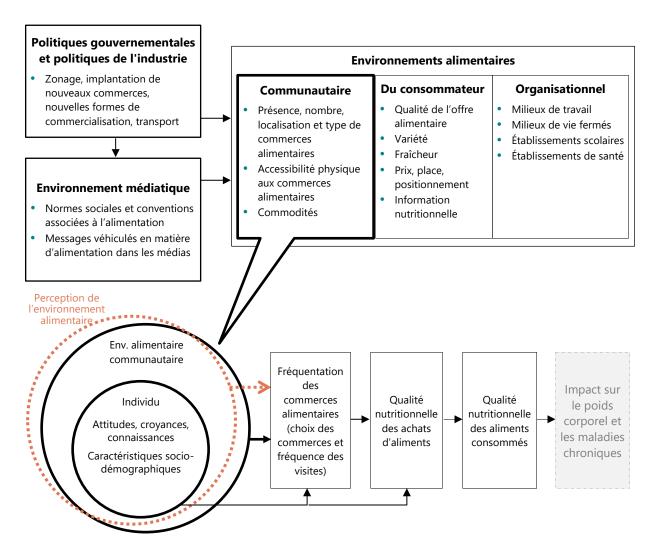


Figure adaptée de celle de Glanz et collab. (2005).

Les organismes internationaux ainsi que québécois de santé publique reconnaissent l'importance de développer ou de consolider un environnement alimentaire local propice à l'adoption et au maintien d'une saine alimentation par l'implantation d'interventions (Keener et collab., 2009; World Health Organization, 2008; Centers for Disease Control and Prevention, 2014; Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015, 2016).

Les interventions prometteuses peuvent se décliner en quatre catégories :

- 1. Implantation de sources conventionnelles d'approvisionnement, tels les supermarchés (Sadler, Gilliland et Arku, 2013; Cummins, Flint et Matthews, 2014; Dubowitz, Ghosh-Dastidar, et collab., 2015; Rogus et collab., 2017; Elbel et collab., 2015);
- 2. Implantation de sources alternatives d'approvisionnement, par exemple les épiceries solidaires, les coopératives alimentaires (COOPs) et les marchés publics (Abusabha, Namjoshi et Klein, 2011; Evans et collab., 2012; Ruelas et collab., 2012; Gorham et collab., 2015; Leone, Haynes-Maslow et Ammerman, 2017; Woodruff et collab., 2018);
- 3. Modification de l'offre à l'intérieur des commerces, comme dans les dépanneurs (Hartmann-Boyce et collab., 2018; Mah et collab., 2017) ou l'aménagement du territoire, tel le zonage (Table intersectorielle régionale en Saines habitudes de vie COSMOSS du Bas-Saint-Laurent (TIR-SHV), 2018);
- 4. Implantation d'infrastructures de transport afin de soutenir la mobilité (Mah et collab., 2016).

Un nombre restreint d'études ont évalué ces interventions, en particulier celles liées à l'implantation de nouvelles sources d'approvisionnement. Des effets positifs ont été obtenus sur les perceptions d'accès à des aliments sains, la qualité de l'alimentation, l'apport énergétique, de même que le poids corporel et certaines maladies chroniques suivant l'implantation de supermarchés, en particulier pour la population vivant à proximité des lieux de l'intervention (Dubowitz, Ghosh-Dastidar, et collab., 2015; Rogus et collab., 2017; Woodruff et collab., 2018; Abeykoon, Engler-Stringer et Muhajarine, 2017). Au Canada, l'ouverture d'une coopérative alimentaire dans un désert alimentaire à Saskatoon a permis aux ménages en situation de vulnérabilité vivant dans un quartier à proximité d'acheter plus de fruits et de légumes et moins de produits transformés que les ménages en situation de pauvreté vivant plus loin de la coopérative (Engler-Stringer et collab., 2016; Fuller, Engler-Stringer et Muhajarine, 2015).

Un important besoin de recherche et d'évaluation de ces initiatives au Canada a été identifié (Minaker et collab., 2016; Fuller, Engler-Stringer et Muhajarine, 2016; Drewnowski et collab., 2019; Leatherdale, 2019), en particulier dans les milieux ruraux caractérisés par une faible densité de population et ayant un accès restreint ou nul à des commerces alimentaires et donc à une offre variée d'aliments sains et abordables (Robitaille, Bergeron et Laguë, 2013). Les devis de recherche de plusieurs de ces études sont souvent de faible qualité et la majorité d'entre elles se sont déroulées aux États-Unis, en contexte urbain (Woodruff et collab., 2018; Abeykoon, EnglerStringer et Muhajarine, 2017; Engler-Stringer et collab., 2016). Les conclusions de ces études pourraient ne pas être directement applicables au Québec en raison des différences dans le filet social et les caractéristiques des milieux urbains américains et québécois qui sont très différentes. Aussi, les résultats des études réalisées en milieu urbain ne sont pas applicables à la réalité des milieux ruraux

Dans la foulée des mouvements pour transformer les systèmes alimentaires à l'échelle locale (Ramirez et collab., 2017; Walker, Keane et Burke, 2010) et selon l'avis des partenaires de la présente étude, l'implantation d'entreprises d'économie sociale telles que les coopératives alimentaires s'avérerait une stratégie prometteuse pour contrer les déserts alimentaires et ainsi contribuer à améliorer l'alimentation et la santé des populations rurales (Cadieux, Corbeil et Payette, 2017; Robichaud, 2017; Lebel, 2015; Table intersectorielle régionale en Saines habitudes de vie COSMOSS du Bas-Saint-Laurent (TIR-SHV), 2018).

1.3 Projet EffICAS et son modèle logique

Le projet de recherche EffICAS a été développé dans le but de contribuer au développement de connaissances sur les effets sur l'alimentation et la santé d'interventions sur l'environnement alimentaire local en milieu rural.

Pour une raison d'accès et de faisabilité, l'équipe projet a choisi d'étudier le modèle des coopératives alimentaires comme source alternative d'approvisionnement. Avec l'aide de professionnels du réseau ICI Coop, il a été facile de déterminer suffisamment en avance des communautés désirant implanter une coopérative alimentaire, pour bien planifier les étapes du projet de recherche. Parmi les différentes propositions des professionnels, les communautés situées en milieu rural, isolées géographiquement et ayant un secteur qualifié de désert alimentaire (c'est-à-dire à 1 km ou plus du plus proche commerce alimentaire offrant des aliments sains en milieu urbain et à 16 km ou plus en milieu rural) et plutôt défavorisées au plan matériel ont été retenues pour l'étude. Le modèle coopératif a également l'avantage d'être adapté au contexte particulier des milieux ruraux isolés géographiquement (ex. : main d'œuvre limitée et petit bassin de clients).

Ainsi, par la sélection de communautés possédant sur son territoire un secteur qualifié de désert alimentaire, le projet s'intéresse de manière écologique à des communautés possédant un facteur collectif de vulnérabilité — vivre dans un désert alimentaire — qui est défavorable à la saine alimentation.

Le cadre conceptuel sur l'environnement alimentaire (figure 1) illustre bien que l'alimentation d'une population est façonnée par une multitude de variables individuelles, environnementales, politiques et socioculturelles. Le cadre conceptuel a servi de base à l'élaboration d'un modèle qui explicite les effets escomptés de l'implantation d'une coopérative alimentaire (figure 2).

Plus précisément, la figure 2 présente les effets anticipés de l'implantation d'un commerce alimentaire dans une communauté rurale ayant un accès limité aux aliments. L'ouverture de ce commerce augmentera nécessairement l'accessibilité physique aux commerces et donc aux aliments pour ses résidents. La fréquentation de ce nouveau commerce dépendra entre autres de l'accessibilité physique perçue par les résidents, c'est-à-dire la facilité de s'y rendre à pied ou en voiture. Conjuguée à une offre alimentaire intéressante dans le commerce (ex. : variété, fraicheur, aliments sains, etc.) et à une expérience client agréable, la présence d'un commerce alimentaire dans la communauté pourrait favoriser l'achat et la consommation d'aliments sains et ainsi contribuer à la saine alimentation et potentiellement, au long terme, avoir un effet positif sur le poids corporel et la survenue de maladies chroniques chez les résidents.

Outre les effets sur la santé anticipés à la suite de l'amélioration de l'accès aux aliments, deux autres effets sont attendus : la réduction de l'insécurité alimentaire liée au revenu et l'augmentation de la vitalité de la communauté. En effet, l'hypothèse est que l'augmentation du revenu disponible, à la suite de la réduction des frais d'essence ou de déplacement secondaire à l'amélioration de l'accès physique aux aliments, pourrait contribuer à augmenter le budget disponible pour se nourrir et ainsi réduire l'importance de l'insécurité alimentaire marginale liée au revenu des ménages dans la communauté. Cela pourrait avoir un effet sur la qualité de l'alimentation.

La mobilisation collective requise pour le développement d'un projet de coopérative alimentaire ainsi que la présence en elle-même de la coopérative pourraient contribuer à augmenter le sentiment d'appartenance à la communauté, la résilience et le bien-être de la communauté ainsi que la sécurité personnelle et économique, des éléments favorables à la revitalisation d'une communauté ou, dit autrement, à la vitalité d'une communauté (Groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010; Stolte et Metcalfe, 2009).

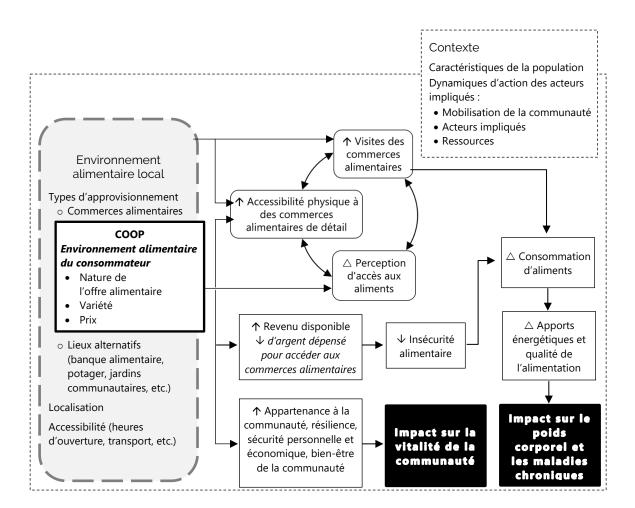


Figure 2 Modèle logique des effets anticipés de l'implantation d'un commerce alimentaire dans une communauté rurale ayant un accès limité aux aliments

Questions de recherche et objectifs du projet de recherche 1.4 **EffICAS**

En matière d'évaluation des effets de l'intervention, les questions de recherche du projet EffICAS sont les suivantes : « Est-ce que l'implantation d'une coopérative alimentaire dans des milieux ruraux ayant un secteur qualifié de désert alimentaire aura un impact sur l'accessibilité aux commerces, la fréquentation de ces derniers, les aliments consommés et la qualité de ces derniers et ultimement sur la santé des individus? » et « Est-ce que l'implantation d'une coopérative alimentaire dans des milieux ruraux ayant un secteur qualifié de désert alimentaire aura un impact sur la sécurité alimentaire et la vitalité et le bien-être de la communauté? »

Le projet de recherche EffICAS comporte deux grands objectifs principaux :

- 1. Évaluer les effets de l'implantation d'une coopérative alimentaire sur l'alimentation, la santé de la population et le bien-être et la vitalité de la communauté;
- 2. Documenter en profondeur le processus de mobilisation des acteurs de la communauté concernant l'environnement alimentaire local avant et après l'implantation de la coopérative. Quatre objectifs secondaires sont également visés, soit :
- 3. Évaluer les effets de l'implantation de la coopérative alimentaire sur l'accessibilité aux aliments, la fréquentation et les achats alimentaires ainsi que sur l'approvisionnement dans l'ensemble de l'environnement alimentaire local;
- 4. Analyser le contexte socioéconomique et communautaire de la mise en place d'une coopérative alimentaire;
- 5. Évaluer la contribution d'une coopérative nouvellement implantée dans une communauté ayant un secteur qualifié de désert alimentaire dans la résilience des systèmes alimentaires locaux en temps de pandémie COVID-19;
- 6. Mettre en œuvre une stratégie intégrée de partage des connaissances pour l'amélioration des pratiques tout au long du projet de recherche (consulter l'annexe 1 pour plus de détails).

Objectifs du rapport 1.5

Le présent rapport porte uniquement sur la première collecte de données du projet EffICAS. Les objectifs poursuivis dans le cadre de ce rapport sont les suivants :

- Dresser le portrait initial des communautés à l'étude sur les aspects de qualité de l'alimentation et de santé des répondants ainsi que la vitalité et le bien-être des communautés (objectif 1);
- Documenter en profondeur le processus de mobilisation des acteurs concernant l'environnement alimentaire local au moment du portrait initial (objectif 2);
- Mesurer l'impact de la présence d'une coopérative alimentaire sur l'accès aux aliments en période de pandémie de COVID-19 (objectif 5).

MÉTHODOLOGIE 2

Devis de recherche 2.1

Le projet de recherche EffICAS étudie des expériences naturelles d'implantation de coopératives alimentaires et emploi un devis mixte séquentiel. D'abord, le projet EffICAS étudie un phénomène existant qui n'est pas sous le contrôle de l'équipe de recherche, c'est-à-dire qu'il aura lieu même sans la contribution de cette recherche (Petticrew et collab., 2005). En effet, ce sont plutôt les comités provisoires des coopératives alimentaires qui prennent les décisions entourant le projet de coopérative (ex. : le lieu où implanter la coopérative, la date d'ouverture et l'offre alimentaire qui sera proposée).

Ensuite, la terminologie « devis mixte » fait référence à l'utilisation à la fois de données quantitatives, recueilles par questionnaire auprès des ménages des communautés et par l'utilisation de bases de données permettant la localisation des commerces alimentaires existants, ainsi que des données qualitatives issues d'entretiens semi-dirigés auprès d'informateurs-clés.

Finalement, ce projet est dit séquentiel puisque l'intervention ne se fait pas au même moment dans toutes les communautés, mais selon l'agenda de chacun des projets de COOPs. Ceci permet de comparer une communauté ayant ouvert sa coopérative alimentaire (groupe témoin) à des communautés n'ayant pas encore ouvert leur coopérative (groupe contrôle). Trois grandes étapes de collectes de données sont prévues. La première collecte de données est réalisée avant l'implantation des coopératives. Les deux autres collectes de données auront lieu respectivement quelques mois et un an après l'implantation de chacune d'elles.

Le présent rapport porte exclusivement sur les données colligées lors de la première collecte de données, soit avant l'ouverture des coopératives alimentaires.

Populations et communautés à l'étude 2.2

Quatre communautés ont été sélectionnées en collaboration avec la Fédération des coopératives alimentaires du Québec (FCAQ), organisme provincial spécialisé dans l'accompagnement de projets de coopératives alimentaires (FCAQ, 2019). Deux de ces communautés visent à implanter une coopérative sur leur territoire, une communauté prévoit une relocalisation et une bonification de l'offre de la coopérative existante et finalement la dernière communauté a ouvert une coopérative en 2019. Elles sont situées dans les régions sociosanitaires de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent (figure 3). Ces communautés ont une caractéristique particulière d'autonomisation collective (empowerment collectif) : en réponse à des besoins collectifs, les citoyens de ces communautés se sont mobilisés autour du développement d'un projet de COOP.

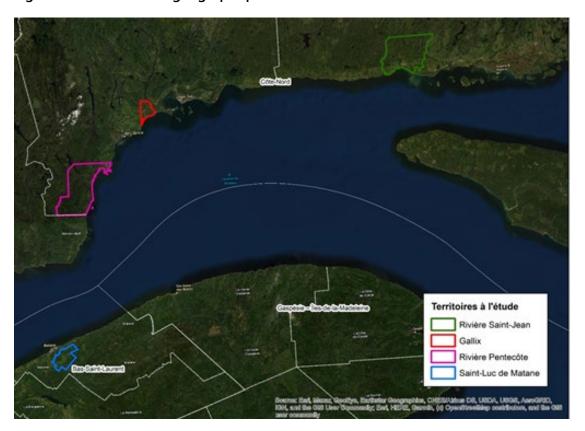


Figure 3 Situation géographique des communautés à l'étude

2.2.1 Saint-Luc-de-Matane

Saint-Luc-de-Matane regroupe 615 ménages, soit 1336 résidents selon le recensement canadien de 2016 (Statistique Canada, 2019). Matane, où habitent 10 800 personnes (Statistique Canada, 2019), se situe à 8 km de Saint-Luc-de-Matane. Une coopérative alimentaire est ouverte dans cette communauté depuis 2019. On y vend des produits frais, des produits locaux et du prêt-àmanger. Des services sont également annexés à la coop, soit un bureau de poste et une station d'essence.

Cette communauté a été sélectionnée afin de mesurer l'impact de la présence d'une coopérative alimentaire sur l'accès aux aliments en période de pandémie de COVID-19.

2.2.2 Rivière-Pentecôte

Rivière-Pentecôte compte 317 ménages, soit 885 habitants, selon le recensement canadien de 2016 (Statistique Canada, 2019). La communauté se situe à 37 km de Port-Cartier où on retrouve 5600 habitants (Statistique Canada, 2019). Dans la communauté, une coopérative alimentaire de style dépanneur est en fonction depuis environ 15 ans. Elle offre des produits de base, des mets prêts-à-manger et des produits frais sur demande et sur commande. Au moment de la collecte de données effectuée à l'été et à l'automne 2021, la coopérative était en processus de

relocalisation en raison de son local vétuste. Le déménagement a eu lieu en mai 2022. Cette communauté a été sélectionnée puisque la relocalisation est l'occasion d'améliorer l'offre alimentaire et l'expérience client, ce qui pourrait augmenter la fréquentation de la COOP par les résidents.

2.2.3 Gallix

Cette communauté est constituée de 304 ménages totalisant 674 habitants selon le recensement de 2016 (Statistique Canada, 2019). À partir de Gallix, il faut compter 25 km pour se rendre à Port-Cartier et 40 km pour aller à Sept-Îles, où demeurent environ 22 200 habitants (Statistique Canada, 2019). Gallix n'a pas de point de service alimentaire. Un projet est en cours pour créer et mettre sur pied une coopérative alimentaire. Le comité provisoire souhaite que des produits frais et des mets prêts-à-manger y soient vendus. Il souhaite aussi y intégrer un coin café ainsi qu'un poste d'essence et de propane.

2.2.4 Rivière-Saint-Jean et Magpie

À Rivière-Saint-Jean et Magpie, on compte 112 ménages, soit 215 habitants, selon les données du recensement de 2016 (Statistique Canada, 2019). La municipalité se situe à 148 km de Sept-Îles et à 70 km d'Havre-Saint-Pierre où vivent près de 3 000 habitants (Statistique Canada, 2019). Un comité provisoire travaille sur un projet de coopérative alimentaire qui devrait s'apparenter à une épicerie et qui annexera un poste d'essence.

Méthodes de collecte et de traitement des données 2.3

2.3.1 Données communautaires

L'évaluation de l'environnement alimentaire et du contexte socioéconomique a été réalisée pour chacune des communautés à l'étude. Pour ce faire, une base de données des entreprises alimentaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a été utilisée et validée par nos collaborateurs régionaux.

Pour caractériser les communautés sur le plan socioéconomique, les données du Recensement canadien de 2016 ont également été utilisées. L'évaluation de l'environnement alimentaire et du contexte socioéconomique sera répétée lors des phases de collecte suivant l'ouverture des COOPs, bien que dans certains cas, aucune nouvelle donnée ne sera disponible à ces points de collecte de données, puisque les données ne sont généralement pas recueillies chaque année.

Variables à l'étude issues de données communautaires et leur source Tableau 1

Variables	Sources des données
<u>'</u>	Fichiers des commerces d'alimentation du MAPAQ. (MAPAQ, 2015)
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Indice de défavorisation (Gamache et Hamel, 2017)

2.3.2 Questionnaires auprès des ménages

Stratégies de recrutement

Le recrutement dans le contexte des expériences naturelles à devis mixte séquentiel a deux objectifs principaux : obtenir un échantillon de convenance de la population cible et recruter un nombre suffisant de participants pour répondre aux exigences de la taille de l'échantillon et pour tenir compte d'éventuels abandons lors des suivis. La méthode de recrutement est basée sur celles d'études portant sur des populations similaires (Huppé et collab., 2018) ou ayant des objectifs semblables (Dubowitz, Ncube, et collab., 2015).

Différentes approches de recrutement ont été employées pour le projet EffICAS. D'abord, une firme de sondage a validé l'intérêt des citoyens ayant une ligne téléphonique résidentielle à participer à l'étude. La liste des personnes intéressées a été remise à l'équipe de recherche qui s'est chargée de les contacter par courriel, afin de leur remettre le lien d'accès au questionnaire en ligne, ou par téléphone afin de leur demander leur adresse pour leur envoyer une copie papier du questionnaire par la poste.

Le projet a fait l'objet d'une campagne publicitaire sur Facebook et Instagram, initiée par l'entremise du compte de l'INSPQ et ciblant les populations à l'étude. Des publicités dans les médias locaux (radio et journaux), des affiches disposées dans les communautés à l'étude, la présentation du projet de recherche à des réunions de conseils municipaux, de conseils d'administration ou de comités provisoires des COOPs, ainsi que la promotion de l'étude dans les réseaux de contacts de différents acteurs provinciaux, régionaux et locaux ont aussi été des stratégies utilisées.

Puisque le projet EffICAS se déroule sur plusieurs années et nécessite la participation des mêmes répondants à plusieurs reprises, une stratégie de rétention des répondants a été mise en place. L'annexe 2 détaille cette dernière.

Critères d'éligibilité et consentement

Les critères d'éligibilité pour participer à l'étude étaient les suivants : résider sur le territoire d'une des quatre communautés à l'étude; être âgé de 18 ans et plus et être responsable des achats alimentaires de son ménage, seul ou en responsabilité partagée avec un autre membre du ménage. Un seul répondant par ménage est autorisé à répondre.

Le consentement éclairé a été obtenu préalablement au premier questionnaire, après que les participants eurent été informés des détails du projet de recherche.

Outils et collecte de données

Deux options étaient disponibles pour remplir le questionnaire adressé aux ménages : en ligne ou sur papier. En ce qui a trait au questionnaire en ligne, une page d'accueil résumant brièvement le projet et les critères d'éligibilité permettaient d'accéder au questionnaire spécifique de chaque communauté. Celui-ci incluait des questions à choix de réponse, quelques champs à réponses ouvertes pour préciser certaines réponses ainsi que des cartes géographiques (questionnaire Veritas) (Kestens et collab., 2018) permettant de localiser les différents lieux d'achats alimentaires ainsi que le lieu de résidence. Les données étaient enregistrées dans un environnement sécurisé.

Les questionnaires papier étaient disponibles dans différents lieux publics des communautés à l'étude. Ils étaient accompagnés d'une lettre d'introduction du projet et de consignes à respecter, du formulaire de consentement et d'une enveloppe de retour préaffranchie. Les cartes géographiques du questionnaire en ligne y ont été remplacées par des listes de commerces répertoriés près de chaque communauté.

La collecte de données auprès des ménages participants a été effectuée entre le 18 février et le 4 octobre 2021.

Traitement et analyse des données

Les données recueillies par le web ont été téléchargées au moyen d'un accès sécurisé par mot de passe. Les données sur support papier ont été entreposées sous clé et ont été saisies par l'entremise de l'interface des questionnaires en ligne. Cette interface avait pour avantage d'assurer des données plus complètes, car elle force la réponse aux questions, ce qui n'est pas le cas sur pour le questionnaire papier. Afin, entre autres, de définir les valeurs manquantes, des consignes de saisie ont été élaborées et appliquées afin d'assurer une certaine uniformité.

L'ensemble des données ont par la suite été nettoyées et traitées dans le logiciel d'analyse statistique IBM SPSS Statistics 23 (IBM, 2017). Les quelques cas où plusieurs questionnaires indiquant la même adresse de résidence (doublons) ont été scrutés par l'équipe de recherche afin de retenir un seul questionnaire par ménage. Les calculs de distance réticulaire entre le domicile et les différents lieux d'achats ont nécessité l'utilisation du logiciel ArcGis 10.5 (ESRI, 2017).

Échantillon

Les différentes stratégies de recrutement ont permis de rejoindre au moins 393 personnes intéressées à l'étude. De ce nombre, 245 (62 %) ont rempli le questionnaire en entier. Après vérification des critères d'éligibilité et nettoyage des doublons, un total de 226 ménages répondants ont été retenus pour les analyses. Selon les communautés entre 14 % et 34 % des ménages éligibles, c'est-à-dire vivant dans les communautés à l'étude selon les données de recensement, ont été recrutés. Le regroupement des trois communautés situées sur la Côte-Nord, auquel ce rapport s'intéresse particulièrement, comprend un total de 163 ménages qui constituent un échantillon de convenance. Plus précisément, 81 répondants habitent à Gallix, 44 répondants à Rivière-Pentecôte et finalement 38 répondants à Rivière-Saint-Jean et Magpie. Les autres ménages répondants (n = 63) résident à Saint-Luc de Matane au Bas-St-Laurent.

Thématiques à l'étude

Le questionnaire est composé de plusieurs sections couvrant les thèmes suivants : identification du lieu de résidence du répondant, activités de magasinage en lien avec l'approvisionnement d'aliments, perception de l'environnement alimentaire, consommation de fruits et légumes, appréciation de la qualité de l'alimentation, insécurité alimentaire liée au revenu, vitalité et bienêtre de la communauté. Une série de questions sur des renseignements sociodémographiques, économiques et de santé complètent le questionnaire. Quelques questions spécifiques sur l'approvisionnement alimentaire au tout début de la période de pandémie de COVID-19 et sur la fréquentation de la Coopérative de solidarité de Saint-Luc s'ajoutent au questionnaire de Saint-Luc-de-Matane uniquement (voir annexe 3).

Les principales variables d'intérêt sont la consommation de fruits et légumes et la qualité de l'alimentation. Ces variables sont évaluées à l'aide de questions tirées d'un questionnaire de consommation alimentaire (Statistics Canada, 2021) et d'un questionnaire d'évaluation rapide de la qualité de l'alimentation (Lafrenière et collab., 2019). Les autres questions présentes dans le questionnaire sont également tirées d'outils validés comme l'indique le tableau 2.

Tableau 2 Descriptions et sources des variables à l'étude issues des questionnaires aux ménages

Variables	Description sommaire (nombre d'items)	Sources des questions ou outil(s) de mesure			
Variables dépendantes					
Consommation de fruits et légumes	Consommation auto rapportée de fruits, de légumes verts et orangés (6 items)	Module de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) sur la consommation de fruits et de légumes (Statistics Canada, 2021)			
Qualité de l'alimentation	Appréciation rapide de la qualité de l'alimentation (4 à 6 items)	Outil bref d'évaluation de la qualité alimentaire (Lafrenière et collab., 2019)			
Perception de l'environnement alimentaire	Mesure subjective sur une échelle à cinq points concernant la quantité, la variété, la qualité, le prix et l'accessibilité des aliments sains et de type restaurant-minute près du domicile ou du lieu de travail (9 items)	Questions de la mesure subjective (Dubowitz, Ncube, et collab., 2015; Caldwell et collab., 2009; Dibsdall et collab., 2003; Carbonneau et collab., 2017			
Perception de la vitalité de la communauté et qualité de vie ¹	Questions portant sur la perception des répondants quant à la résilience des communautés, la participation des citoyens, la fierté communautaire et le développement durable (19 items)	Deux outils de mesures de la vitalité des communautés et un outil du bien-être de vivre dans la communauté (Baldwin et collab., 2020; Sirgy et collab., 2010; Stolte et Metcalfe, 2009) 1			
Indice de masse corporelle (IMC)	Mesure basée sur le poids et la taille, autorapportés (2 items)	Module de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) (Statistics Canada, 2021)			
Variables indépendant	es				
Insécurité alimentaire des ménages	Perception autodéclarée d'un accès, d'une disponibilité et d'une utilisation incertains, insuffisants ou inadéquats de la nourriture en raison de ressources financières limitées, et des habitudes alimentaires et de la consommation de nourriture compromises qui peuvent en résulter. (8 items)	Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM) de l'ESCC (Statistics Canada, 2021) — Mesure chez les adultes seulement.			
Lieux d'achats et d'approvisionnement alimentaires	Identification des lieux d'achat (commerces et restaurants) sur carte géospatiale et des autres lieux d'approvisionnement (producteur de fruits et légumes, jardins, service de dépannage). Les modes de transport pour s'y rendre sont aussi précisés. (19 items)	Questionnaire cartographique Veritas (Kestens et collab., 2018) et questions supplémentaires portant sur d'autres pratiques d'approvisionnement alimentaire (Widener et collab., 2018; Chaput et collab., 2018; Drisdelle et collab., 2020).			
Covariables					
Caractéristiques sociodémographiques des individus	Les questions utilisées portent sur l'âge, le mode d'occupation du logement (propriétaire c. locataire), l'état civil, le sexe, le revenu du ménage, l'éducation, la composition du ménage.	Module de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) (Statistics Canada, 2021) et Recensement canadien (Statistics Canada, 2020)			
	le revenu du ménage, l'éducation, la				

Les outils de mesures utilisés pour la vitalité et le bien-être en communauté ne proposaient pas de calcul pour la construction de variables. Des alphas de Cronbach ont été réalisés afin de s'assurer de la validité des choix de l'équipe de recherche. Basé sur l'échantillon des ménages de la Côte-Nord, les 14 items composant la mesure de vitalité communautaire obtiennent un α = 0,850 et les 5 items composant la mesure de bien-être obtiennent un $\alpha = 0,710.$

2.3.3 Entrevues semi-dirigées auprès d'informateurs-clés

Afin de documenter le processus d'implantation des coopératives alimentaires en milieu rural, des entrevues semi-dirigées ont été effectuées auprès d'informateurs-clés ayant participé, de près ou de loin, à la création des projets de coopératives.

Description des informateurs-clés

Les personnes interrogées sont des membres des comités provisoires des COOPs, des conseils d'administration, des municipalités régionales de comté (MRC), des municipalités, de la santé publique et d'organismes œuvrant dans le domaine des coopératives. Une diversité d'informateurs-clés a été rencontrée afin de recueillir une variété de points de vue et de comprendre la réalité et les enjeux de chacun. Les organismes provinciaux soutenant les projets de coopératives ont aidé l'équipe projet en recommandant des communautés pour l'étude et ont fourni les coordonnées de membres œuvrant sur les comités citoyens de chacune des communautés. À la suite d'une prise de contact et du référencement de plusieurs personnes grâce à la méthode boule de neige, les personnes intéressées à participer à une entrevue semidirigée à titre d'informateur-clé ont fourni leur consentement écrit. De nouveaux informateursclés ont été ajoutés, jusqu'à saturation des données. Une compensation financière de 25 \$ sous forme de carte-cadeau a été offerte à chacun des informateurs-clés interrogés.

Déroulement des entrevues

Les entrevues ont été effectuées entre le 5 janvier et le 4 novembre 2021 auprès de douze informateurs-clés. Ces entrevues, d'une durée de 60 à 90 minutes, ont été effectuées en visioconférence ou par téléphone et ont été enregistrées avec le consentement préalable du participant.

Les thématiques abordées en entrevue avaient préalablement été identifiées et consignées dans le guide d'entrevue présenté à l'annexe 4. Ce guide comportait des questions sur le rôle de l'informateur-clé dans le projet de coopérative, le processus de création du projet, la description du projet de coop, la mobilisation communautaire, la concertation, les facteurs facilitants et les barrières à l'implantation de la coopérative, les impacts envisagés de la COOP dans la communauté et, finalement, la pérennité du projet. Le déroulement de l'entrevue a été adapté selon le rôle de l'interlocuteur dans le projet de coopérative. Aussi, la grille de questions a été bonifiée au fil des entrevues, en fonction de l'émergence et de la saturation des thématiques.

Traitement et analyses des données

Les entrevues ont été transcrites et les propos ont été codés dans le logiciel NVivo (version 1.4.1), par deux codeurs. Une analyse inductive a été réalisée, avec une méthode de comparaison constante, de façon à comparer les nouvelles données aux théories en émergence. Une triangulation de certains thèmes abordés dans les entrevues a été réalisée lors d'une rencontre d'échanges s'étant déroulée le 2 décembre 2021 avec des acteurs locaux (élus, citoyens, professionnels d'organismes de santé publique et du milieu des coopératives).

Afin de préserver l'anonymat des informateurs-clés, les constats issus des entrevues ont été combinés indépendamment de la communauté et de l'état d'avancement du projet de coopérative de cette dernière. Notons aussi que certains informateurs-clés se sont basés sur leur expérience professionnelle dans le domaine des COOPs pour répondre aux questions lors des entrevues. Bien que les constats aient été rassemblés, il importe de souligner que les communautés possèdent certains caractéristiques et enjeux qui leur sont propres et que l'intensité des préoccupations évoquées peut varier d'une communauté à l'autre.

Les constats sont appuyés par des citations provenant des entrevues. Des noms fictifs ont été employés pour éviter d'identifier les informateurs-clés rencontrés. Aussi, dans le texte, l'emploi du masculin (ex. : « un informateur-clé ») a été choisi, pour faciliter l'utilisation de propos anonymisés.

Conformité et révision par les pairs 2.4

Ce projet a un certificat d'éthique délivré par le Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé (CERSES) de l'Université de Montréal. Le numéro du certificat est le #CERSES-20-041-D.

Selon les règles de conservation en vigueur à l'Université de Montréal, les documents et données de recherche doivent être conservés pendant un minimum de 7 ans après la fin du projet. Après cette période, le CERSES recommande la dépersonnalisation des données, la destruction des informations d'identification ou toute autre mesure permettant d'assurer la protection à long terme des renseignements personnels recueillis. Les données conservées et leurs utilisations futures sont également soumises aux exigences de l'éthique de la recherche.

En conformité avec le Cadre de référence sur la révision par les pairs des publications scientifiques de l'Institut national de santé publique du Québec (Robert et Déry, 2020), une version préfinale du rapport a été soumise à des réviseurs externes. En prenant appui sur la grille institutionnelle (Robert et Déry, 2020), les réviseurs ont été conviés à valider l'exactitude du contenu du rapport, la pertinence des méthodes utilisées et le caractère approprié des conclusions. L'équipe projet a élaboré un tableau indiquant chacun des commentaires reçus, ceux qui ont été retenus ou non, pour quelles raisons ainsi que le traitement qui en a été fait dans la version finale.

RÉSULTATS 3

Le portrait des ménages de la Côte-Nord 3.1

Les résultats descriptifs présentés dans cette section proviennent de la première phase de collecte de données auprès de ménages vivant dans les communautés à l'étude : ils reflètent la situation des individus, des ménages et des trois communautés de la Côte-Nord à l'étude, avant l'implantation d'une COOP ou la relocalisation d'une COOP (Rivière-Pentecôte).

3.1.1 Caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages

Environ sept répondants sur dix sont de sexe et de genre féminin (respectivement 72 % et 73 %; tableau 3 et tableau 6 de l'annexe 5). Au moment de remplir le questionnaire, les répondants avaient de 18 à 84 ans pour une moyenne de 50,3 ans. La grande majorité (94 %) d'entre eux sont nés au Canada. Les quelques répondants nés à l'extérieur du Canada y vivent depuis plus de 10 ans. Neuf personnes sur dix (93 %) déclarent uniquement le français comme langue la plus souvent parlée à la maison.

Un peu plus de la moitié des répondants (59 %) travaillent à temps plein ou à temps partiel, alors que le guart (25 %) est retraité. En matière de revenu, 18 % des répondants indiquent que son ménage dispose d'un revenu avant impôts de 30 000 \$ et moins, et 41 % de 60 000 \$ et moins. Le tiers des ménages (30 %) rapporte un revenu supérieur à 100 000 \$ avant impôt.

Un répondant sur cinq (22 %) a un niveau de scolarité inférieur au diplôme d'étude secondaire. Près de la moitié (52 %) déclarent avoir un diplôme d'étude secondaire ou un diplôme d'études professionnelles ou d'une école de métier et la moitié (48 %) déclarent posséder un diplôme postsecondaire.

D'autres caractéristiques sur la composition du ménage et le lieu de résidence sont disponibles au tableau 6 en annexe 5.

Répartition (%) des ménages participants résidant sur la Côte-Nord selon les caractéristiques sociodémographiques et économiques Tableau 3

Variable	Modalité	n	%
Sexe	Masculin	46	28,4
	Féminin	116	71,6
Âge	18 à 29 ans	22	13,5
	30 à 39 ans	24	14,7
	40 à 49 ans	19	11,7
	50 à 59 ans	49	30,1
	60 à 69 ans	35	21,5
	70 ans et plus	14	8,6
Né(e) au Canada	Oui	153	94,4
	Non	9	5,6
Nombre d'années de vie au Canada	Moins de 5 ans	0	0,0
	5 à 10 ans	0	0,0
	Plus de 10 ans	5	100,0
Langue parlée le plus souvent à la maison	Français seulement	151	93,2
	Anglais seulement	1	0,6
	Autre langue seulement	1	0,6
	Français et anglais	9	5,6
Situation professionnelle principale	Travailleur à temps plein ou partiel	93	58,9
	Retraité	39	24,7
	En congé parental ou prestataire de l'assurance-emploi	5	3,2
	Prestataire de l'assistance sociale	3	1,9
	Autre	18	11,4
Revenu total du ménage, avant impôt	Moins de 30 000 \$	24	17,8
	30 000 \$ à moins de 60 000 \$	31	23,0
	60 000 \$ à moins de 100 000 \$	39	28,9
	100 000 \$ et plus	40	29,6
Plus haut niveau de scolarité atteint	Niveau inférieur au DES	35	22,2
	DES ou DEP ou école de métier	47	29,7
	Postsecondaire terminé (collège, cégep, université)	76	48,1

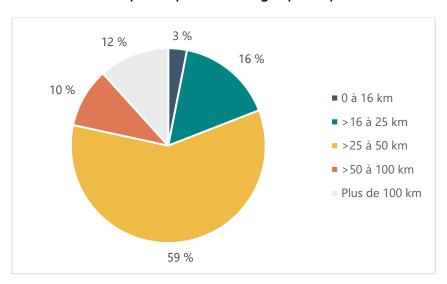
3.1.2 Portrait initial des facteurs pouvant influencer la santé des individus et des ménages

Selon le modèle logique (figure 2), l'amélioration de l'environnement alimentaire local par l'implantation d'une COOP devrait améliorer la perception d'accès aux aliments, l'accessibilité physique aux commerces, la qualité de l'alimentation et ultimement la santé des individus. De façon complémentaire, la proportion d'insécurité alimentaire chez les ménages devrait diminuer et la vitalité communautaire devraient s'améliorer.

Accessibilité physique et perception de l'environnement alimentaire

En moyenne les répondants résident à 16 km du commerce alimentaire offrant des aliments sains le plus près. Toutefois, selon le détaillant principal identifié par les répondants, ces derniers parcourent en moyenne 50 km pour se rendre à leur détaillant principal défini comme l'endroit où ils se procurent le plus gros de leurs achats alimentaires (aller seulement). Ainsi, cela représente une distance aller-retour moyenne de 100 km. Une personne sur dix (12 %) parcourt 200 km et plus pour se rendre à son détaillant principal et revenir à la maison (aller-retour).

Figure 4 Distance parcourue (aller seulement) entre le domicile et le détaillant principal fréquenté par les ménages participants résidants sur la Côte-Nord

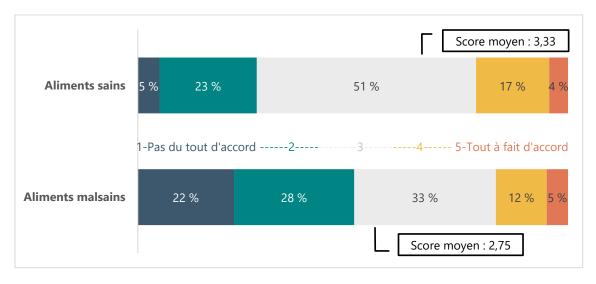


En ce qui a trait à la fréquentation des commerces, une majorité de répondants nord-côtiers (86 %) réalisent le plus gros de leurs achats alimentaires dans une épicerie ou un supermarché (tableau 7, annexe 5). Presque la totalité des répondants utilisent une voiture pour se rendre à leur détaillant principal. Ils s'y rendent principalement en raison des bas prix, des rabais et des promotions offerts (35 %), de sa proximité par rapport au domicile ou au lieu de travail (27 %) et de la qualité des produits tels que les fruits et légumes frais et les viandes (18 %).

Afin de mesurer leur perception de leur environnement alimentaire, les répondants sont questionnés sur la quantité, la variété, la qualité, le prix et l'accessibilité physique aux aliments offerts à proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail à partir d'un outil validé. Deux scores de perception validés sont ensuite construits pour mieux qualifier l'environnement alimentaire : le premier concerne l'offre d'aliments dits sains ou de haute valeur nutritive comme les légumes, les fruits les aliments à grains entiers, les légumes, le lait, le yogourt et l'eau, et le deuxième s'intéresse aux aliments de type fast-food ou camelote (pour plus précisions, voir annexe 3, Bloc 5, Question 29). Chaque score peut varier entre 1 et 5. Pour refléter un environnement alimentaire de meilleure qualité et favorisant la santé, le score de perception des aliments sains devrait être élevé et celui des aliments malsains (fast-food et camelote) devrait être faible.

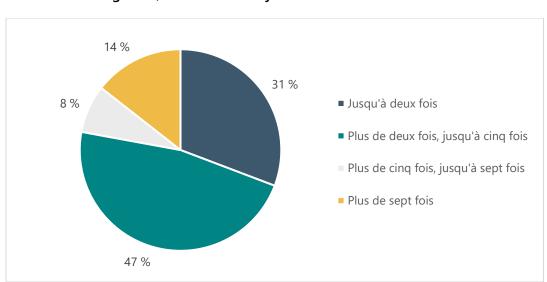
Comme illustré à la figure 5, 21% des répondants perçoivent positivement l'offre en aliments sains dans leur milieu de vie alors que 51% ne sont ni en accord ni en désaccord. Le score de perception se situe à 3,33 sur 5, indiquant une perception de l'environnement alimentaire qui tend vers le positif. Un répondant sur deux (50%) perçoit une faible accessibilité et disponibilité des aliments malsains, le score de perception s'établissant à 2,75 sur 5.

Figure 5 Répartition (%) et score moyen de perception de l'environnement alimentaire, par type d'aliments, pour les ménages de la Côte-Nord



Consommation de fruits et légumes et qualité de l'alimentation

Les répondants ont également été questionnés plus spécifiquement sur leur consommation de fruits et de légumes. Parmi ceux ayant fourni tous les renseignements nécessaires au calcul³, la fréquence de consommation moyenne de fruits et légumes, en excluant les jus de fruits, se situe à 3,7 fois par jour (figure 6, tableau 8 de l'annexe 5). Près du quart des répondants (22 %) consomment quotidiennement au moins à cinq reprises des fruits ou des légumes selon les portions minimales recommandées par l'OMS (World Health Organization, 2003). De plus, selon la mesure de la qualité de l'alimentation, le tiers des répondants ont une alimentation de qualité élevée (34 % c. 66 % de faible qualité).



Répartition (%) de la fréquence de consommation quotidienne de fruits et Figure 6 légumes, en excluant les jus de fruits.

Insécurité alimentaire et vitalité communautaire

L'amélioration de l'accessibilité physique aux aliments par le biais de l'implantation d'une coopérative alimentaire pourrait aussi réduire l'insécurité alimentaire et contribuer à améliorer la vitalité de la communauté, facteurs pouvant avoir un impact sur la santé des individus. Voici comment se présentent ces aspects avant l'arrivée des COOPs, ou la relocalisation de la COOP dans le cas de la communauté de Rivière-Pentecôte, dans les trois communautés à l'étude sur la Côte-Nord.

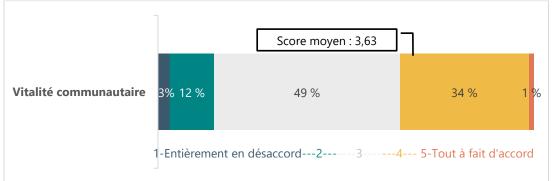
La fréquence de consommation auto rapportée est mesurée à l'aide de six questions permettant de préciser le nombre de fois par jour, par semaine ou durant le dernier mois où le répondant a mangé des fruits ou des légumes. En présence d'un renseignement manquant, la mesure ne peut pas être calculée. Suivant cette règle, le calcul a pu être effectué pour seulement 98 répondants nord-côtiers.

Un ménage d'un répondant sur quatre (26 %) est en situation d'insécurité alimentaire marginale, modérée ou sévère, tandis qu'une majorité des ménages (73 %) n'est pas en situation d'insécurité alimentaire (tableau 8, annexe 5).

La perception de la vie dans les communautés de Rivière-Pentecôte, Rivière-Saint-Jean et Magpie et Gallix a été mesurée par une série de questions portant entre autres sur les possibilités d'emploi et d'achat d'une maison, l'intérêt d'y vivre, la présence de personnes actives dans la communauté, l'importance accordée au développement durable et le dynamisme de la communauté. L'échelle de réponse variait de « entièrement en désaccord » à « tout à fait d'accord ». Ainsi, plus un répondant est en accord avec les situations décrites, plus il obtient un score de perception de vitalité élevé pour sa communauté. Le score moyen des ménages nordcôtiers s'élève à 3,6 sur un maximum de 5 points.

Répartition (%) et score moyen de la vitalité communautaire, trois





Quelques autres questions portaient plus précisément sur le bien-être et la qualité de vie dans ces communautés : à quel point il y fait bon vivre, est-ce que les conditions de vie s'y maintiennent, se détériorent ou s'améliorent, etc. Basé sur une échelle allant de 1 à 5, le score moyen obtenu quant au bien-être dans la communauté se situe à 3,8.

Santé des individus

Figure 7

La moitié des répondants nord-côtiers considèrent que leur santé générale est excellente ou très bonne (17 % et 34 % respectivement; tableau 4). Près de trois répondants sur quatre, pour qui l'indice de masse corporelle a pu être calculé⁴ (n = 121), se trouvent dans la catégorie d'embonpoint ou d'obésité (46 % et 26 % respectivement) et le quart (26 %) ont un IMC de catégorie « poids normal ».

Rappelons que l'indice de masse corporelle (IMC) est calculé à partir du poids et de la taille autodéclarés des individus. Si l'une des deux valeurs est manquante, l'IMC ne peut pas être calculé.

Lorsque questionnés sur leurs éventuels enjeux de limitations physiques à la mobilité, 85 % des répondants ont indiqué ne pas avoir de la difficulté à soulever et transporter des charges lourdes ni à marcher et à déambuler dans des espaces restreints.

Tableau 4 Répartition (%) des ménages de la Côte-Nord selon leur état de santé générale autorapporté et leur indice de masse corporelle

Variable	Modalité	n	%
Santé générale autorapportée	Excellente	26	16,5
	Très bonne	54	34,2
	Bonne	61	38,6
	Passable ou mauvaise	17	10,7
Indice de masse corporelle	Poids insuffisant (IMC < 18)	2	1,7
	Poids normal (IMC ≥ 18 et < 25)	31	25,6
	Surpoids (IMC ≥ 25 et < 30)	56	46,3
	Obésité (IMC ≥ 30)	32	26,4
Enjeux de limitations physiques à la mobilité	Pas d'enjeu de mobilité	139	85,3
	Un enjeu de mobilité	17	10,4
	Deux enjeux de mobilité	7	4,3

L'approvisionnement alimentaire en temps de pandémie de 3.2 COVID-19: l'expérience de Saint-Luc-de-Matane

La communauté de Saint-Luc-de-Matane, située dans le Bas-St-Laurent, a ouvert sa coopérative alimentaire en décembre 2019. Rappelons que cette communauté a été sélectionnée dans le but de mesurer l'impact de la présence de la coopérative alimentaire sur l'accès aux aliments en période de pandémie de COVID-19, soit l'objectif 5 du projet de recherche. Un échantillon de convenance formé de 63 personnes de cette communauté a répondu au questionnaire.

En se référant à mars 2020, soit au tout début de la pandémie, près de la moitié (49 %) des répondants rapportent s'être procuré davantage de nourriture à la Coopérative de solidarité de St-Luc qu'en temps normal alors qu'un autre 49 % indiquent y avoir maintenu la quantité d'aliments achetés à cet endroit (tableau 9, annexe 5). Par ailleurs, une personne sur cinq (22 %) dit avoir acheté moins dans les épiceries et les supermarchés durant cette période, alors que la moitié des répondants (56 %) indiquent n'avoir rien changé en matière d'achats de nourriture dans ces lieux.

La grande majorité des répondants (87 %) rapportent que la coopérative alimentaire a facilité leur approvisionnement alimentaire au plus fort du confinement, en mars 2020 (tableau 10, annexe 5). De plus, 59 % estiment que leur perception d'accès aux aliments s'est maintenue à cette période, tandis que 38 % estiment que l'accès a diminué.

Processus de mobilisation des acteurs de la communauté 3.3 entourant l'implantation d'une coopérative alimentaire : besoins initiaux. facteurs facilitants et barrières

Le deuxième objectif du projet de recherche est de documenter en profondeur le processus de mobilisation des acteurs de la communauté concernant l'environnement alimentaire local, avant et après l'implantation de la coopérative. Pour ce faire, douze informateurs-clés ont été rencontrés dans le cadre d'entretiens semi-dirigés. Ceux-ci ont participé ou participent actuellement, de près ou de loin, à l'implantation de coopératives dans l'une des quatre communautés à l'étude. Alors que certains informateurs-clés sont des résidents des communautés, d'autres y sont extérieurs, ce qui a pu teinter leur perception de la communauté à l'étude.

Dans cette section du rapport, les résultats des entretiens semi-dirigés sont présentés. Ceux-ci se divisent en trois thématiques, soit 1) les besoins auxquels la coopérative alimentaire peut permettre de répondre, 2) les facteurs facilitants et les barrières à sa mise en place et 3) les retombées potentielles pour des communautés rurales de faible densité populationnelle.

3.3.1 Une coopérative alimentaire en réponse à des besoins collectifs

Améliorer l'accès physique aux aliments

Certaines des communautés à l'étude ont en commun d'avoir perdu le seul commerce alimentaire situé sur leur territoire. À la suite de cette perte, ces communautés se sont retrouvées avec un ou des secteurs qualifiés de désert alimentaire ou de territoire ayant un faible accès aux commerces alimentaires.

En l'absence d'un commerce alimentaire dans leur communauté, les informateurs-clés rapportent que plusieurs résidents se déplacent sur de longues distances afin de se rendre dans un centre urbain pour se ravitailler. Ces déplacements engendrent des dépenses associées à l'essence et demandent du temps. Certains travaillent dans les grands centres urbains et y font leur épicerie avant de revenir à la maison. D'autres ont pris l'habitude de maximiser un déplacement prévu dans un centre urbain pour profiter des plus bas prix disponibles dans les supermarchés des grands centres.

« [En parlant d'aller faire son épicerie dans un centre urbain] Je n'y vais pas tous les mois, j'y vais si j'ai un rendez-vous chez le médecin, [...] pour l'optométriste, à l'hôpital. J'en profite dans ce temps-là pour y aller. Mais entre ça, je vais aller à [une communauté voisine], je vais aller [à une autre communauté voisine]. » – Jacqueline⁵

Les prénoms des informateurs-clés sont des pseudonymes qui leur ont été attribués pour assurer l'anonymat.

Or, les informateurs-clés notent aussi que certaines personnes, comme celles ayant un plus faible revenu ou ayant des enjeux de mobilité, ne sont pas nécessairement en mesure de se rendre dans les grands centres pour profiter des rabais et réduire le coût de leur épicerie.

« On parlait de stocker [...], mais ça c'est souvent les gens bien nantis qui ont un gros congélateur et ben de l'espace dans leur garde-manger et la capacité aussi d'acheter en quantité. Les gens qui sont à faible revenu ne pourront pas faire ça. Eux autres doivent à chaque semaine ou aux deux semaines ou aux mois qu'ils soient approvisionnés parce qu'ils n'auront pas été capables de stocker autant [...]. » – Frédérique

Les informateurs-clés expriment aussi que l'éloignement par rapport aux commerces alimentaires est particulièrement problématique en hiver. Un informateur-clé a souligné que les conditions hivernales de la Côte-Nord pouvaient parfois occasionner une coupure de l'accès physique aux commerces alimentaires existants. En effet, il arrive parfois que la seule route reliant leur communauté à une grande ville soit fermée lors d'une tempête hivernale importante.

Dans toutes les communautés, le besoin de réduire la distance à parcourir pour acheter des aliments a été soulevé. Il s'agit d'un important besoin identifié, qu'une coopérative alimentaire peut combler, selon les informateurs-clés.

« On a besoin de quelque chose à proximité pis d'être capable de se dépanner quand on a besoin d'une pinte de lait, de ne pas faire 50 kilomètres aller-retour pour combler le besoin pour un enfant ou la nourriture ou quoi que ce soit. » – Alain

À la lumière des indications fournies par les informateurs-clés, les coopératives existantes ainsi que celles en élaboration sont de style dépanneur ou petite épicerie. Ainsi, elles peuvent ou pourront servir de complément à l'épicerie du centre urbain le plus près. L'ensemble des comités souhaitent d'ailleurs offrir des produits locaux dans leur coopérative.

Même s'il y a un nouveau commerce dans leur communauté, certains des informateurs-clés anticipent que les gens continueront probablement de se déplacer dans les grandes villes pour effectuer la majorité de leurs achats alimentaires, que ce soit pour profiter des bas prix en épicerie ou parce que l'offre alimentaire des COOPs sera plus restreinte. Comme l'indiquent les résultats des questionnaires aux ménages, un peu plus qu'un répondant sur dix se déplace à plus de 100 km pour effectuer le plus gros de ses achats alimentaires (donc plus de 200 km aller-retour), bien qu'il existe un ou des commerces alimentaires plus près de son domicile.

Les citoyens souhaitent tout de même profiter de ce service de proximité afin d'être assurés et avoir la tranquillité d'esprit que les aliments de base seront facilement disponibles en cas de besoin (ex. : pinte de lait et autres ingrédients de base pour des recettes, etc.). En l'absence d'un commerce alimentaire de proximité, les citoyens se débrouillent pour se procurer leurs aliments, mais ils ont le désir et le besoin d'améliorer leur qualité de vie en lien avec cet aspect. La COOP pourrait ainsi permettre de combler un besoin primaire d'accès aux aliments et de se réapproprier ce droit qui a été perdu. En effet, les informateurs-clés ont indiqué que les coopératives d'alimentation permettent d'offrir un service de proximité et que les aliments offerts peuvent varier. Il peut s'agir d'un commerce qui a une offre de style « dépanneur », proposant des aliments de base et quelques aliments frais, jusqu'à une offre complète d'une épicerie traditionnelle. Dans un des entretiens, le droit à l'alimentation est mentionné pour soutenir la pertinence du projet de coopérative.

« Puis, c'est aussi une sécurité alimentaire, je pense, pour plusieurs personnes parce que le village, il y a quand même une population vieillissante. Donc, ce sont des gens qui perdent un peu de l'autonomie aussi. Puis ces gens-là ont habité toute leur vie dans le village. Ce sont des gens, en fait, qui ont le droit à avoir une alimentation puis avoir un service alimentaire. Je pense que c'est ça qu'on voulait combler au départ, de prime abord. » - Sophie

Selon un informateur-clé, ce contexte de faible accès aux commerces alimentaires, et donc aux aliments, est possiblement défavorable à l'adoption d'une saine alimentation. En effet, il évoque que contrairement aux aliments non périssables qui peuvent être achetés en gros et entreposés, ce qui peut permettre aux citoyens de bénéficier des rabais et des achats à moindre coût dans un centre urbain, il est difficile d'entreposer à domicile des fruits et légumes frais sur une longue période.

Toujours selon cet informateur-clé, l'ouverture d'une COOP pourrait augmenter la disponibilité des fruits et légumes à proximité du domicile et donc possiblement favoriser leur consommation. Selon lui, cet accès physique facilité aux aliments pourrait avoir un effet positif sur la qualité de l'alimentation des citoyens à long terme, ce qui correspond également aux hypothèses initiales du projet de recherche. L'amélioration de la qualité de l'alimentation n'est toutefois pas mentionnée comme un besoin à combler par les informateurs-clés vivant dans les communautés. C'est plutôt le besoin vital de savoir que des aliments sont disponibles à proximité qui est mis de l'avant. Un informateur-clé rencontré a tout de même mentionné la volonté que des mets préparés « sains » et « nutritifs » soient offerts à leur COOP.

Revitaliser la communauté

En plus du désir d'améliorer l'accès aux aliments, le besoin de revitaliser et de dynamiser la communauté apparaît être un besoin principal, mentionné par presque tous les informateursclés rencontrés, et qui incite les comités provisoires à mettre en place une COOP. Rappelons que les communautés à l'étude sont situées au Bas-St-Laurent et sur la Côte-Nord, sont de taille relativement petite et sont assez éloignées géographiquement des grands centres urbains. Les informateurs-clés ont mentionné que leurs populations étaient généralement vieillissantes, bien que de nouvelles familles se soient installées à certains endroits. Des citoyens qui voient leur

communauté s'éteindre peu à peu jugent que l'offre de services d'une future COOP permettrait d'éviter l'exode des citoyens, d'attirer de nouvelles personnes, incluant de jeunes familles, et même de rendre leur communauté plus attrayante pour les touristes de passage. Bref, selon les informateurs-clés interrogés, la COOP a certainement un rôle à jouer dans l'attractivité de la communauté.

- « Quelques personnes nous ont dit : moi je retournerais au village s'il y avait un dépanneur. » – Alain
- « Mais c'était comme je vous dis, ce qui nous a motivés, c'était le besoin criant de ne pas s'éteindre. » – Gilles
- « Donc si tu n'as pas un minimum tu n'attireras même pas de touristes, donc même plus de famille à long terme. [..] le dépanneur est [...] vu comme le premier engrenage d'une certaine forme de revitalisation ou minimalement de mettre fin à l'hécatombe. C'est ça. » – Alex

La COOP est donc perçue comme un élément central pouvant permettre d'éviter la dévitalisation de la communauté. Elle peut également combler un autre besoin, celui de créer un lieu de rencontre, relevé par près de la moitié des informateurs-clés. Les petites communautés comptent peu de commerces et d'endroits pour se rencontrer. La COOP peut jouer ce rôle de lieu de rassemblement pour les citoyens et peut donc permettre de répondre au besoin d'avoir des relations sociales.

« On trouvait que le dépanneur c'était un endroit où les gens n'allaient pas juste faire leurs commissions, mais allaient souvent socialiser puis allaient souvent aussi se rencontrer. » - Sophie

Offrir d'autres services à la communauté

En plus de faciliter l'approvisionnement en aliments et de contribuer à la revitalisation, une coopérative peut également permettre d'offrir plusieurs services regroupés au même endroit. Par exemple, l'accès à un poste d'essence est un besoin souvent exprimé par les populations.

« Donc les gens se retrouvaient sans service alimentaire de proximité et sans essence, ce qui sonne un peu bizarre, mais qui est beaucoup un besoin régionalement. Les distances ici sont très longues. Donc bizarrement pour beaucoup de gens de [la communauté] l'essence est plus importante presque que le dépanneur et la bouffe. » - David

Dans les COOPs en place ou dans celles en processus de création, le désir d'avoir les services suivants a aussi été mentionné : coin café, service de mets prêt-à-manger, crèmerie, cantine, vente de propane, salle à louer, point de vente pour des artisans et des producteurs locaux,

salon de coiffure, section de produits de chasse et de pêche, section quincaillerie, point de chute de livraison de médicaments, bureau pour un médecin et bureau de poste.

Intervieweuse : « Donc, ce comité-là provisoire, il était créé par le besoin spontané d'avoir accès à plusieurs services, pas seulement à l'alimentation, mais à plusieurs services à une distance raisonnable? »

Gilles: « Oui. »

Comme indiqué par un informateur-clé, la « multiactivité » de la COOP (c'est-à-dire le regroupement de plusieurs services de proximité) est importante pour les communautés, surtout pour les aînés pour qui les déplacements vers les plus grands centres urbains peuvent être moins faciles.

La « multiactivité » peut aussi répondre aux besoins des gens de passage et ainsi favoriser le tourisme, par l'ajout d'un relais de motoneiges ou une section consacrée aux produits de chasse et de pêche.

Une coopérative alimentaire en réponse à des besoins collectifs; en bref

Pour les informateurs-clés rencontrés, les besoins d'améliorer l'accès physique aux aliments pour les citoyens et d'assurer la revitalisation de la communauté apparaissent tout aussi importants. La COOP semble conceptualisée par les informateurs-clés comme un outil permettant de répondre à ces besoins. Ceux-ci sont indiqués comme prioritaires, alors que le besoin d'améliorer la qualité de l'alimentation n'a pas été soulevé par les informateurs-clés vivant dans les communautés. D'ailleurs, pour pratiquement tous les informateurs-clés rencontrés, la COOP n'est pas vue comme un outil pouvant améliorer l'alimentation et la santé de la population. Selon les informateurs-clés, la COOP peut également permettre de regrouper et d'offrir plusieurs services de proximité.

3.3.2 Facteurs facilitants et difficultés rencontrées dans le processus d'implantation d'une coopérative alimentaire dans les communautés à l'étude

Les informateurs-clés rencontrés conçoivent que la mise en place d'une coopérative peut répondre à différentes problématiques inhérentes aux petites communautés isolées géographiquement. Le processus menant à l'ouverture d'une coopérative alimentaire requiert l'accomplissement de plusieurs étapes, ces étapes sont résumées à l'annexe 6. Certains éléments abordés ci-dessous tels que la mobilisation citoyenne, la durée du projet, les aspects financiers et les caractéristiques des membres du comité provisoire peuvent à la fois faciliter le processus ou représenter des obstacles à surmonter selon le contexte.

Mobilisation citoyenne

Dans tous les projets, la population a été consultée pour cibler les besoins, sonder l'intérêt et recueillir des propositions. Un besoin fortement ressenti par la population d'avoir à nouveau accès à un commerce alimentaire à proximité ou un désir marqué d'agir pour freiner la dévitalisation de la communauté peut soutenir la motivation et la mobilisation de la population envers le projet de COOP, tel qu'observé par quelques informateurs-clés.

« Y ont dit : vous avez une mobilisation incroyable. Mais c'est comme je vous dis, les gens étaient tellement tannés d'être carencés, que la mobilisation était là. Autant la mobilisation d'assister aux réunions que, aussi les gens ont investi de l'argent [...] on n'avait pas de misère de faire investir les gens. Soit en carte de membre ou en investissement pour le montant minimal du projet [...]. » – Gilles

L'appui de la population au projet et le fait qu'elle soit motivée et mobilisée sont des éléments énumérés par quelques informateurs-clés interviewés comme étant d'importants facteurs facilitants la mise sur pied d'une COOP. L'appui de la population se manifeste de différentes façons dans les communautés étudiées : financement (achat de parts sociales), encouragements, participation aux consultations, implication dans le comité provisoire et implication bénévole à la coopérative.

« On n'a pas eu besoin de faire de la sollicitation ou d'insister pour que quelqu'un se joigne au comité. Y a toujours eu quelqu'un qui avait un intérêt [...]. La population en elle-même est très motivée, elle nous encourage beaucoup aussi. Ils s'attendent à des résultats, mais y en a beaucoup qui trouvent que c'est long. » – Alain

Aux dires de quelques informateurs-clés, la motivation de la population varie avec le temps et selon les difficultés rencontrées. Dans quelques cas, un certain bassin de citoyens est moins favorable au projet.

Selon quelques informateurs-clés, la mobilisation peut d'ailleurs être plus difficile dans les populations davantage vieillissantes, pour différentes raisons : les personnes âgées ont l'impression qu'elles vont moins bénéficier du service à long terme et elles seraient moins en mesure de faire du bénévolat à la COOP et dans le comité provisoire. Un informateur-clé a mentionné qu'il est plus facile de convaincre les jeunes adultes d'agir et de se mobiliser pour la COOP, puisque ceux-ci sont plus sensibles à la revitalisation de la communauté.

Finalement, le fait que la municipalité appuie et collabore au projet peut permettre d'envoyer un signal positif à la population et favoriser la mobilisation, selon un informateur-clé possédant une expertise dans l'accompagnement de projet de coopérative. Il indique aussi qu'il y a toutefois un risque d'une part que le projet se politise s'il est porté ou fortement soutenu par la municipalité et d'autre part que l'opinion des citoyens quant au projet soit teintée de partisanerie. D'après l'expérience de cet informateur-clé, les acteurs de la municipalité doivent être conscients qu'ils

peuvent jouer un rôle de leader dans le projet, mais doivent faire attention de ne pas le politiser, afin d'éviter un clivage dans la population. Dans une petite communauté, une coopérative en cours d'implantation ne peut pas se permettre de perdre la moitié de ses clients potentiels en raison d'opinions politiques.

Le développement d'une vision bien définie du projet et le fait que celle-ci soit partagée et soutenue par au moins quelques-unes des parties prenantes semblent être des facteurs qui facilitent le déroulement du processus, mais qui peuvent parfois représenter un défi à atteindre.

Durée du projet

Comme mentionné précédemment, mettre en place une coopérative alimentaire est un projet qui se découpe en un très grand nombre de petites et grosses étapes. Un résumé des étapes requises pour l'implantation d'une coopérative est disponible à l'annexe 6. La majorité des informateurs-clés rencontrés, dont au moins un représentant de chacun des projets de COOPs à l'étude, a souligné la longueur ou la complexité d'un tel projet. Plusieurs ont mentionné les délais administratifs associés à certaines étapes ajoutaient également à la longueur du projet.

« Donc c'est un peu comme ça que tout ce projet-là a commencé et c'est avec ces étapes-là qu'on a réussi à voir le jour. Mais les étapes, y en a beaucoup, et certaines sont fastidieuses. » – Gilles

En plus des nombreuses étapes à réaliser, d'autres aspects associés à la concertation autour du projet demandent du temps : la création d'un réseau de contacts, l'organisation de rencontres diverses, la mobilisation, etc. L'expérience des membres du comité, qui sera abordée à la section intitulée Caractéristiques des membres des comités provisoires, et le temps qu'ils peuvent investir dans le projet sont perçus comme influençant sa durée. Soulignons que souvent les membres des comités provisoires s'impliquent bénévolement. Certains des membres rencontrés sont sur le marché du travail et n'ont donc pas l'opportunité de s'investir à temps plein dans le projet.

« Quand on a un projet avec un promoteur investi à temps plein avec un minimum de compétences c'est sûr que ça que va plus vite. [...] Et même à l'inverse quand on a un ou deux promoteurs qui n'ont pas beaucoup de temps, eux n'avancent pas vite et moins ça avance vite, plus les gens se démobilisent autour aussi » – Alex

Sans surprise, tous les informateurs-clés concernés ont mentionné que la pandémie de COVID-19 a perturbé leur projet en cours, en ajoutant des délais supplémentaires et en forçant les comités à revoir leurs budgets, notamment en raison de l'augmentation des coûts pour l'achat de matériaux de construction.

Un des informateurs-clés reconnaît que le processus de mise en place d'une COOP est complexe et prend du temps, mais, à la différence des autres, il met de l'avant l'idée que la longueur du processus permet de bien réfléchir au projet, de le laisser mûrir, de mobiliser différents

partenaires et d'assurer une bonne concertation. Selon lui, la longueur du processus serait bénéfique en permettant au bout du compte une meilleure viabilité de la coopérative.

Aspects financiers : coût, budget, financement, ventes anticipées

En plus d'être relativement long et complexe, mettre en place une coopérative alimentaire est un projet coûteux, surtout si un nouveau bâtiment doit être construit (en l'absence de local vacant), ce qui est souvent le cas dans les petites communautés. Quelques informateurs-clés ont indiqué que, lorsque l'opportunité se présente, la reprise collective d'un commerce alimentaire privé qui ferme ses portes est une façon moins coûteuse et complexe que le démarrage d'une coopérative à partir de rien, puisque l'équipement et le local de l'ancien commerce sont conservés et que le chiffre d'affaires est déjà connu.

D'autres éléments peuvent diminuer les coûts d'un projet et donc réduire les emprunts nécessaires au démarrage de la coopérative ainsi que le fardeau financier associé : le soutien financier de la municipalité (ex. : congé de taxes, terrain gratuit ou moins dispendieux, prêt d'un local, remboursement de dettes, absorption du déficit des premières années, etc.), l'utilisation des services d'entrepreneurs locaux qui veulent aider à la construction du local, l'achat d'équipements usagés pour la COOP, etc.

Selon deux des informateurs-clés rencontrés, dans certains contextes, la viabilité économique d'une COOP n'est pas possible si la municipalité ne s'investit pas financièrement dans le projet ou ne l'appuie pas.

« Comme il y a beaucoup d'argent public à aller lever, s'il n'y a pas un signal fort de la municipalité que c'est une volonté réelle, il n'y aura pas de cash. C'est un peu la municipalité qui est la pierre angulaire de l'engrenage qui fait que ça fonctionne ou pas » – David

La faible densité de population et le bassin de desserte limité, propres aux petites communautés isolées géographiquement, entraînent un faible volume de ventes anticipées, surtout lorsqu'on suppose que les gens habitués d'aller faire le plus gros de leurs achats alimentaires à l'extérieur de la communauté maintiendront cette habitude. Cette possible « fuite de revenu » représente un enjeu pour le remboursement des investissements et la pérennité de la COOP, d'où l'importance du soutien financier de la municipalité et la sensibilisation des citoyens quant à leur rôle de consommateur pour la survie de celle-ci.

« La faible densité de population peut être un frein [...]. Tu peux mobiliser la population au départ du projet, tu peux avoir, mettons, 80 % de la population qui devient membre. [...]

Mais pour la pérennité du projet à long terme, il faut que ces personnes-là [...] jouent leur rôle de membre au quotidien ou à la semaine ou au mois en allant consommer les produits qui sont offerts par la COOP. Parce que si on fait nos prévisions financières sur 80 % de population qui devient membre, puis qu'en bout de ligne après 1 an ou 2 ans on a juste 30 % de la population qui, en réalité, vont consommer ce qu'ils avaient anticipé consommer, c'est sûr que le projet va tomber. » – Alex

L'évaluation des ventes anticipées constitue une part importante de l'analyse de faisabilité, qui est un des éléments majeurs du processus de mise en place d'une COOP. Un informateur-clé rencontré mentionne que si la balance entre les coûts, les investissements et les ventes anticipées ne s'équilibre pas, ça ne vaut pas la peine de poursuivre le projet.

« [...] lorsque la densité de population n'est pas là, les membres potentiels et les consommateurs ne sont pas assez nombreux, on n'a pas de masse critique, ce qui fait que la capacité de la coopérative à s'endetter pour réaliser le démarrage, parfois, n'est pas là. Il n'y a pas de capacité de remboursement. » - Alex

Il faut que le projet soit jugé financièrement viable dès le début, surtout que les marges de profits sont très minces pour un commerce d'alimentation, comme mentionné par un informateur-clé.

En plus du soutien financier offert par la municipalité, des subventions et des prêts peuvent être offerts par la MRC, des entreprises privées et des organisations qui soutiennent l'économie sociale (ex.: Desjardins, Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), Société d'aide au développement des collectivités (SADC), Développement économique Sept-Îles (DESI), Investissement Québec). Toutefois, un informateur-clé a indiqué que les opportunités de soutien financier ne sont pas égales sur tous les territoires.

L'obtention de financement est une étape importante et critique pour les projets. La solidité du projet et le niveau de compétences des membres du comité (élément qui sera abordé à la prochaine section intitulée Caractéristiques des membres des comités provisoires) favorisent l'obtention de financement. Les informateurs-clés ont également indiqué qu'aux yeux des investisseurs, c'est de bon augure quand la municipalité démontre son appui au projet, puisque cela prouve sa pertinence et renforce sa crédibilité.

L'aspect financier est l'une des difficultés rencontrées dès le début du processus de mise en place d'une coopérative, selon certains informateurs-clés. Les comités ont besoin d'argent pour effectuer certaines des premières étapes requises, dont l'analyse de faisabilité qui coûte entre 5000 \$ et 10 000 \$, et ce, avant même qu'ils n'aient réussi à obtenir de l'argent des parts sociales et du financement.

« L'obstacle premier qu'on a c'est les sous parce qu'on doit dépenser de l'argent qu'on n'a pas au départ. Quand on commence, oui, on a une subvention, bien sûr, pour l'analyse de faisabilité à hauteur de 80 %. Mais on engendre déjà des dépenses parce qu'il y a le 20 %. Il faut tout le temps aller quêter, j'appelle ça des fois de

même [...] parce que ce n'est pas au comité provisoire à sortir de l'argent de leur poche pour ça.

Ça fait que là, qui paye ça? Et c'est ça des fois qui va rallonger le temps parce que là, tu dois vendre du membership tout de suite ce qui n'est pas facile quand que tu n'as pas rien de concret à ce moment-là. Souvent dans un petit village, ça ne couvrira pas non plus tout ce genre de dépenses là. Donc, les subventions et tout ça, ce n'est pas égal partout. Un territoire en a, l'autre territoire n'en a pas. Tout ça, cette démarchelà pour trouver ça, souvent ça peut occasionner des mois et des mois avant d'arriver à ça. Donc ça empêche, effectivement, d'avancer dans le processus, bien sûr. Ça, c'est le premier problème qu'on a majeur, je vous dirais. » – Claude

Caractéristiques des membres des comités provisoires

Pour les informateurs-clés qui sont membres des comités et porteurs des projets, il peut être difficile d'adopter un regard critique et de prendre du recul sur l'importance de leur implication. C'est pourquoi la plupart des constats dégagés dans cette section s'appuient sur les propos des informateurs-clés qui soutiennent les comités et émanent de l'analyse de différents points de vue sur le processus.

Implication des membres du comité provisoire

Le comité provisoire en place porte le projet, mais il semble que certains individus prennent davantage un rôle de leader. La prise en charge du projet, ou de certains volets de celui-ci, se partage et se transmet parfois entre les membres, au fil des étapes et des obstacles rencontrés. Le président du conseil d'administration, une fois la COOP mise en place, prendra aussi un rôle de leader.

Les porteurs de projet, qui en sont parfois également les instigateurs, jouent un rôle très important dans sa réussite. Un porteur de projet visionnaire, convaincant, crédible, charismatique et ayant un bon leadership peut aussi entretenir la motivation du comité et faciliter la création d'un réseau de contacts et le ralliement de partenaires financiers. Ces qualités lui permettent aussi de bien défendre le projet. Un porteur de projet rassembleur et apprécié de la population peut également favoriser la mobilisation de celle-ci.

« Puis ce leader-là il va convaincre la population à se mobiliser, mais il va convaincre aussi le maire, la MRC, la SADC, les partenaires financiers par sa crédibilité, sa prestance, puis ses compétences que c'est un bon projet. Fait que tout passe par là, puis si on n'est pas capable d'avoir ce type de personne-là ça veut pas dire que le projet ne se réalisera pas, mais ça veut peut-être dire que le projet va avoir des embûches. » – Alex

Selon notre analyse, il semble y avoir un trio d'éléments gagnants dans un projet de COOP : une population mobilisée, un bon porteur de projet et un projet pertinent auquel la population adhère, qui répond aux besoins et qui est viable.

Bien que le rôle du porteur de projet, qu'il soit assumé par un ou plusieurs membres, soit essentiel à la réussite du projet, la population doit elle aussi être une partie prenante de ce dernier, et ce, dès le début. Le leader doit aussi s'adapter au rythme du comité durant le processus.

Certes, l'aboutissement d'un projet de COOP sera facilité par un porteur de projet habile, mais le rôle des membres du comité est tout aussi important. En effet, selon notre analyse, leur implication est cruciale à l'aboutissement du projet : ils y investissent beaucoup de temps et d'énergie bénévolement. Mettre en place une COOP est un processus long et complexe, qui nécessite plusieurs rencontres, et demande beaucoup de travail. Les informateurs-clés rencontrés ont mentionné que les embûches peuvent affecter la motivation et engendrer un essoufflement du comité.

Les propos de deux informateurs-clés quant au lien entre la motivation de la population et celle du comité se complètent : les encouragements de la population supportent l'implication des membres du comité et, à l'inverse, la population est stimulée par le projet quand elle constate que le comité contribue activement au processus d'implantation de la COOP.

Parmi les COOPs à l'étude on retrouve des exemples de comités qui sont motivés, solidaires, engagés, déterminés et tenaces malgré les embûches, les longueurs et les difficultés.

« Parce que je pense qu'à travers le Québec ou à travers le territoire ce n'est pas dans tous les villages qu'ils ont les mêmes ressources. Je nous trouve chanceux, en fait, d'être aussi engagés, motivés puis qu'on se passe la balle un peu parce que je pense que ça ferait longtemps que, si on avait été un autre type de comité avec d'autres types de compétences, puis moins mobilisé, je pense que ça ferait longtemps qu'on aurait juste laissé tomber là. » – Sophie

Les membres des comités font aussi preuve de débrouillardise, alors qu'ils apprennent souvent au fur et à mesure du processus.

« On apprend, ça fait peur, mais on apprend! Je n'embarquerais plus jamais dans une autre affaire de même! Je ne savais pas dans quoi je m'embarquais » – **Jacqueline**

Expérience des membres du comité

Tel que souligné par plus de la moitié des informateurs-clés rencontrés, le manque de savoir expérientiel et théorique dans la mise sur pied d'un commerce constitue un défi important à surmonter pour les comités. Malgré la bonne volonté des membres, leur disponibilité et les informations mises à leur disposition, les comités dont les membres ont moins d'expérience trouveront probablement le processus plus ardu.

- « [...] je pense que l'inexpérience des membres du comité promoteur c'est une grosse barrière. On avance sans trop savoir... oui en le sachant parce que c'est écrit, mais on n'a pas l'expérience on n'a pas de vécu sur la mise en place d'un dépanneur. Donc, ça prend du temps [...] Puis, les promoteurs également qui sont... moi j'suis retraité, mais les autres sont travailleurs, ils n'ont pas toute la disponibilité pour le faire. Une réunion de temps à autre, puis, on a beau avoir beaucoup de bonne volonté, mais le fait qu'on est pas toujours disponible et qu'on est inexpérimenté, c'est probablement un élément retardateur ou qui nuit dans la poursuite du projet. » – Alain
- « Nous, on n'est pas outillé puis on n'a pas... Moi, j'ai un peu d'expérience dans ce type de projet là [...]. Puis, il y a [untel] aussi qui a travaillé beaucoup dans les associations, qui a fait beaucoup de bénévolat. Mais les autres personnes du comité, c'est difficile pour eux de comprendre ce que sont toutes ces étapes-là. Il y a beaucoup de remise en question, il y a beaucoup d'insécurité. » – Sophie

D'ailleurs, parfois, les comités ne sont pas au courant de l'aide et du soutien disponibles.

« c'est pas évident quand on est profane de connaitre l'aide qui est possible d'avoir. » – Gilles

Le fait que les membres du comité provisoire et du conseil d'administration possèdent une expérience professionnelle ou des compétences de base en gestion de projet, en entrepreneuriat ou en finances, constitue assurément un facteur de réussite selon quelques informateurs-clés. Idéalement, les membres auraient des compétences variées et complémentaires, pour faciliter la réalisation des différentes étapes.

« Idéalement c'est d'aller chercher une diversité de compétences pour que le conseil d'administration puisse couvrir la plupart des angles de décisions. [...] souvent on a de la difficulté à recruter des gens qui ont le profil business. On a des gens qui ont une belle volonté, parfois une disponibilité, mais ils n'ont pas nécessairement de compétences, ils n'ont pas nécessairement d'expérience au niveau de la finance, au niveau de la gestion d'une entreprise. Donc si on est capable d'aller chercher dans le milieu une ou deux personnes qui ont déjà géré des entreprises à titre privé, [...] ils savent c'est quoi les principaux impératifs de gestion. » - Alex

Un autre informateur-clé rencontré, qui œuvre également dans le domaine des coopératives, indiquait que le fait qu'un des membres ait de l'expérience dans la gestion d'un commerce alimentaire, ou à tout le moins dans la gestion d'une entreprise constituerait le profil idéal pour naviguer à travers la complexité d'un projet de mise en place d'une coopérative alimentaire. Cet informateur-clé met de l'avant l'importance que le président du comité possède un certain profil de compétences, mais que le comité ait aussi la capacité d'assurer la relève du projet si le président quittait ses fonctions. Il est d'ailleurs nécessaire, selon lui, de recruter un gérant qui a de l'expérience, pour assurer le bon fonctionnement de la COOP une fois qu'elle sera ouverte, sa rentabilité et sa pérennité.

« Donc si on est capable d'avoir 2-3 personnes au sein de l'administration qui ont la capacité de prendre la relève advenant le départ du président ça augmente assurément la possibilité de faire le projet. Parce que les analystes financiers à l'externe qui vont financer le projet vont regarder ces éléments-là. » – Alex

Ce n'est par contre pas toujours évident de recruter des gens qui ont ce profil dans les communautés où il y a un petit bassin de population et où il risque d'y avoir moins de personnes ayant des qualités de gestionnaire.

Les comités qui ont un bagage de connaissances et de compétences plus important auront certainement la chance de pouvoir réaliser certaines des étapes avec moins de difficulté, plus efficacement et en sollicitant moins de soutien externe.

Implication de parties prenantes

Selon les informateurs-clés rencontrés, les comités provisoires des COOPs à l'étude peuvent bénéficier du soutien de diverses parties prenantes : la municipalité, la MRC, les organisatrices communautaires de la santé publique, la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ), la FCAQ, des entrepreneurs de la région et d'autres coopératives alimentaires qui partagent de l'information. Le soutien offert par les divers organisations et organismes est de nature variée : appui au projet, soutien à la recherche de financement, offre d'un terrain pour construire la COOP, partage d'informations, etc. Ce soutien est apprécié par les comités, surtout lorsqu'ils manquent de savoirs expérientiels.

Intervieweuse : « Donc, y a-t-il quelque chose depuis le début qui vous a aidé à vous rendre au point vous êtes aujourd'hui? »

Jacqueline: « Les partenaires qui nous aident. [...] Pour des villages, je pense que c'est la base parce qu'on n'a pas les mêmes choses qu'en ville. Les gens n'ont plus, ils ont le même degré d'instruction. [...]. Ça fait toute la différence ça, d'avoir des gens qui nous appuient [...]. Je ne pense pas qu'ils vont décoller une COOP sans avoir d'appuis. Je ne sais pas comment ils font. À moins que tu aies travaillé dans ce domaine-là toute ta vie. »

Lors d'une rencontre entre l'équipe projet EffICAS et le groupe de travail composé d'acteurs terrain de la Côte-Nord, les organisatrices communautaires ont rappelé qu'elles sont disponibles pour offrir un accompagnement afin de faciliter la mobilisation de la population, aider à la formation du comité provisoire de la COOP et transmettre des renseignements sur les programmes de subvention offerts. Toutefois, aucun informateur-clé n'a mentionné avoir reçu un soutien des organisatrices communautaires de la santé publique sur la Côte-Nord ou avoir sollicité leur aide. Il se peut que les citoyens connaissent et interagissent avec les organisatrices communautaires, mais qu'ils ne sachent pas qu'elles font partie du réseau de santé publique. Ce service et le soutien de la santé publique semblent donc méconnus. Des intervenants issus d'autres réseaux offrent des services similaires.

D'ailleurs, les comités ne connaissent pas toujours toutes les ressources à leur disposition.

« c'est pas évident quand on est profane de connaître l'aide qui est possible d'avoir. » - Gilles

Certaines des MRC offrent aussi un soutien et un accompagnement pour diverses étapes du processus de démarrage de la coopérative (ex. : mise en contact avec d'autres organismes de soutien, renseignements sur les possibilités de financement, recherche et octroi de financement, accompagnement dans la rédaction du plan d'affaires).

La CDRQ ainsi que la DCAQ sont deux organismes qui œuvrent dans le domaine des coopératives au Québec. Plus précisément, la CDRQ aurait pour rôle de soutenir les aspects de recherche de financement lors du démarrage de la coopérative alimentaire et les aspects entourant la vie associative. Il a été indiqué au moment des entrevues que le soutien au regard de la vie associative pourrait également provenir de la FCAQ, mais que concrètement, ce n'était pas le cas. Quant à elle, la FCAQ joue un rôle de service-conseil notamment pour les aspects de démarrage de la coop, de gestion financière et d'administration de la coopérative.

Malgré les nombreux partenaires collaborant aux projets et le soutien offert, certains informateurs-clés auraient aimé se sentir davantage encadrés ou quidés.

« Nous autres ce qu'on aurait aimé, c'est que quelqu'un nous dise : bon vous devez faire telle démarche [...]. Mais personne... on a appris à marcher. Quand t'apprends à marcher, tu culbutes, tu tombes, tu te fais mal. Ben c'est ça, dans ce projet-là c'est ça qui est arrivé. On a travaillé pis ben souvent, pour rien, on aurait pu procéder autrement et ça aurait été beaucoup moins exigeant. » - Louise

D'un autre côté, un informateur-clé œuvrant dans le domaine des coopératives insiste sur le fait que les comités devraient être autonomes pour certaines étapes, dont la rédaction du plan d'affaires, afin de démontrer qu'ils sont en mesure de prendre en charge leur projet.

Le soutien de différents organismes est utile, mais comme abordé à la section portant sur les finances, l'appui de la municipalité s'avère un réel facilitant et est même jugé comme nécessaire dans certains contextes, surtout dans de petites communautés, selon certains informateurs-clés rencontrés.

« C'est là où si la municipalité ou la MRC n'est pas impliquée dans le dossier, malheureusement, je ne pense pas que ça va fonctionner. Le succès vient vraiment d'un amalgame de tous ces gens-là qui se regroupent ensemble pour faire un succès bien sûr de ça. » – Claude

Le fait que la municipalité démontre son implication permet de donner de la crédibilité au projet et permet d'attirer d'autres acteurs de soutien, notamment pour le financement. Le soutien qu'une municipalité offre à un projet de COOP est toutefois tributaire des convictions des élus en poste.

Bref, le soutien reçu est un réel facilitant aux projets, lorsqu'il est jugé suffisant par les comités. Par contre, ceux-ci aimeraient tout de même avoir plus d'assistance.

Rôle d'un chargé de projet

Dans les premières entrevues semi-dirigées, un informateur-clé a avancé que l'embauche d'un chargé de projet externe et expérimenté, attitré à leur projet de COOP aurait grandement facilité et accéléré le déroulement du processus. Pour les entrevues subséquentes, une question à ce propos a donc été ajoutée au quide d'entrevue. Tous ceux qui ont été interrogés à ce sujet ont reconnu que l'ajout d'un chargé de projet serait un atout au processus de mise en place d'une COOP.

Comme mentionné précédemment, les comités provisoires peuvent bénéficier du soutien d'une multitude d'acteurs. Toutefois, les comités ne savent pas toujours vers qui se tourner et assurer la communication et la concertation entre tous ces acteurs de soutien s'avère un défi.

Selon le point de vue des informateurs-clés, un chargé de projet serait utile pour aider à la planification du projet, en suivre l'avancement, structurer le processus, apporter du soutien et une expertise et donc pourrait accélérer le processus, surtout dans le cas d'un manque d'expérience du comité. Un chargé de projet permettrait d'enlever de la pression des épaules des bénévoles. Il pourrait également mettre à profit son réseau de contacts et répondre aux questions.

« il me semble moi, que des coopératives il s'en crée suffisamment pour qu'au lieu qu'on ait à... comment je dirais, qu'un comité promoteur au lieu de se charger de tout ce travail-là, s'il y avait des gens qui étaient embauchés par des organisations, qui étaient un peu des lanceurs d'entreprises, il y en aurait quelques-uns au Québec, lanceurs de coopératives. Donc, ce que j'imagine, c'est que lorsqu'on veut démarrer

une coopérative, un comité de promoteur est mis en relation avec un lanceur comme ça qui, lui, connait parfaitement toutes les étapes, parce qu'il l'a fait à maintes reprises, il connait les contacts, il connait les étapes, il connait les sources de financement. À ce moment-là on pourrait raccourcir de 30 à 50 % la durée de mise en place d'une coopérative. » – Alain

Quelques informateurs-clés ont convenu que pour que son rôle soit le plus utile possible, le chargé de projet devrait se joindre au projet dès les premières étapes.

Cependant, dans le contexte où le financement des projets de COOP représente un défi et que l'ajout d'un chargé de projet serait un service dont les coûts s'additionneraient aux autres dépenses, certains informateurs — clés ont suggéré que ce service pourrait s'inscrire dans un programme gouvernemental, afin que les comités puissent en bénéficier gratuitement. Un informateur-clé soumettait l'idée qu'il serait intéressant que le chargé de projet soit issu de la région dans laquelle s'implantera la COOP, pour qu'il puisse bien connaître les enjeux locaux. Deux autres informateurs-clés indiquaient que le mieux serait qu'il devienne le futur gestionnaire de la coopérative, pour faciliter la transition.

En somme, les informateurs-clés rencontrés ont identifié plusieurs facteurs qui peuvent faciliter ou complexifier, selon le contexte, leur projet de mise en place d'une coopérative alimentaire. Le tableau 5 présente ces facteurs. Certains éléments, s'ils sont présents, peuvent aider à l'avancement du projet, qui est reconnu comme étant relativement complexe, long et coûteux. Une bonne mobilisation citoyenne, une vision partagée par tous les acteurs qui gravitent autour du projet, un porteur de projet et des membres du comité mobilisés et dotés d'un certain savoir expérientiel, ainsi qu'un soutien, notamment financier, représentent des facteurs-clé de succès du projet. Le financement et l'assignation d'un chargé de projet a été mentionné comme une solution pouvant grandement faciliter et raccourcir le processus, en permettant entre autres de pallier les difficultés laissées par l'absence de certains facteurs facilitants.

Éléments clés du processus d'implantation d'une COOP dans les communautés Tableau 5 à l'étude

Éléments clés du processus	Exemples d'éléments favorables	Exemples d'éléments défavorables
Mobilisation citoyenne	Exprimée par : L'achat de parts sociales; Les encouragements; La participation aux consultations; L'implication dans le comité provisoire; L'implication bénévole à la coop.	 L'intensité de la mobilisation peut varier avec le temps et selon les difficultés rencontrées. Certains groupes de la population peuvent être moins favorables au projet (ex. : clivage dans la communauté, partisanerie, etc.).
Durée du développement du projet	 Les personnes mobilisées ont du temps à consacrer au projet. Un processus plus long peut avoir l'avantage de permettre au projet de murir et d'assurer une meilleure concertation. La reprise collective d'un commerce alimentaire qui ferme ses portes simplifie le processus et réduit les délais. 	Les personnes mobilisées ont un travail à temps plein ou ne peuvent pas investir beaucoup de temps dans le projet.
Aspects financiers	 Le soutien de la municipalité : congé de taxes, don d'un terrain, prêt d'un local, etc. L'utilisation des services d'entrepreneurs locaux qui offrent des rabais. Le projet est viable financièrement à moyen et à long terme. L'obtention d'un soutien financier de la municipalité, de la MRC, d'entreprises privées ou d'organismes d'économies sociales. 	 La nécessité de construire un nouveau bâtiment et son coût élevé. Les dépenses associées aux premières étapes du comité provisoire avant l'obtention du financement. La faible densité de la population et le bassin de desserte limité.
Membres du comité provisoire	 Le porteur de projet possède un bon leadership et une vision du projet. Les membres du comité provisoire et du conseil d'administration ont des expertises pertinentes et complémentaires. 	 Le projet est porté par une seule personne, ce qui peut remettre en cause tout le projet si ce dernier démissionne. Le manque de savoir expérientiel et théorique sur l'implantation d'un commerce.
Parties prenantes	Plusieurs organismes peuvent soutenir le comité provisoire et collaborer à l'implantation de la coop.	Les comités provisoires sont peu ou pas informés du soutien disponible.
Chargé de projet	La personne responsable du projet est expérimentée dans l'implantation de coopératives.	 L'embauche d'un chargé de projet représente un coût pour le projet. Une personne ayant les qualifications requises peut être difficile à recruter.

3.3.3 Retombées potentielles à la suite de l'ouverture des coopératives alimentaires

Retombées sociales

Les informateurs-clés ont été nombreux à mentionner des retombées sociales dans leur communauté après l'ouverture de la coopérative. D'abord, il a été évoqué à plusieurs reprises que la coopérative fait ou fera office de lieu de rassemblement et d'échanges pour les résidents. L'importance de créer des lieux propices aux contacts sociaux pour le maintien d'une bonne santé mentale a été réitérée par une informatrice-clé :

« L'objectif c'est vraiment de servir des aliments de base de type dépanneur à la population, mais c'est aussi de créer un lieu de rencontre. Parce qu'on s'est rendu compte que, c'est sûr qu'on n'a pas beaucoup de commerces, on n'a pas beaucoup d'endroits pour se rassembler. On trouvait que le dépanneur c'était un endroit où les gens n'allaient pas juste faire leurs commissions, mais allaient souvent socialiser puis allaient souvent aussi se rencontrer. C'était un petit peu la place qu'on disait aux potins. Un peu de prendre des nouvelles des gens du village puis de savoir un peu comment ça va. » – Sophie

D'autre part, un informateur-clé a mentionné que les employés dans sa coopérative jouaient le rôle de sentinelle et veillaient en quelque sorte au bien-être des personnes seules ou vieillissantes. En effet, plusieurs résidents de la communauté profitent de leur passage dans le commerce pour socialiser, la coopérative devenant ainsi un lieu de rassemblement. Ainsi, l'absence d'un client régulier soulève des questionnements de la part des employés ou des autres clients de la COOP et les incite à prendre de ses nouvelles.

La présence d'une coopérative dans la communauté semble également influencer positivement le sentiment d'appartenance et de fierté des résidents envers leur communauté.

« En tout cas, ça vitalise la communauté. [...] ça amène un sentiment d'appartenance, de fierté, ça mobilise les gens. Les gens sont fiers, puis s'impliquent aussi. » Frédérique

La notion d'appartenance a été également évoquée par un informateur-clé qui a indiqué que le comité provisoire trouvait important de créer une coopérative plutôt qu'un commerce privé, afin que ce lieu appartienne à la communauté.

De façon intéressante, des retombées positives de l'implication bénévole ont été mentionnées par un informateur-clé. En effet, selon lui, les personnes réalisant du bénévolat se sentent utiles et améliorent leur sentiment de compétences.

« Il y a des gens qui travaillent bénévolement aussi. Fait que si les gens s'impliquent parce qu'ils travaillent ou sont bénévoles à la COOP ça augmente leur sentiment de compétences. Ça va aussi développer d'autres choses. Il n'y a rien de mieux que de se sentir utile. » – Frédérique

Finalement, la coopérative peut servir d'outil de développement local, puisque les profits réalisés peuvent être réinvestis dans d'autres services requis dans la communauté. Par exemple, ils peuvent soutenir un projet de transformation des aliments frais invendus en mets prêts-àmanger offerts à moindre coût, pour des personnes à faible revenu.

« L'idée c'est qu'on offre des services supplémentaires si on a une marge générée par notre projet initial COOP, je vais l'appeler la vache à lait. Donc ça revient aussi pour offrir des services à la population qui en a besoin. Fait que c'est vraiment important. Ça peut devenir un outil de développement local intéressant. » – Alex

Ça pourrait même devenir, vu que c'est coopératif, ça pourrait même être un lieu où il pourrait y avoir des ateliers sur l'alimentation. À plus long terme, parce qu'on aimerait ça créé une bâtisse, mais dire bien on la fait sur deux étages au cas où qu'il y aurait un autre projet ? Il pourrait y avoir des ateliers de cuisine collective. Il pourrait y avoir tellement de choses. » - Sophie

En bref, selon les entrevues réalisées lors de la phase 1, il semble qu'une coopérative puisse bel et bien répondre aux besoins ressentis par les communautés, c'est-à-dire ceux qui ont suscité le démarrage du projet (améliorer l'accès aux aliments, revitaliser la communauté et offrir divers services à la population). Il semble également que certaines des retombées positives dépassent celles anticipées et les besoins que la communauté voulait combler en créant une coopérative alimentaire, par exemple, les sentinelles pour les personnes aînées de la communauté et le regain d'intérêt des familles de s'établir dans la communauté.

Retombées économiques

Ce type de retombées était anticipé par l'ensemble des informateurs-clés. Ils ont identifié des retombées sur l'économie locale, mais aussi sur les finances personnelles des citoyens. En effet, les informateurs-clés envisagent ou observent que l'ouverture de la coopérative a un rôle positif dans la création d'emplois, permet la vente de produits d'entreprises locales, favorise le tourisme, augmente l'attrait pour de nouveaux résidents et limite l'exode. De plus, quelques informateurs-clés ont mentionné que la présence d'une coopérative alimentaire pourrait réduire les coûts d'essence associés aux déplacements vers les grands centres pour se procurer des aliments. Le détail des retombées économiques évoquées lors des entrevues est disponible à l'annexe 7.

Retombées sur l'alimentation

Lorsque questionnés sur les impacts potentiels de l'ouverture de la coopérative, les informateurs-clés n'ont pas mentionné d'effets potentiels sur la qualité de l'alimentation des résidents, à l'exception d'une personne. En effet, elle estime que puisque des aliments frais seront disponibles plus près du domicile des citoyens, la qualité de leur alimentation pourrait être améliorée.

« [...] ça amène un sentiment d'appartenance, de fierté, ça mobilise les gens. [...] Puis après ça donne accès à une saine alimentation. [...] Fait que ça va favoriser une alimentation plus saine aussi parce que ces aliments frais là il faut que tu les aies à portée. » – Frédérique

DISCUSSION 4

Le premier objectif de ce rapport était de dresser un portrait initial des ménages et de leur communauté : quelles sont leurs caractéristiques sociodémographiques, la qualité de leur alimentation, leur santé ainsi que la vitalité des communautés et le bien-être d'y vivre. Il a également pour second objectif de documenter en profondeur le processus de mobilisation des acteurs concernant l'environnement alimentaire local au moment du portrait initial. Ce dernier constitue les données de base qui permettront d'évaluer dans un deuxième et un troisième temps l'effet de l'implantation de coopératives alimentaires sur l'alimentation, la santé, la vitalité et le bien-être de communautés rurales isolées.

Le premier résultat de ce portrait démontre une des répercussions de la présence limitée ou inexistante de commerces alimentaires dans les communautés à l'étude, c'est-à-dire la nécessité de de se déplacer sur de longues distances pour acquérir des aliments. En effet, dans l'échantillon de répondants vivant en Côte-Nord, la distance moyenne pour faire l'aller-retour de sa résidence à son détaillant principal est de 100 km, certains doivent même parcourir un trajet totalisant plus de 200 km.

Cette distance moyenne parcourue vers le détaillant principal (50 km) s'avère plus longue que la distance moyenne entre le domicile et le commerce alimentaire le plus proche (16 km). En effet, certains répondants ne choisissent pas le commerce le plus proche de leur résidence pour y faire le plus gros de leurs achats alimentaires. Les réponses fournies à la question portant sur la raison expliquant le choix du détaillant principal suggèrent que le commerce le plus proche ne répond pas aux besoins des répondants en matière de prix ou de qualité des produits. Il se peut aussi que le détaillant principal choisi soit loin du domicile, mais qu'il soit près du lieu de travail.

Puisque le projet EffICAS s'intéresse à des secteurs qualifiés de déserts alimentaires, les longues distances à parcourir pour acquérir des aliments ne sont pas surprenantes. Il n'en demeure pas moins que cette réalité ne correspond pas à un environnement alimentaire favorable à une saine alimentation. En effet, on peut penser qu'un faible accès prolongé à des aliments nutritifs, surtout les fruits et légumes frais, pourrait avoir des conséquences négatives sur leur consommation, et donc potentiellement sur la qualité de l'alimentation globale des individus. Cependant, le devis actuel de l'étude ne permet pas de tester cette hypothèse. Un informateurclé a également formulé la réflexion suivante sur ce sujet :

« Un moment donné tu y vas avec ce que tu as. Je ne sais pas si les gens utilisent plus de congelés, si les gens mangent moins de fruits et légumes parce qu'un moment donné on y va chacun avec nos habitudes quand on n'a pas accès à certains aliments on n'en mange pas. [...] Ce n'est peut-être pas dans leurs habitudes parce qu'ils ne l'avaient pas accessible. » - Frédérique

Les prochaines phases de ce projet de recherche exploreront l'effet de la modification de l'environnement alimentaire sur la qualité de l'alimentation. Il est donc important de mesurer l'alimentation actuelle des répondants. Seul le quart des répondants de la Côte-Nord ayant participé à l'étude rapportent consommer des fruits ou des légumes plus de cinq fois par jour, en excluant les jus de fruits et de légumes. En comparaison, selon les données de l'ESCC 2020, le tiers des Québécois de 12 ans et plus (34,3 %) rapportaient consommer des fruits et légumes plus de cinq fois par jour (Statistique Canada, 2021). L'OMS recommande de consommer quotidiennement un minimum de 400 g de fruits et légumes, soit l'équivalent de cinq portions ou plus par jour (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2018; World Health Organization, 2003). Comme une mesure de la fréquence de consommation quotidienne de fruits et légumes approxime le nombre de portions consommées quotidiennement (Traynor et collab., 2006), on peut penser que seul un répondant sur quatre, participants à l'étude, consomme autant ou plus de fruits et légumes que le recommande l'OMS. Quant à l'outil bref d'évaluation de la qualité de l'alimentation, il a permis d'évaluer que deux répondants sur trois ont une alimentation de faible qualité. Ainsi, il semblerait que l'alimentation de plusieurs des répondants mériterait d'être améliorée.

Ce portrait permet également d'observer que l'insécurité alimentaire liée au revenu semble être particulièrement présente chez les ménages des communautés à l'étude en Côte-Nord. En effet, le quart d'entre eux (26 %) ont vécu une situation d'insécurité alimentaire (marginale, modérée ou grave) dans les 12 mois précédents. Rappelons qu'un adulte en situation d'insécurité alimentaire aura, par exemple, indiqué avoir eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent, avoir réduit sa portion ou sauté des repas ou avoir perdu du poids en raison d'un manque d'argent pour se nourrir. Bien que non parfaitement comparable pour des raisons méthodologiques⁶, cette proportion semble supérieure à l'insécurité alimentaire rapportée dans le cadre de sondages en ligne réalisés par l'INSPQ durant la même période (16 % et 18 % des ménages étaient en insécurité alimentaire entre février et octobre 2021; (Plante et Paquette, 2022). Cette prévalence importante de l'insécurité alimentaire chez les ménages de l'étude est préoccupante puisque des études ont montré des liens entre l'insécurité alimentaire, une moindre qualité de l'alimentation et une moins bonne santé physique et mentale (Food and Agriculture organization of United Nations, 2009).

Outre la situation d'insécurité alimentaire qui se vit dans les ménages, le concept de sécurité alimentaire peut aussi s'appliquer aux communautés (un concept distinct). En effet, le premier concept — l'insécurité alimentaire — est surtout lié au revenu disponible pour un ménage pour se nourrir, alors que la sécurité alimentaire communautaire regroupe les concepts d'accès physique et économique aux aliments, d'aliments sains, de quantité disponible et d'acceptabilité

Les deux questionnaires utilisent des questions tirées du module MESAM de l'ESCC. Toutefois le sondage INSPQ utilise quatre des 18 questions du MESAM et le projet EffICAS en utilise huit. Les périodes de référence sont aussi différentes, le sondage INSPQ dans le dernier mois, et pour EffICAS dans les derniers 12 mois.

sociale. En fait, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture indique que « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (tiré et traduit de (Food and Agriculture organization of United Nations, 2009). Ainsi, d'après le portrait initial réalisé, les communautés étudiées n'atteignent pas la pleine sécurité alimentaire en raison d'un accès physique insatisfaisant et instable aux aliments sains (faible accès aux commerces alimentaires, enjeux d'approvisionnement et fermetures temporaires de la route lors de tempêtes hivernales).

Les résultats recueillis à Saint-Luc-de-Matane, communauté ayant une coopérative alimentaire depuis 2019, suggèrent que cette dernière est un facteur de résilience du système alimentaire. En effet, selon le cadre conceptuel CLIMATED (Worstell, 2020) les coopératives alimentaires contribuent à assurer certaines des caractéristiques des systèmes alimentaires résilients comme l'organisation autonome locale, la redondance et la diversité. En effet, comme le montrent aussi les propos recueillis auprès des informateurs-clés, les coopératives sont relativement indépendantes et moins basées sur des sources d'approvisionnement uniques ce qui leur permet une certaine agilité en période de crise comme celle engendrée par la COVID-19 (Worstell, 2020).

Le second objectif poursuivi dans le cadre de ce rapport était de documenter le processus de mobilisation des acteurs entourant l'environnement alimentaire local. Les entretiens auprès d'informateurs-clés ont permis de confirmer que l'implantation d'une coopérative alimentaire dans leur communauté visait à améliorer l'accès physique aux aliments, mais aussi à contribuer à la revitalisation de leur communauté et à offrir de nouveaux services non alimentaires. Ces informateurs-clés ont également souligné qu'une bonne mobilisation citoyenne, une vision partagée par les acteurs gravitant autour du projet, la présence d'un porteur de projet et de membres du comité expérimentés, ainsi que du soutien conseil et financier sont des facteurs de succès pour les projets de coopératives.

Les constats issus des entretiens présentent des similitudes avec les facteurs favorables à la mise en place de coopératives de services de proximité énoncés dans le guide d'accompagnement produit par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), destiné aux accompagnateurs des comités promoteurs de coopératives de services de tout type (CQCM, 2008). En effet, ce guide souligne notamment l'importance de l'expérience des membres du comité et de la complémentarité de l'expertise de ceux-ci pour le bon déroulement du projet. Le CQCM identifie également comme facteurs facilitants la participation de la population au projet lors des assemblées publiques ou à titre de bénévole, par exemple, ainsi que l'accès facilité à du soutien financier. De plus, certains aspects financiers sont à prendre en compte pour la réalisation d'un projet de coopérative : le fait que la petite taille d'une population peut représenter une contrainte pour la rentabilité du projet, l'importance des sommes déboursées

par les résidents mensuellement à la COOP et l'endettement initial qui influencera la viabilité financière du projet à long terme.

De manière similaire, le TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire), un organisme québécois, s'est intéressé aux enjeux de pérennité, aux facteurs de succès et à des pistes de réussite des entreprises collectives du domaine agroalimentaire (organismes à but non lucratif, coopératives et mutuelles) (TIESS, 2022). Leurs constats, établis grâce à des entretiens auprès de directions générales et de membres de conseils d'administration d'entreprises d'économie sociale québécoises, sont similaires à ceux de l'étude EffICAS. Les entretiens réalisés par le TIESS ont également permis de noter l'importance de répondre aux besoins de la communauté, de s'entourer de partenaires expérimentés et de recevoir un accompagnement externe, du leadership du porteur de projet et de la complémentarité des compétences de l'équipe. Ils ont également identifié comme bonnes pratiques la réalisation d'un transfert de connaissances entre ces personnes pour assurer une relève ainsi qu'une bonne gestion financière. Comme le TIESS a examiné des initiatives déjà implantées, il leur a été possible de constater qu'il est favorable que la personne responsable de l'entreprise à la suite de son implantation soit en mesure de maintenir le cap sur la mission initiale en dépit des obstacles. La gouvernance démocratique et l'implication de la communauté sont également ressorties dans les entrevues comme moyens pour assurer le maintien de la mission initiale. De manière intéressante, le TIESS a soulevé, qu'afin de répondre aux besoins des consommateurs et soutenir la viabilité, une nouvelle entreprise collective doit offrir des produits ou services différents de la concurrence ou offrir des produits ou services ayant une valeur ajoutée pour le consommateur (ex.: prix plus bas).

Lors des entrevues, deux moyens pour soutenir les comités provisoires et accélérer le processus d'implantation des COOPs sont ressortis. Le premier moyen, appuyé par plusieurs informateursclés, est l'embauche d'un chargé de projet rémunéré et possédant une expertise dans le démarrage de coopérative dédié à chacun des projets de coop. Selon les informateurs-clés, idéalement, ce service serait sans frais pour les coopératives et aiderait à l'implantation de ces dernières. Le deuxième, bien que non directement évoqué par les informateurs-clés, pourrait être la mise à disposition d'une petite subvention de démarrage de quelques milliers de dollars pour chacun des projets de coopérative afin de couvrir les premières dépenses liées au projet, dépenses qui sont actuellement payées par les bénévoles eux-mêmes (ex. : encre et papeterie pour impressions de documents et sondage à la population).

La documentation du processus de mobilisation lié à l'implantation d'une coopérative dans le cadre du projet indique que cette dernière a le pouvoir de contribuer à la vitalité et au bien-être de sa communauté. En effet, l'engagement de leaders visionnaires et compétents dans la communauté et l'utilisation du modèle coopératif afin de rassembler la communauté autour d'un projet commun sont des facteurs favorables à la revitalisation d'une communauté selon les

travaux du Groupe de travail sur les communautés dévitalisées du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010). L'arrivée d'un ou des services de proximité peut également contribuer à l'attractivité de la communauté (Groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010). De plus, la réussite d'un projet collectif, le développement d'un lieu de rencontre et d'échanges et la possibilité de s'engager bénévolement sont tous les éléments observés qui contribuent au sentiment d'appartenance à la communauté, élément important au concept de la vitalité des communautés (Groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010). À la suite de l'implantation des coopératives, ces constats tirés des entretiens et portant sur la contribution des COOPs à la vitalité des communautés pourront être bonifiés par l'analyse de l'évolution des indicateurs de perception des répondants de la vitalité et du bien-être de leur communauté avant et après l'implantation des COOPs.

Finalement, les constats formulés dans ce rapport concernent notamment les besoins initiaux ayant menés à l'ouverture de coopératives alimentaires. On peut penser que ces besoins d'amélioration de l'accès physique aux aliments, la revitalisation de la communauté et l'ajout de services pourraient également être satisfaits par l'implantation d'un commerce alimentaire de type privé ou un autre type d'entreprise d'économie sociale, le tout reste à être démontré.

LIMITES ET FORCES DU PROJET EFFICAS 5

Principales limites 5.1

Les principales limites de recherche sont liées à la collecte de données auprès des ménages : la petite taille d'échantillon, la nature autorapportée des données et leur analyse partielle, et le caractère non généralisable de certains résultats.

La taille d'échantillon de cette étude est petite (163 ménages situés sur la Côte-Nord). Cela pourrait se traduire par une puissance statistique insuffisante pour démontrer les effets réels de l'ouverture des coopératives alimentaires sur les variables d'intérêt. Cette limite est toutefois liée à l'objet de l'étude : comme celle-ci porte spécifiquement sur des communautés possédant une petite population, le bassin de répondants potentiels demeure petit.

Aussi, une majorité des données est autorapportée, ce qui représente une limite plus importante pour les mesures associées à l'alimentation, le poids et la taille puisque ceux-ci sont particulièrement sujets à des biais de désirabilité sociale (Hebert et collab., 1995; Taylor et collab., 2019; Kirkpatrick et collab., 2014). Par exemple, la fréquence de consommation de fruits et légumes pourrait être sur-déclarée.

Par ailleurs, les données liées à la nature et l'emplacement géographique des divers commerces alimentaires et autres sources alternatives (jardins, services de dépannage alimentaire) fréquentés n'ont pas encore été exploitées entièrement. L'information sur l'accès physique aux aliments, en termes de nombre et de diversité de commerces, ou de fréquentation et de distance parcourues, est donc pour le moment incomplète.

Le portrait initial dressé à partir des questionnaires repose sur des ménages recrutés sur une base volontaire et résidant dans trois communautés de la Côte-Nord. Le portrait sur l'accès aux aliments en période de pandémie de COVID-19 inclut une seule communauté du Bas-Saint-Laurent. Aucune pondération des données n'a été effectuée et l'échantillon de convenance pourrait ne pas être représentatif de l'ensemble de la population étudiée.

Finalement, les entrevues qualitatives comportent aussi des limites. D'abord, les propos recueillis sont propres aux personnes rencontrées, qui ont été sélectionnées sur la base de leur implication dans le domaine des coopératives. Malgré le fait que nous estimons avoir atteint la saturation des données, il est probable que certains points de vue ou expériences ne soient pas représentés. Le biais de désirabilité sociale peut aussi avoir influencé les informateurs-clés à présenter leurs expériences plus positivement que dans la réalité. En plus de ne pas être généralisables, l'analyse et l'interprétation de ces données ont été réalisées par des nutritionnistes avec un intérêt en santé publique ce qui teinte leurs interprétations des expériences des répondants.

Principales forces 5.2

Les principales forces de ce projet de recherche sont l'étude de communautés ayant un facteur collectif de vulnérabilité, le devis mixte, l'expérience naturelle ainsi que l'utilisation de mesures provenant d'outils validés. L'utilisation de questionnaires papier et la généralisation possible de certains résultats de la documentation du processus d'implantation d'une coopérative alimentaire sont également des forces du projet.

Comme les communautés à l'étude ont été sélectionnées en fonction de la présence de secteurs qualifiés de déserts alimentaires (qui combinent un faible accès aux commerces offrant des aliments sains et une certaine défavorisation), l'étude EffICAS étudie des communautés qui sur le plan collectif possèdent deux facteurs de vulnérabilité défavorable à la saine alimentation.

Le devis mixte a permis de poursuivre les deux objectifs principaux de l'étude. Les entretiens auprès d'informateurs-clés ont également eu pour avantage de faire connaître à l'équipe de recherche certains aspects de la réalité vécue dans les communautés à l'étude ainsi que leurs enjeux spécifiques. Cela a permis notamment d'ajouter au questionnaire les concepts de vitalité et de bien-être en communauté à la suite des premiers entretiens avec les informateurs-clés et de contextualiser certains résultats quantitatifs obtenus auprès des ménages. Aussi, les informations initialement recueillies dans le cadre des entretiens semi-dirigés ont pu être validées lors d'une rencontre d'échanges avec des acteurs locaux et mises en lien avec certaines données colligées dans le questionnaire aux ménages (méthode de la triangulation des données).

Le projet évalue des expériences naturelles d'implantation de coopératives alimentaires. Cela représente une opportunité d'identifier les enjeux, les facteurs facilitants et les barrières réellement vécus par les acteurs sur le terrain. Cette compréhension est nécessaire pour l'amélioration éventuelle des processus liés à l'implantation.

Tel que mentionné dans la section méthodologie, le questionnaire aux ménages regroupe différents éléments tirés d'outils existants et préalablement validés. Peu d'initiatives régionales ou locales de santé publique sont évaluées. De plus, les ressources nécessaires à une évaluation rigoureuse qui utilise des outils de mesures validées ne sont pas à la portée de toutes les DRSP. Notre étude vise ultimement à combler cette lacune.

En raison des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, il était impossible de se rendre dans les communautés afin d'accompagner les répondants pour remplir le questionnaire en ligne, comme initialement prévu dans l'étude. La solution alternative de mettre à la disposition des résidents des questionnaires papier dans leur communauté a certainement permis à des personnes moins familières avec l'utilisation de l'Internet ou n'y ayant pas accès de participer à l'étude. Un peu plus de 50 questionnaires ont été remplis sur support papier, ce qui représente environ le quart des questionnaires retenus pour les analyses.

Contrairement aux constats issus des données des questionnaires aux ménages, certains des facteurs facilitants et barrières liés à l'implantation de coopératives alimentaires issus de l'analyse des entretiens semi-dirigés pourraient s'appliquer à d'autres projets de COOPs au Québec. En effet, on peut penser que des comités provisoires de projet ailleurs en province vivent des situations et des enjeux similaires. On peut émettre l'hypothèse qu'un autre type de commerce alimentaire (privé ou entreprise d'économie sociale) pourrait permettre de répondre aux mêmes besoins de la communauté qu'une coopérative. L'examen des retombés de ces différents types de commerces représente un autre champ de recherche à explorer.

6 CONCLUSION

Le portrait initial de l'étude EffICAS permet notamment de mieux comprendre l'environnement alimentaire des communautés rurales et isolées géographiquement désirant se pourvoir d'une coopérative, leurs besoins spécifiques et les ressources humaines, financières et structurelles requises pour le démarrage d'une COOP.

Certains des résultats observés dans ce portrait étaient attendus puisqu'ils sont le reflet des critères de sélection des communautés pour l'étude. Toutefois, la magnitude des distances parcourues, en moyenne 100 km aller-retour, pour se rendre au détaillant principal demeure surprenante et soulève un important enjeu de sécurité alimentaire pour ces communautés.

Les collectes de données qui seront réalisées à court et long terme après l'ouverture des coopératives alimentaires permettront d'évaluer si l'amélioration de l'accès aux aliments, notamment les aliments sains, a un effet sur l'alimentation et l'IMC des répondants. Elles permettront aussi de mesurer si l'arrivée d'un nouveau commerce contribue à la vitalité et au bien-être de la communauté et si les retombées économiques et sociales attendues évoquées lors des entretiens se sont concrétisées.

Ce projet de recherche à terme, c'est-à-dire dans quelques années, espère générer de nombreuses connaissances sur l'implantation de coopératives alimentaires en milieu rural, connaissances qui pourront être utilisées ailleurs au Québec.

RÉFÉRENCES

- ABEYKOON, A. H., R. ENGLER-STRINGER ET N. MUHAJARINE (2017). « Health-related outcomes of new grocery store interventions: a systematic review », Public Health Nutrition, vol. 20, n° 12, p. 2236-2248.
- ABUSABHA, R., D. NAMJOSHI ET A. KLEIN (2011). « Increasing access and affordability of produce improves perceived consumption of vegetables in low-income seniors », Journal of the American Dietetic Association, vol. 111, n° 10, p. 1549-1555.
- BALDWIN, C., P. VINCENT, J. ANDERSON et P. RAWSTORNE (2020). « Measuring Well-Being: Trial of the Neighbourhood Thriving Scale for Social Well-Being Among Pro-Social Individuals », International journal of community well-being, vol. 3, no° 3, p. 361-390.
- BLACK, C., G. MOON et J. BAIRD (2014). « Dietary inequalities: what is the evidence for the effect of the neighbourhood food environment? », Health & Place, vol. 27, p. 229-242.
- BOOKER, C. L., S. HARDING et M. BENZEVAL (2011). « A systematic review of the effect of retention methods in population-based cohort studies », BMC Public Health, vol. 11, n° 1, p. 249.
- CADIEUX, É., D. CORBEIL et J. PAYETTE (2017). Accessibilité géographique aux commerces d'alimentation: outil pour comprendre et utiliser la cartographie des unités résidentielles répondant aux critères de désert alimentaire. Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation et Service de promotion, prévention et organisation communautaire. https://www.cissslanaudiere.gouv.gc.ca/fileadmin/internet/cisss lanaudiere/Documentation/Sante publique/Themes/S ecurite alimentaire/Desert alimentaire-Outil-VF.pdf
- CALDWELL, E. M., M. M. KOBAYASHI, W. M. DUBOW et S. M. WYTINCK (2009). « Perceived access to fruits and vegetables associated with increased consumption », Public Health Nutrition, vol. 12, n° 10, p. 1743-1750.
- CARBONNEAU, E., J. ROBITAILLE, B. LAMARCHE, L. CORNEAU et S. LEMIEUX (2017). « Development and validation of the Perceived Food Environment Questionnaire in a French-Canadian population », Public Health Nutrition, vol. 20, n° 11, p. 1914-1920.
- CDRQ (2021). Se lancer en affaire avec une coopérative [webinaire]
- CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION (2014). « CDC Zoning to Encourage Healthy Eating -Winnable Battles - Public Health Law », http://medbox.iiab.me/modules/encdc/www.cdc.gov/phlp/publications/winnable/zoning obesity.html (consulté le 7 février 2014).
- CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION (2014). Healthier Food Retail: An Action Guide for Public Health Practitioners, Department of Health and Human Services. https://www.cdc.gov/nccdphp/dnpao/statelocal-programs/pdf/Healthier-Food-Retail-guide-full.pdf
- CHAPUT, S., G. MERCILLE, L. DROUIN et Y. KESTENS (2018). « Promoting access to fresh fruits and vegetables through a local market intervention at a subway station », Public Health Nutrition, vol. 21, n° 17, p. 3258-3270.
- CQCM (2008). « Coopératives de services de proximité Guide d'accompagnement », https://www.cgcm.coop/site/assets/files/1496/quide accompagnement services de proximiteversion telechargeable.pdf.

- CUMMINS, S., E. FLINT et S. A. MATTHEWS (2014). « New Neighborhood Grocery Store Increased Awareness Of Food Access But Did Not Alter Dietary Habits Or Obesity », Health Affairs, vol. 33, n° 2, p. 283-291.
- DIBSDALL, L. A., N. LAMBERT, R. F. BOBBIN et L. J. FREWER (2003). « Low-income consumers' attitudes and behaviour towards access, availability and motivation to eat fruit and vegetables », Public health *nutrition*, vol. 6, n° 2, p. 159-168.
- Drewnowski, A., D. Arterburn, J. Zane, A. Aggarwal, S. Gupta, P. M. Hurvitz, A. V. Moudon, J. Bobb, A. COOK, P. LOZANO et D. ROSENBERG (2019). « The Moving to Health (M2H) approach to natural experiment research: A paradigm shift for studies on built environment and health », SSM -Population Health, vol. 7, p. 100345.
- DRISDELLE, C., Y. KESTENS, A. M. HAMELIN et G. MERCILLE (2020). « Disparities in access to healthy diets: how food security and food shopping behaviors relate to fruit and vegetable intake », Journal of the Academy of Nutrition & Dietetics, vol. 120, n° 11, p. 1847-1858.
- DUBOWITZ, T., M. GHOSH-DASTIDAR, D. A. COHEN, R. BECKMAN, E. D. STEINER, G. P. HUNTER, K. R. FLÓREZ, C. Huang, C. A. Vaughan, J. C. Sloan, S. N. Zenk, S. Cummins et R. L. Collins (2015). « Diet And Perceptions Change With Supermarket Introduction In A Food Desert, But Not Because Of Supermarket Use », Health Affairs, vol. 34, n° 11, p. 1858-1868.
- DUBOWITZ, T., C. NCUBE, K. LEUSCHNER et S. THARP-GILLIAM (2015). « A Natural Experiment Opportunity in Two Low-Income Urban Food Desert Communities: Research Design, Community Engagement Methods, and Baseline Results. », Health Education & Behavior, vol. 42, n° 1, p. 87S-96S.
- Dufour Bouchard, A.-A., R. Farah, H. Gagnon, B. Lachance, D. Lesage, L. Mongeau et M. Pageau (2010). « Vision de la saine alimentation-Pour la création d'environnements favorables à la santé », Service de la promotion des saines habitudes de vie, Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (publication 10-289-06F) https://publications.msss.gouv.gc.ca/msss/document-000791/
- ELBEL, B., A. MORAN, L. B. DIXON, K. KISZKO, J. CANTOR, C. ABRAMS et T. MIJANOVICH (2015). « Assessment of a government-subsidized supermarket in a high-need area on household food availability and children's dietary intakes. », Public Health Nutrition, vol. 18, n° 15, p. 2881-2890.
- ENGLER-STRINGER, R., N. MUHAJARINE, T. RIDALLS, S. ABONYI, H. VATANPARAST, S. WHITING et R. WALKER (2016). « The Good Food Junction: a Community-Based Food Store Intervention to Address Nutritional Health Inequities. », JMIR Research Protocols, vol. 5, n° 2, p. e52-e52.
- ESRI (2017). Arcgis 10.5.1, Redland, CA.
- EVANS, A. E., R. JENNINGS, A. W. SMILEY, J. L. MEDINA, S. V. SHARMA, R. RUTLEDGE, M. H. STIGLER et D. M. HOELSCHER (2012). « Introduction of farm stands in low-income communities increases fruit and vegetable among community residents », Health & Place, vol. 18, n° 5, p. 1137-1143.
- FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF UNITED NATIONS (2009). Committee on world food security, Thirty-fifth Session, Rome, 14, 15 and 17 October 2009, Reform of the committee on world food security final version, [en ligne], https://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs0910/ReformDoc/CFS 2009 2 Rev 2 E K7197.pdf.
- FCAQ (2019). « FCAQ Fédération des coopératives d'alimentation du Québec », http://www.fcaq.coop/ (consulté le 23 février 2019).

- FCAQ (2021). « Démarrer une coop », https://fcaq.coop/demarrage/ (consulté le 10 septembre 2021).
- FULLER, D., R. ENGLER-STRINGER et N. MUHAJARINE (2015). « Examining food purchasing patterns from sales data at a full-service grocery store intervention in a former food desert », Preventive Medicine Reports, vol. 2, p. 164-169.
- FULLER, D., R. ENGLER-STRINGER et N. MUHAJARINE (2016). « Retail food environments research: Promising future with more work to be done », Can J Public Health, vol. 107, n° 0, p. 68-70.
- GAMACHE, P., et D. HAMEL (2017). Les défis de la mise à jour de l'indice de défavorisation avec les données du recensement de 2011 et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) (publication 2202). Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspg.gc.ca/publications/2202
- GARRIGUET, D. (2007). « Canadians' eating », Health Reports, vol. 18, n° 2, p. 17.
- GARRIGUET, D. (2009). « Diet quality in Canada », Health reports, vol. 20, n° 3, p. 41.
- GISKES, K., F. Van LENTHE, M. AVENDANO-PABON et J. BRUG (2011). « A systematic review of environmental factors and obesogenic dietary intakes among adults: are we getting closer to understanding obesogenic environments? », Obesity Reviews, vol. 12, n° 5, p. e95-e106.
- GLANZ, K., J. F. SALLIS, B. E. SAELENS et L. D. FRANK (2005). « Healthy nutrition environments: concepts and measures », Section: The science of health promotion, vol. 19, n° 5, p. 330-333.
- GORHAM, G., A. DULIN-KEITA, P. M. RISICA, J. MELLO, G. PAPANDONATOS, A. NUNN, S. GORHAM, M. ROBERSON et K. M. GANS (2015). « Effectiveness of Fresh to You, a Discount Fresh Fruit and Vegetable Market in Low-Income Neighborhoods, on Children's Fruit and Vegetable Consumption, Rhode Island, 2010-2011 », *Preventing Chronic Disease*, vol. 12.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2021) Loi sur les coopératives, http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-67.2 (consulté le 10 septembre 2021).
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LES COMMUNAUTÉS DÉVITALISÉES (2010). « Des communautés à revitaliser, un défi collectif pour le Québec. Rapport du groupe de travail sur les communautés dévitalisées », https://www.mamh.gouv.gc.ca/fileadmin/publications/grands dossiers/municipalites devitalisees/rap port_communautes_devitalisees.pdf.
- HARTMANN-BOYCE, J., F. BIANCHI, C. PIERNAS, S. P. RICHES, K. FRIE, R. NOURSE et S. A. JEBB (2018). « Grocery store interventions to change food purchasing behaviors: a systematic review of randomized controlled trials », The American Journal of Clinical Nutrition, vol. 107, n° 6, p. 1004-1016.
- HEBERT, J. R., L. CLEMOW, L. PBERT, I. S. OCKENE et J. K. OCKENE (1995). « Social desirability bias in dietary selfreport may compromise the validity of dietary intake measures », International Journal of Epidemiology, vol. 24, n° 2, p. 389-398.
- HUPPÉ, V., B. LÉVESQUE, A. TOURIGNY et É. ROBITAILLE (2018). Mon habitat, plus qu'un simple toit: évaluer les caractéristiques de l'environnement bâti en lien avec la santé (publication 2429). Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspg.gc.ca/publications/2429
- IBM (2017). SPSS, États-Unis.

- INSTITUTE OF MEDICINE (IOM) (2012). An Integrated Framework for Assessing the Value of Community-Based Prevention, the National Academy of Sciences. https://nap.nationalacademies.org/catalog/13487/anintegrated-framework-for-assessing-the-value-of-community-based-prevention
- KEENER, D., K. GOODMAN, A. LOWRY, S. ZARO et L. KETTEL KHAN (2009). Recommended Community Strategies and Measurements to Prevent Obesity in the United States. Department of Health and Human Services, Centers for Disease Control and Prevention. https://www.cdc.gov/obesity/downloads/community_strategies_guide.pdf
- KESTENS, Y., B. THIERRY, M. SHARECK, M. STEINMETZ-WOOD et B. CHAIX (2018). « Integrating activity spaces in health research: Comparing the VERITAS activity space questionnaire with 7-day GPS tracking and prompted recall », Spatial and Spatio-Temporal Epidemiology, vol. 25, p. 1-9.
- KIRK, S. F. L., T. L. PENNEY et T.-L. F. McHugh (2010). « Characterizing the obesogenic environment: the state of the evidence with directions for future research », Obesity Reviews, vol. 11, n° 2, p. 109-117.
- KIRKPATRICK, S. I., J. REEDY, E. N. BUTLER, K. W. DODD, A. F. SUBAR, F. E. THOMPSON et R. A. MCKINNON (2014). « Dietary assessment in food environment research: a systematic review. », American Journal of Preventive Medicine, vol. 46, n° 1, p. 94-102.
- LAFRENIÈRE, J., S. HARRISON, D. LAURIN, C. BRISSON, D. TALBOT, P. COUTURE, S. LEMIEUX et B. LAMARCHE (2019). « Development and validation of a Brief Diet Quality Assessment Tool in the French-speaking adults from Quebec », The International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity, vol. 16, n° 1, p. 61.
- LAKE, A., et T. TOWNSHEND (2006). « Obesogenic environments: exploring the built and food environments », Journal of the Royal Society for the Promotion of Health, vol. 126, n° 6, p. 262-267.
- LARSON, N. I., M. T. STORY et M. C. NELSON (2009). « Neighborhood environments: disparities in access to healthy foods in the U.S.», American Journal Of Preventive Medicine, vol. 36, n° 1, p. 74-81.
- LE BODO, Y., C. BLOUIN, N. DUMAS, P. DE WALS et J. LAGUË (2016). Comment faire mieux? L'Expérience québécoise en promotion des saines habitudes de vie et en prévention de l'obésité (publication 2121). Institut national de santé publique et les Presses de l'Université Laval. https://www.inspg.gc.ca/publications/2121
- LEATHERDALE, S. T. (2019). « Natural experiment methodology for research: a review of how different methods can support real-world research », International Journal of Social Research Methodology, vol. 22, n° 1, p. 19-35.
- LEBEL, A. (2015). L'identification des déserts alimentaires en milieu rural, CISSS de Chaudière-Appalaches. https://www.esad.ulaval.ca/files/esad/Feuillet_deserts_alimentaires_2015-03-27-VF.pdf
- LEONE, L. A., L. HAYNES-MASLOW et A. S. AMMERMAN (2017). « Veggie Van Pilot Study: Impact of a Mobile Produce Market for Underserved Communities on Fruit and Vegetable Access and Intake », Journal of Hunger & Environmental Nutrition, vol. 12, n° 1, p. 89-100.
- LIEFFERS, J. R. L., J. P. EKWARU, A. OHINMAA et P. J. VEUGELERS (2018). « The economic burden of not meeting food recommendations in Canada: The cost of doing nothing », PLOS ONE, vol. 13, n° 4, p. e0196333.

- MACMILLAN, F., E. S. GEORGE, X. FENG, D. MEROM, A. BENNIE, A. COOK, T. SANDERS, G. DWYER, B. PANG, J. M. GUAGLIANO, G. S. KOLT et T. ASTELL-BURT (2018). « Do Natural Experiments of Changes in Neighborhood Built Environment Impact Physical Activity and Diet? A Systematic Review », International Journal of Environmental Research and Public Health, vol. 15, n° 2, p. 217.
- MAH, C. L., B. COOK, K. RIDEOUT et L. M. MINAKER (2016). « Policy options for healthier retail food environments in city-regions », Can J Public Health, vol. 107, p. 64-67.
- MAH, C. L., L. M. MINAKER, K. JAMESON, L. RAPPAPORT, K. TAYLOR, M. GRAHAM, N. MOODY et B. COOK (2017). « An introduction to the healthy corner store intervention model in Canada », Can J Public Health, vol. 108, n° 3, p. 320-324.
- MAPAQ (2015). Permis de vente d'aliments, Québec (Québec).
- MERCILLE, G., C. BRAËN, E. PEREZ, G. BOYER, E. REHANY et L. POTVIN (2018). L'association entre la présence de ressources de proximité de l'environnement alimentaire et la santé, Montréal, Chaire de recherche du Canada Approches communautaires et inégalités de santé.
- MINAKER, L. M., A. SHUH, D. L. OLSTAD, R. ENGLER-STRINGER, J. L. BLACK et C. L. MAH (2016). « Retail food environments research in Canada: A scoping review. », Canadian Journal Of Public Health, vol. 107, n° 0, p. 5344-5344.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2015). « Programme national de santé publique 2015-2025 » (publication 15-216-01W), http://publications.msss.gouv.gc.ca/msss/document-001565/.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2016). « Politique gouvernementale de prévention en santé » [en ligne], http://www.msss.gouv.gc.ca/ministere/politique-prevention-sante/
- NICHOLSON, L., P. SCHWIRIAN et J. GRONER (2015). « Recruitment and retention strategies in clinical studies with low-income and minority populations: Progress from 2004–2014 », Contemporary Clinical Trials, vol. 45, p. 34-40.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (2018). « Alimentation saine », [en ligne], https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/healthy-diet (consulté le 23 février 2022).
- PAPAS, M. A., A. J. ALBERG, R. EWING, K. J. HELZLSOUER, T. L. GARY et A. C. KLASSEN (2007). « The built environment and obesity », Epidemiologic reviews, vol. 29, n° 1, p. 129-143.
- PETTICREW, M., S. CUMMINS, C. FERRELL, A. FINDLAY, C. HIGGINS, C. HOY, A. KEARNS et L. SPARKS (2005). « Natural experiments: an underused tool for public health? », Public Health, vol. 119, n° 9, p. 751-757.
- PLANTE, C., et M.-C. PAQUETTE (2022). « Pandémie et insécurité alimentaire Résultats du 25 janvier 2022 », dans Institut national de santé publique du Québec, [en ligne], https://www.inspg.gc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/insecurite-alimentaire-janvier-2022 (consulté le 23 février 2022).
- RAINE, K. D. (2005). « Determinants of Healthy Eating in Canada: An Overview and Synthesis », Canadian Journal of Public Health, vol. 96, p. S8-S14.

- RAMIREZ, A. S., L. K. DIAZ RIOS, Z. VALDEZ, E. ESTRADA et A. RUIZ (2017). « Bringing Produce to the People: Implementing a Social Marketing Food Access Intervention in Rural Food Deserts », Journal of Nutrition Education and Behavior, vol. 49, n° 2, p. 166-174.e1.
- ROBERT, O., et V. DÉRY (2020). Cadre de référence sur la révision par les pairs des publications scientifiques de l'Institut national de santé publique du Québec (publication 2686). Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2686 cadre reference revision pairs.pdf
- ROBICHAUD, M.-P. (2017). Portrait et inventaire, Coopératives de services marchands de proximité [en ligne], Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. https://www.cgcm.coop/site/assets/files/18487/portrait_sommaire.pdf
- ROBITAILLE, É., P. BERGERON et J. LAGUE (2013). Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec: analyse de situation et perspectives d'interventions (publication 1728). Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1728 accessgeocommalimentqc.pdf
- ROGUS, S., J. ATHENS, J. CANTOR et B. ELBEL (2017). « Measuring Micro-Level Effects of a New Supermarket: Do Residents Within 0.5 Mile Have Improved Dietary Behaviors? », Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics, vol. 118, n° 6, p. 1037-1046.
- RUELAS, V., E. IVERSON, P. KIEKEL et A. PETERS (2012). « The role of farmers' markets in two low income, urban communities », Journal of Community Health, vol. 37, n° 3, p. 554-562.
- SADLER, R. C., J. GILLILAND et G. ARKU (2013). « A Food Retail-Based Intervention on Food Security and Consumption », International Journal of Environmental Research and Public Health, vol. 10, n° 8, p. 3325-3346.
- SANTÉ CANADA (2013). Mesure de l'environnement alimentaire au Canada, Gouvernement du Canada. https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/saine-alimentation/rapportspolitique-nutrition/mesure-environnement-alimentaire-canada.html (consulté le 23 février 2022).
- SIRGY, M. J., R. N. WIDGERY, D.-J. LEE et G. B. YU (2010). « Developing a Measure of Community Well-Being Based on Perceptions of Impact in Various Life Domains », Social Indicators Research, vol. 96, n° 2, p. 295-311.
- STATISTIQUE CANADA (2019). « Profil du recensement, Recensement de 2016 », https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F (consulté le 18 février 2022).
- STATISTICS CANADA (2020). « 2021 Census questionnaires », https://www12.statcan.gc.ca/censusrecensement/2021/ref/questionnaire/index-eng.cfm (consulté le 20 décembre 2021).
- STATISTICS CANADA (2021). « Canadian Community Health Survey Annual Component (CCHS) », https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV.pl?Function=getSurvey&SDDS=3226 (consulté le 20 décembre 2021).
- STATISTIQUE CANADA (2021). « Caractéristiques de la santé, estimations annuelles, Tableau 13-10-0096-12 Consommation de fruits et légumes, cinq fois ou plus par jour, selon le groupe d'âge », https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310009612 (consulté le 23 février 2022).

- STOLTE, M., et B. METCALFE (2009). « Beyond economic survival: 97 ways small communities can thrive. A quide to community vitality ». Centre for Innovative and Entrepreunarial Leadership. https://www2.unbc.ca/sites/default/files/sections/quesnel-river-researchcentre/beyondeconomicsurvivalguidetocommunityvitalitycielstoltemetcalfejuly2009.pdf
- STORY, M., K. M. KAPHINGST, R. ROBINSON-O'BRIEN et K. GLANZ (2008). « Creating healthy food and eating environments: policy and environmental approaches », Annu. Rev. Public Health, vol. 29, p. 253-272.
- TABLE INTERSECTORIELLE RÉGIONALE EN SAINES HABITUDES DE VIE COSMOSS DU BAS-SAINT-LAURENT (TIR-SHV) (2018). Favoriser la saine alimentation grâce aux outils d'aménagement du territoire. COSMOSS. https://cosmoss.gc.ca/115/favoriser-la-saine-alimentation-pour-tous-un-guide-pour-le-milieumunicipal-/nouvelle.html
- TAYLOR, R. M., R. L. HASLAM, T. L. BURROWS, K. R. DUNCANSON, L. M. ASHTON, M. E. ROLLO, V. A. SHREWSBURY, T. L. SCHUMACHER et C. E. COLLINS (2019). « Issues in Measuring and Interpreting Diet and Its Contribution to Obesity », Current Obesity Reports, vol. 8, n° 2, p. 53-65.
- TIESS (2022). Entreprendre collectivement en alimentation au Québec Enjeux de pérennité, facteurs de succès et pistes pour réussir. https://tiess.ca/wp-content/uploads/2022/03/Ent_coll_alim-Rapport.pdf
- TRAYNOR, M. M., P. H. HOLOWATY, D. J. REID et K. GRAY-DONALD (2006). « Vegetable and fruit food frequency questionnaire serves as a proxy for quantified intake », Canadian Journal of Public Health, vol. 97, n° 4, p. 286-290.
- VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (2015). Chapitre 2 Promotion d'une saine alimentation comme mesure de prévention en santé, dans « Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2015-2016 », https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-cdd/2015-2016-CDD/fr_Rapport2015-2016-CDD.pdf
- WAGES, J. G., S. F. JACKSON, M. H. BRADSHAW, M. CHANG et P. A. ESTABROOKS (2010). « Different Strategies Contribute to Community Physical Activity Program Participation in Rural versus Metropolitan Settings », American Journal of Health Promotion, vol. 25, n° 1, p. 36-39.
- WALKER, R. E., C. R. KEANE et J. G. BURKE (2010). « Disparities and access to healthy food in the United States: A review of food deserts literature », Health & Place, vol. 16, n° 5, p. 876-884.
- WIDENER, M. J., L. M. MINAKER, J. L. REID, Z. PATTERSON, T. K. AHMADI et D. HAMMOND (2018). « Activity spacebased measures of the food environment and their relationships to food purchasing behaviours for young urban adults in Canada », Public Health Nutrition, vol. 21, n° 11, p. 2103-2116.
- WOODRUFF, R. C., I. G. RASKIND, D. M. HARRIS, J. A. GAZMARARIAN, M. KRAMER, R. HAARDÖRFER et M. C. KEGLER (2018). « The dietary impact of introducing new retailers of fruits and vegetables into a community: results from a systematic review », Public Health Nutrition, vol. 21, n° 5, p. 981-991.
- WORLD CANCER RESEARCH FUND (s. d.). « NOURISHING framework », [en ligne], https://www.wcrf.org/int/policy/nourishing/our-policy-framework-promote-healthy-diets-reduceobesity (consulté le 2 mars 2019).
- WORLD HEALTH ORGANIZATION (2003). Diet, nutrition and the prevention of chronic diseases: report of a Joint WHO/FAO Expert Consultation, WHO Technical Report Series, No. 916. http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/42665/WHO TRS 916.pdf?sequence=1

- WORLD HEALTH ORGANIZATION (2008). WHO European action plan for food and nutrition policy 2077-2012. https://www.euro.who.int/ data/assets/pdf file/0017/74402/E91153.pdf
- WORSTELL, J. (2020). « Ecological Resilience of Food Systems in Response to the COVID-19 Crisis », Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development, vol. 9, n° 3, p. 23-30.
- YOUNG, L., S. BARNASON et V. Do (2015). « Review Strategies to Recruit and Retain Rural Patient Participating Self-management Behavioral Trials », Online journal of rural research and policy, vol. 10, n° 2, p. 1-12.

STRATÉGIE INTÉGRÉE DE PARTAGE DES ANNEXE 1 **CONNAISSANCES**

Un des objectifs secondaires de l'étude EffICAS consiste en la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de partage des connaissances. Ainsi, il est prévu de partager les résultats du projet directement avec des membres des communautés à l'étude, et que nous en discutions avec eux. Cette stratégie permet qu'en plus d'être des sujets d'étude, les communautés puissent contribuer au projet et enrichir les réflexions, les analyses et même la collecte de données, en suggérant des ajouts au questionnaire aux citoyens, par exemple.

Jusqu'à présent, une rencontre avec des représentants des communautés, des régions et d'organismes locaux de la région de la Côte-Nord a eu lieu sous forme d'un groupe de travail. Cela a permis de faire de la triangulation d'information, de faire des liens entre les résultats issus du questionnaire aux citoyens et des entrevues semi-dirigées, d'explorer quelques questionnements émergents et de mieux comprendre la réalité des communautés. Par exemple, cela a permis de mieux comprendre la réalité d'accès limité aux aliments vécue en Côte-Nord : fermeture de la seule route lors de tempêtes hivernales, raisons expliquant les déplacements sur de longues distances pour se procurer des aliments, qualité et fraicheur étant limitées par les arrivages peu fréquents, etc. Aussi, les résultats concernant la perception de l'environnement alimentaire ont été confirmés par les participants de cette rencontre. Cette rencontre semble même avoir permis le tissage de liens entre les participants présents à la rencontre. Issus de différentes sphères d'activités, ces derniers pourront possiblement permettre d'engager d'autres discussions quant aux enjeux rencontrés dans les projets de coop.

Cette stratégie intégrée de partage des connaissances sera poursuivie tout au long du projet EffICAS, ainsi que lors du transfert de connaissances.

STRATÉGIE DE RECRUTEMENT ET DE ANNEXE 2 **RÉTENTION DES RÉPONDANTS**

Le recrutement et la rétention des participants à l'étude sont essentiels dans le cas d'une expérience naturelle avec un plan quasi expérimental (MacMillan et collab., 2018), mais peuvent être difficiles dans les communautés rurales (Wages et collab., 2010; Young, Barnason et Do, 2015). Ainsi, trois stratégies de recrutement et de rétention connues pour leur efficacité dans les zones rurales ont été utilisées et continueront de l'être pour maximiser la rétention des participants tout au long du suivi (Young, Barnason et Do, 2015):

- 1. Miser sur l'engagement communautaire : Cet engagement sera facilité grâce à l'implication d'autorités municipales et de santé publique et des structures collaboratives de vie saine de la région en tant que parties prenantes de la recherche.
- 2. Accroître la sensibilisation, la connaissance et la compréhension de la recherche (Huppé et collab., 2018): Lors de la collecte des données initiale, une campagne de promotion du projet de recherche a été menée auprès des citoyens par le biais des médias locaux et sociaux et dans des lieux communautaires populaires (ex. : les églises, les bureaux de poste, les coopératives existantes). L'objectif était d'une part d'en expliquer l'objectif et le processus ainsi que le rôle des autorités locales et régionales dans le projet et, d'autre part, de recruter des participants. Cette campagne a permis d'améliorer la notoriété du projet.
- 3. Créer un lien social et offrir une compensation financière aux participants : Un contact régulier avec les participants par le biais de courriel de rappel et de cartes de vœux fait également partie des stratégies de rétention. Plusieurs études ont montré que les incitations financières peuvent améliorer le recrutement et la rétention des participants à l'enquête, en particulier parmi les populations socioéconomiquement défavorisées (MacMillan et collab., 2018; Booker, Harding et Benzeval, 2011; Nicholson, Schwirian et Groner, 2015). Il est donc prévu d'utiliser cette stratégie pour faciliter le recrutement et augmenter la rétention des participants. La valeur de la rétribution financière des participants sera progressive : 25 \$ au premier questionnaire, 30 \$ pour le deuxième et 35 \$ pour le troisième. En adoptant ces stratégies et sur la base des résultats de différentes études, un taux de rétention de 70 % est envisagé au deuxième questionnaire et de 50 % au troisième (MacMillan et collab., 2018; Young, Barnason et Do, 2015).

QUESTIONNAIRE POUR LA COMMUNAUTÉ DE **ANNEXE 3** SAINT-LUC-DE-MATANE

Surligné en bleu : consignes de fonctionnement et de logique du questionnaire (ex. : saut de question).

Bienvenue!

Vous vous apprêtez à remplir un questionnaire cartographique qui porte sur les endroits où vous allez d'habitude pour faire certaines activités, comme l'épicerie.

Pour chaque activité, nous vous demanderons d'abord d'indiquer sur une carte géographique le ou les lieux où vous faites ces activités. Ensuite, nous vous demanderons de fournir des informations sur ces lieux.

Ce questionnaire prendra entre 30 et 40 minutes à compléter.

Nous vous demandons de prendre le temps de bien lire chaque question et de donner la réponse qui reflète le mieux votre opinion/situation actuelle. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Nous désirons vraiment connaître votre point de vue personnel.

Vous pouvez quitter le questionnaire à tout moment et reprendre à l'endroit où vous vous étiez arrêté(e) (vos réponses ne seront pas perdues), en utilisant la même adresse courriel et le mot de passe qui vous a été fourni par courriel.

Consignes

Une réponse doit être inscrite à chaque question posée. Si vous ne répondez pas à une question sur une page, il vous sera impossible de passer à la page suivante et un message d'erreur indiquant que le champ n'est pas rempli apparaîtra au moment de cliquer sur le bouton « suivant ».

Vous pouvez naviguer à travers le questionnaire en cliquant sur les boutons « précédent » et « suivant » au bas de l'écran. L'apparence du bouton « suivant » passe du blanc à l'orange lorsque tous les champs de la page sont remplis.

Les questions qui vous demandent d'identifier une date vous permettent de sélectionner celle-ci en utilisant un calendrier. Vous pouvez également saisir directement l'année et le mois, dans cet ordre (ex.: 2011-06), pour une réponse plus rapide.

Si vous n'êtes pas en mesure de remplir le questionnaire au complet en une seule fois, vous pouvez cliquer sur le bouton « Sauvegarder pour plus tard » pour enregistrer vos réponses et vous reconnecter au questionnaire à l'aide de votre identifiant et du mot de passe qui vous a été fourni par courriel.

Comment utiliser la carte

Dans ce questionnaire, vous utiliserez une carte comme celle-ci pour confirmer votre lieu de résidence, pour localiser et identifier des lieux où vous faites des activités et tracer des zones ou des parcours. Pour vous familiariser avec les outils de la carte, veuillez suivre les consignes suivantes.

Pour rechercher ou ajouter un lieu:

Vous pouvez entrer le nom du lieu dans la barre de recherche, en haut à gauche de la carte. Un ou plusieurs symboles \forall apparaîtront sur la carte, selon les endroits associés aux mots-clés que vous avez utilisés. Il suffit ensuite de cliquer sur le symbole situé au bon endroit pour le sélectionner.

Vous pouvez utiliser les boutons de zoom situés en dessous de la barre de recherche pour vous déplacer plus facilement sur la carte et repérer l'endroit recherché.

Pour ajouter un lieu non répertorié (par exemple, votre lieu de résidence), il est possible de cliquer sur le symbole

Une fois le lieu confirmé, le marqueur deviendra rouge comme celui-ci : Y

Notez qu'il se peut que le numéro de porte affiché sur un lieu confirmé (ex. : votre résidence) soit légèrement différent de ce que vous aurez indiqué. Il s'agit d'une imprécision normale générée par la cartographie. Si l'écart entre la réalité et la carte est trop grand, vous pourrez identifier à l'aide du marqueur gris l'emplacement exact du lieu à identifier.

C'est à votre tour! Pratiquez-vous en cherchant la Gare fluviale de Matane ou un autre endroit de votre choix.

1. VOTRE RÉSIDENCE ET VOTRE QUARTIER

Q1. Alors, commençons par votre résidence. Quelle est votre adresse? (Votre lieu de résidence principal, où vous habitez aujourd'hui)

Numéro (et suffixe, s'il y a lieu) (ex. : 302, 151 B, 16 1/2)

Nom de rue, type de rue (ex. : AV = avenue), direction (ex. : N = Nord)

Appartement/unité

Ville, municipalité, village, réserve autochtone

Code postal

Une carte apparaît avec l'icône d'une maison à l'adresse entrée par le participant.

- Est-ce que ce lieu correspond bien à votre domicile? Q2.
 - 0 Oui
 - 0 Non

Confirmer

Effacer

Si oui, sélectionnez « confirmer » et ensuite « suivant ». Sinon, vous pouvez déplacer le marqueur à l'adresse de votre domicile. Une fois que le lieu identifié correspond bien à votre domicile, sélectionnez « suivant ».

Q3. Depuis quand habitez-vous à cette adresse? Utilisez le calendrier ci-dessous pour sélectionner la date.

AAAA-MM

- 2. ACTIVITÉS DE MAGASINAGE/Approvisionnement principal
- QNOUV. Actuellement, est-ce que vous faites la majorité de vos achats alimentaires pour la maison à la Coopérative de solidarité de St-Luc?
 - O Oui Aller à la question Q4_PC-B
 - O Non Aller à la question Q4
- Actuellement, lorsque vous faites vos plus gros achats alimentaires pour la maison, où allez-vous principalement? Il s'agit de votre détaillant principal. Veuillez l'indiquer sur la carte.



- Veuillez répondre aux questions suivantes sur votre détaillant principal avant.
- A Nom du lieu:
- B À quelle fréquence allez-vous à cet endroit?

fois par ; semaine ; mois

- C Habituellement, vous y allez comment? (Plus d'une réponse possible)
 - ☐ En voiture et c'est vous qui conduisez
 - ☐ En voiture et c'est quelqu'un d'autre qui conduit
 - ☐ En taxi
 - ☐ À pied
 - ☐ À vélo
 - ☐ En transport collectif
 - ☐ Autre

Si autre, veuillez spécifier :

- Quelle est la raison PRINCIPALE pour laquelle vous faites vos achats à cet endroit? Q5.
 - O La qualité des produits (fruits et légumes frais, viandes)
 - O Le choix des produits offerts
 - O Les bas prix, les rabais et les promotions offerts
 - O Pour acheter en gros ou en vrac
 - O Les services offerts par le magasin (commandes par téléphone, bon service à la clientèle, service de livraison, etc.)
 - O Les heures d'ouverture
 - O La proximité par rapport à mon domicile ou mon lieu de travail

Si QNOUV = Oui, aller à la guestion 6 Si QNOUV = Non, aller à la question 8

Avant l'ouverture de la Coopérative de solidarité de St-Luc, le 19 décembre 2019, Q6. quel était votre détaillant principal, c'est-à-dire le détaillant où vous faisiez vos plus gros achats alimentaires?



	l'ouverture de la Coop.
	A Nom du lieu (veuillez spécifier) :
	B À quelle fréquence alliez-vous à cet endroit?
	fois par 🛮 semaine 🗈 mois
	C Habituellement, quel(s) moyen(s) de transport utilisiez-vous pour vous rendre à cet endroit? (Plus d'une réponse possible) □ En voiture et c'est vous qui conduisez □ En voiture et c'est quelqu'un d'autre qui conduit □ En taxi □ À pied □ À vélo □ En transport collectif □ Autre
	Si autre, veuillez spécifier :
Q7.	Quelle est la raison PRINCIPALE pour laquelle vous faisiez vos achats à cet endroit?
	 La qualité des produits (fruits et légumes frais, viandes) Le choix des produits offerts Les bas prix, les rabais et les promotions offerts Pour acheter en gros ou en vrac Les services offerts par le magasin (commandes par téléphone, bon service à la clientèle, service de livraison, etc.) Les heures d'ouverture La proximité par rapport à mon domicile ou mon lieu de travail
Si QNC	OUV = Oui, aller à la question 11
3. AC1	TIVITÉS DE MAGASINAGE/Approvisionnement secondaire
Intro c	de section: Les questions suivantes portent sur les lieux où vous achetez vos aliments, autres que chez votre détaillant principal. Par exemple, épicerie, marché public, boulangerie, magasin spécialisé, dépanneur.
	PC-1 = Coopérative de solidarité de St-Luc, aller à Q11 PC-1 ≠ Coopérative de solidarité de St-Luc, aller à Q8

Q6_PC Veuillez répondre aux questions suivantes sur votre détaillant principal avant

Q8.	Allez-vous au moins <u>une fois par mois</u> à la Coopérative de solidarité de St-Luc ? O Oui — Aller à la question 8_PC O Non — Aller à la question 10 Q8_PC Veuillez répondre aux questions suivantes sur la Coop .
	A À quelle fréquence allez-vous à cet endroit?
	fois par □ semaine □ mois
Q 9.	Quelle est la raison PRINCIPALE pour laquelle vous faites vos achats à cet endroit?
	O La qualité des produits (fruits et légumes frais, viandes)
	O Le choix des produits offerts
	 C Les bas prix, les rabais et les promotions offerts C Les services offerts par le magasin (commandes par téléphone, bon service à la clientèle, service de livraison, etc.)
	O Les heures d'ouverture
	O La proximité par rapport à mon domicile ou mon lieu de travail
Àlaς	O Autre, précisez : ortie de Q9, peu importe la réponse, allez à la question 11
A la s	ortic de Q3, ped importe la reporise, allez a la question 11
Q10.	Quelle est la raison PRINCIPALE pour laquelle vous NE fréquentez PAS la Coop?
	O La piètre qualité des produits (fruits et légumes frais, viandes)
	O Le choix limité des produits offerts
	O Les bas prix, les rabais et les promotions offerts rares ou inexistants
	O Le manque de services offerts par le magasin (service à la clientèle à désirer, service de livraison inexistant, etc.)
	O Les heures d'ouverture restreintes
	O L'éloignement par rapport à mon domicile ou mon lieu de travailO Autre, précisez :
Q11.	Allez-vous au moins <u>une fois par mois</u> à l'épicerie ou au supermarché ?
	Indiquez seulement les lieux autres que votre détaillant principal.
	O Oui — Aller à la question 12
	O Non — Aller à la question 13

Q12. Pouvez-vous localiser la ou les épiceries ou supermarchés où vous allez au moins une fois par mois?



Vous pouvez ajouter jusqu'à 5 lieux.

- Veuillez répondre à la question suivante pour chaque épicerie. Q12 PC
 - A Nom du lieu:
 - B Habituellement, quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à cet endroit? (Plus d'une réponse possible)
 - ☐ En voiture et c'est vous qui conduisez
 - ☐ En voiture et c'est quelqu'un d'autre qui conduit
 - ☐ En taxi
 - ☐ À pied
 - ☐ À vélo
 - ☐ En transport collectif
 - ☐ Autre

Si autre, veuillez spécifier :

- Q13. En saison, allez-vous au moins <u>une fois par mois</u> dans un **marché public**?
 - O Oui Aller à la question 14
 - O Non Aller à la question 15
- Q14. Pouvez-vous localiser ce(s) marché(s) public(s)?



Vous pouvez ajouter jusqu'à 5 lieux. 🖻

- Q14_PC Veuillez répondre à la question suivante pour chaque marché public.
 - A Nom du lieu:
 - B Habituellement, quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à cet endroit? (Plus d'une réponse possible)
 - ☐ En voiture et c'est vous qui conduisez

 En voiture et c'est quelqu'un d'autre qui conduit En taxi À pied À vélo En transport collectif Autre
Si autre, veuillez spécifier :
 Q15. Allez-vous au moins <u>une fois par mois</u> dans un magasin d'alimentation spécialisé? Par exemple, une fruiterie, une poissonnerie (ex. : Poissonnerie Matanaise), une boucherie ou une boulangerie (ex. : Boulangerie le Blé d'Or). O Oui — Aller à la question 16 O Non — Aller à la question 17
Q16. Pouvez-vous localiser ce(s) magasin(s) d'alimentation spécialisé(s)?
Vous pouvez ajouter jusqu'à 5 lieux. **Vous pouvez ajouter jusqu'à 5 lieux.** **Vous pouvez ajouter jusqu'à 5 lieux.**
Q16_PC Veuillez répondre à la question suivante pour chaque lieu que vous avez identifie
A Nom du lieu :
B Habituellement, quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à cet endroit? (Plus d'une réponse possible) □ En voiture et c'est vous qui conduisez □ En voiture et c'est quelqu'un d'autre qui conduit □ En taxi □ À pied □ À vélo □ En transport collectif □ Autre
Si autre, veuillez spécifier :
Q17. Allez-vous au moins <u>une fois par mois</u> au dépanneur? O Oui — Aller à la question 18 O Non — Aller à la question 19

Q18. Pouvez-vous localiser ce(s) dépanneur(s)?



Vous pouvez ajouter jusqu'à 5 lieux. 📼

Q18_PC Veuillez répondre à la question suivante pour chaque dépanneur que vous avez identifié.

- A Nom du lieu:
- B Habituellement, quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à cet endroit? (Plus d'une réponse possible)
 - ☐ En voiture et c'est vous qui conduisez
 - ☐ En voiture et c'est quelqu'un d'autre qui conduit
 - ☐ En taxi
 - ☐ À pied
 - ☐ À vélo
 - ☐ En transport collectif
 - ☐ Autre

Si autre, veuillez spécifier :

- Q19. Allez-vous au moins <u>une fois par mois</u> manger ou boire sur place au restaurant, dans un café ou au casse-croûte?
 - O Oui Aller à la question 20
 - O Non Aller à la question 21
- Q20. Pouvez-vous localiser ce(s) restaurant(s), café(s) ou casse-croûte(s)?



Vous pouvez identifier jusqu'à 5 lieux. 📼

Q20 PC Veuillez répondre à la question suivante pour chaque lieu identifié.

- A Nom du lieu :
- B Habituellement, quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à cet endroit? (Plus d'une réponse possible)
 - ☐ En voiture et c'est vous qui conduisez

_ _ _	En voiture et c'est quelqu'un d'autre qui conduit En taxi À pied À vélo En transport collectif Autre
Si a	utre, veuillez spécifier :
O Oui O Noi	vous au moins <u>une fois par mois</u> au restaurant chercher un repas à emporter? i — Aller à la question 22 n — Aller à la question 23 z-vous localiser ce(s) restaurant(s)?
	The control of the co
Vous p	ouvez identifier jusqu'à 5 lieux.
Q22_P	Veuillez répondre à la question suivante pour chaque restaurant identifié.
A Nom	n du lieu :
endro	tuellement, quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à cet oit? (Plus d'une réponse possible) En voiture et c'est vous qui conduisez En voiture et c'est quelqu'un d'autre qui conduit En taxi À pied À vélo En transport collectif Autre
Si a	utre, veuillez spécifier :
4. ACTIVITÉS	DE MAGASINAGE/Approvisionnement alternatif
	urs de <u>l'été 2020</u> , est-ce qu'il vous est arrivé de vous procurer des fruits ou des directement d'un producteur (kiosque en bordure de route, autocueillette, service ?

O Oui — Allez à la question 24
 O Non — Allez à la question 25

Q24. Où se trouve le kiosque, l'autocueillette ou le point de chute du service de paniers de fruits et légumes?



Vous pouvez identifier jusqu'à 5 lieux. 📼

Q24 PC Veuillez répondre à la question suivante pour chaque service que vous avez identifié.

A Nom du lieu:

- B Habituellement, quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à cet endroit? (Plus d'une réponse possible)
 - ☐ En voiture et c'est vous qui conduisez
 - ☐ En voiture et c'est quelqu'un d'autre qui conduit
 - ☐ En taxi
 - ☐ À pied
 - ☐ À vélo
 - ☐ En transport collectif
 - ☐ Autre

Si autre, veuillez spécifier :

- Q25. Au cours de <u>l'été 2020</u>, est-ce que vous avez cultivé des légumes, des herbes ou des fruits à la maison ou dans un jardin communautaire?
 - O Oui, à la maison Allez à la question 27
 - O Oui, dans un jardin communautaire Allez à la question 26
 - O Non Allez à la question 27
- Où se trouve ce jardin communautaire? Q26.



Q26_PC Veuillez répondre à la question suivante pour le jardin communautaire que vous avez identifié.

A Nom du lieu:

	B Habituellement, quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à cet endroit? (Plus d'une réponse possible) ☐ En voiture et c'est vous qui conduisez ☐ En voiture et c'est quelqu'un d'autre qui conduit ☐ En taxi ☐ À pied ☐ À vélo ☐ En transport collectif ☐ Autre
	Si autre, veuillez spécifier :
ave	nque alimentaire, une soupe populaire) pour obtenir de la nourriture? O Oui — Allez à la question 28 O Non — Allez à la question 29
Q28.	Où se trouve ce service de dépannage alimentaire?
	Vous pouvez identifier jusqu'à 5 lieux.
	Q27_PC Veuillez répondre aux questions suivantes pour chaque service que vous avez identifié.
	A Nom du lieu :
	B Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence en moyenne êtes-vous allé à ce service de dépannage alimentaire?
	 À chaque semaine — Allez à Q27_PC-C À chaque mois, mais pas à chaque semaine — Allez à Q27_PC-C Quelques fois par année, mais pas à chaque mois — Allez à Q27_PC-C Je ne sais pas — Allez à Q27_PC-D
	C Combien de fois?
	D Habituellement, quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à cet endroit? (Plus d'une réponse possible) ☐ En voiture et c'est vous qui conduisez ☐ En voiture et c'est quelqu'un d'autre qui conduit ☐ En taxi

	À pied
	À vélo
	En transport collectif
	Autre
Si a	utre, veuillez spécifier :

5. Perception de l'environnement alimentaire

Intro de section : Cette section vise à connaître votre opinion sur l'accessibilité et la disponibilité des aliments sains dans votre municipalité. Les aliments sains sont ceux qui font partie du Guide alimentaire canadien, c'est-à-dire, les légumes et les fruits, les aliments à grains entiers (pain, céréales), les aliments protéinés (viandes, lait, yogourt, légumineuses) et l'eau.

Vous devez cocher la case qui correspond le mieux à votre choix. Certaines questions peuvent vous sembler répétitives. Toutefois, il est important de répondre à toutes les questions.

Q29. Veuillez indiquer votre degré d'accord ou de désaccord à l'égard des affirmations suivantes.

	Pas du tout d'accord	Pas vraiment d'accord	Ni en désaccord ni d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
A Je considère que la quantité d'aliments sains offerts par mon détaillant principal est suffisante.					
B Je considère que la variété d'aliments sains offerts par mon détaillant principal est suffisante.					
C Je considère que la qualité des aliments sains offerts par mon détaillant principal est acceptable.					
D Je considère que le coût des aliments sains offerts par mon détaillant principal est abordable.			0	0	
E Je considère que j'ai facilement accès à un détaillant alimentaire ayant une grande variété d'aliments, à proximité de mon domicile.				0	
F Je considère que l'information véhiculée par les médias sur l'alimentation influence positivement mon alimentation.					0
G Je considère que des restaurants de type fast- food sont facilement accessibles, à proximité de mon domicile.					
H Je considère que des restaurants de type fast- food sont facilement accessibles, à proximité de mon milieu de travail.					
I Je considère que j'ai facilement accès aux aliments de type « camelote » ou grignotines dans mon milieu de travail (croustilles, chocolat, viennoiseries).					

6. Consommation de fruits et légumes

Intro de section: Les questions qui suivent se rapportent aux fruits et aux légumes que vous avez mangés ou bus au cours du mois dernier. Pensez à tout ce que vous avez mangé comme repas ou collation, tant à la maison qu'à l'extérieur.

Q30. Au cours du mois dernier, avez-vous bu des jus de fruits PURS à 100 %, comme du jus d'orange pur, de pomme, ou des mélanges de jus pur?

Veuillez exclure les boissons à saveur de fruits additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou les punchs aux fruits.

- O Oui, à chaque jour Allez à la question 30_P
- O Oui, à chaque semaine Allez à la question 30_P
- O Oui, au moins une fois, mais pas à chaque semaine Allez à la question 30_P
- O Non Allez à la question 31
- O Préfère ne pas répondre / Ne sait pas Allez à la question 31

Q30 P Combien de fois?

- Q31. Au cours du mois dernier, sans compter les jus, avez-vous mangé des fruits? Veuillez inclure les fruits congelés, séchés ou en conserve.
 - O Oui, à chaque jour Allez à la question 31_P
 - O Oui, à chaque semaine Allez à la question 31_P
 - O Oui, au moins une fois, mais pas à chaque semaine Allez à la guestion 32
 - O Non Allez à la question 32
 - O Préfère ne pas répondre / Ne sait pas Allez à la question 32

Q31_P Combien de fois?

Q32. Au cours du mois dernier, avez-vous mangé des légumes vert foncé comme le brocoli, les haricots verts, les pois et les poivrons verts ou des légumes-feuilles, y compris la laitue romaine ou les épinards?

Veuillez inclure les légumes congelés ou en conserve et les légumes cuits dans les soupes ou mélangés aux salades.

- O Oui, à chaque jour Allez à la question 32_P
- O Oui, à chaque semaine Allez à la question 32_P
- O Oui, au moins une fois, mais pas à chaque semaine Allez à la question 33
- O Non Allez à la question 33
- O Préfère ne pas répondre / Ne sait pas Allez à la question 33

Q32 P Combien de fois?

Q33. Au cours du mois dernier, avez-vous mangé des légumes orange comme les carottes, les poivrons orange, les patates douces, la citrouille ou la courge?

Veuillez inclure les légumes congelés ou en conserve et les légumes cuits dans les soupes ou mélangés aux salades.

- O Oui, à chaque jour Allez à la question 33_P
- O Oui, à chaque semaine Allez à la question 33_P
- O Oui, au moins une fois, mais pas à chaque semaine Allez à la question 34
- O Non Allez à la question 34
- O Préfère ne pas répondre / Ne sait pas Allez à la question 34
- Q33 P Combien de fois?
- Q34. Au cours du mois dernier, avez-vous mangé des pommes de terre non frites?
 - O Oui, à chaque jour Allez à la question 34_P
 - O Oui, à chaque semaine Allez à la question 34_P
 - O Oui, au moins une fois, mais pas à chaque semaine Allez à la question 35
 - O Non Allez à la question 35
 - O Préfère ne pas répondre / Ne sait pas Allez à la question 35
 - Q34_P Combien de fois?
- Q35. Au cours du mois dernier et en excluant les légumes verts et orange ainsi que les patates que vous avez déjà mentionnées, avez-vous mangé d'AUTRES genres de légumes? Les exemples comprennent le concombre, le céleri, le maïs, le chou et les jus de légumes.
 - O Oui, à chaque jour Allez à la question 35_P
 - O Oui, à chaque semaine Allez à la guestion 35 P
 - O Oui, au moins une fois, mais pas à chaque semaine Allez à la question 36
 - O Non Allez à la question 36
 - O Préfère ne pas répondre / Ne sait pas Allez à la question 36
 - Q35 P Combien de fois?
- 7. Qualité de l'alimentation
- Intro de section : Pour les questions suivantes, nous vous demandons de répondre par oui ou par non.

Référez-vous à votre consommation habituelle.

- Q36. Consommez-vous des charcuteries (ex. : saucisses, viandes froides, terrines) plus de 2 fois par semaine?
 - O Oui Allez à la question Q37
 - O Non Allez à la question Q44

Q37.	Consommez-vous plus d'une pomme par jour?
	 O Oui — Allez à la question Q42 O Non — Allez à la question Q38
Q38.	Consommez-vous de la salade 5 fois ou plus par semaine?
	 O Oui — Allez à la question Q41 O Non — Allez à la question Q39
Q39.	Consommez-vous des noix 2 fois ou plus par semaine?
	 O Oui — Allez à la question Q40 O Non — Allez au bloc 8
Q40.	Consommez-vous du café ou du thé plus de 2 fois par jour?
	O Oui — Allez au bloc 8 O Non — Allez au bloc 8
Q41.	Consommez-vous de l'humus trois fois ou plus par mois?
	O Oui — <mark>Allez au bloc 8</mark> O Non — <mark>Allez au bloc 8</mark>
Q42.	Consommez-vous du beurre d'arachides au moins une fois par mois?
	O Oui — Allez à la question 43O Non — Allez au bloc 8
Q43.	Consommez-vous du jus de fruits presque tous les jours?
	O Oui — Allez au bloc 8O Non — Allez au bloc 8
Q44.	Consommez-vous des boissons gazeuses plus d'une fois par mois (1 canette = 1 portion)?
	 O Oui — Allez à la question 48 O Non — Allez à la question 45
Q45.	Consommez-vous un verre de lait 2 % à tous les jours? Si vous consommez du lait écrémé, 1 % ou 3,25 %, veuillez cocher non.
	O Oui — Allez au bloc 8O Non — Allez à la question 46
Q 46.	Consommez-vous plus d'une pomme par semaine?
	 O Oui — Allez au bloc 8 O Non — Allez à la question 47
Q47.	Consommez-vous des oignons plus d'une fois par semaine?
	O Oui — <mark>Allez au bloc 8</mark> O Non — <mark>Allez au bloc 8</mark>

Q48.	Consommez-vous des noix 3 fois ou plus par mois?
	O Oui — Allez à la question 49O Non — Allez à la question 53
Q49.	Consommez-vous du jus de fruits 5 jours ou plus par semaine?
	O Oui — Allez à la question 52O Non — Allez à la question 50
Q50.	Consommez-vous des frites plus d'une fois par semaine?
	O Oui — Allez à la question 51O Non — Allez au bloc 8
Q51.	Consommez-vous du poisson 3 fois ou plus par semaine?
	O Oui — Allez au bloc 8O Non — Allez au bloc 8
Q52.	Consommez-vous de l'humus 2 fois ou plus par mois?
	O Oui — Allez au bloc 8O Non — Allez au bloc 8
Q53.	Consommez-vous du pain à grains entiers presque tous les jours?
	O Oui — Allez à la question 54O Non — Allez au bloc 8
Q54.	Consommez-vous des pâtes tous les 2 jours ou plus souvent?
	O Oui — Allez au bloc 8O Non — Allez à la question 55
Q55.	Consommez-vous du brocoli plus d'une fois par semaine?
	O Oui O Non

8. Sécurité alimentaire

Intro de section : Les prochaines questions traitent de la situation alimentaire de votre ménage dans les 12 derniers mois.

Q56. Indiquez si les prochaines affirmations sont SOUVENT vraies, PARFOIS vraies ou JAMAIS vraies pour vous et les autres membres de votre ménage dans les 12 derniers mois.

	SOUVENT vrai	PARFOIS vrai	JAMAIS vrai	Ne sait pas/ Refus de répondre
A Vous avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent.				
B Toute la nourriture que vous avez achetée a été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter.				
C Vous n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés.				

Si (Q56A, Q56B <u>ou</u> Q56C = 1 ou 2)], Aller à la question Q57 Si (Q56A, Q56B ET Q56C = 3 ou 99)], Aller à la guestion Q62

Les questions qui suivent concernent la situation alimentaire au cours des 12 derniers mois pour vous ou d'autres adultes dans votre ménage.

- Q57. Au cours des 12 derniers mois, est-ce que vous ou un autre adulte dans votre ménage a réduit sa portion ou sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?
 - O Oui Aller à la question Q57_P
 - O Non Aller à la question Q58
 - O Ne sait pas / Refus de répondre Aller à la question Q58
 - Q57_P À quelle fréquence cela s'est-il produit?
 - O Presque tous les mois
 - O Certains mois, mais pas tous les mois
 - O 1 ou 2 mois seulement
 - O Ne sait pas / Refus de répondre
- Q58. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) déjà mangé moins que vous auriez dû, selon vous, parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture?
 - O Qui
 - O Non
 - O Ne sait pas / Refus de répondre

Q59.	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) déjà eu faim sans pouvoir manger parce que vous n'aviez pas les moyens d'avoir assez de nourriture?
	O Oui O Non
	O Ne sait pas / Refus de répondre
Q60.	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) perdu du poids parce que vous n'aviez pas assez d'argent pour la nourriture?
	O Oui
	O Non O Ne sait pas / Refus de répondre
C: (OF	
	7, Q58, Q59 <u>ou</u> Q60 = 1), Aller à la question Q61
Si (Q5	7, Q58, Q59 <u>et</u> Q60 = 2 ou 99), Aller à la question 62
Q61.	Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé à vous ou d'autres adultes dans votre ménage de passer une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?
	O Oui — Allez à la question Q61_P
	O Non — Allez à la question Q62
	O Ne sait pas / Refus de répondre — Allez à la question Q62
	Q61_P À quelle fréquence cela s'est-il produit?
	O Presque tous les mois
	O Certains mois, mais pas tous les mois
	O 1 ou 2 mois seulement
	O Ne sait pas / Refus de répondre

9. Alimentation en période de COVID-19

Intro de section : Les prochaines questions concernent votre approvisionnement alimentaire depuis le début de la pandémie de la COVID-19 en mars 2020 jusqu'à aujourd'hui.

Q62. Depuis le confinement (mars 2020), observez-vous des changements par rapport à la quantité de nourriture que vous vous êtes procurés dans ces différents lieux d'approvisionnement?

	Augmentation	Maintien	Diminution	Non applicable
Coopérative de solidarité St-Luc				
Épicerie/Supermarché				
Marché public				
Magasin alimentaire spécialisé (ex. : fruiterie, poissonnerie, boulangerie, etc.)				
Dépanneur				
Restaurant/Café/Casse-croûte				
Directement du producteur (kiosque, autocueillette, service de panier de fruits et légumes)				
Jardin privé ou communautaire				
Service de dépannage alimentaire (banque alimentaire, soupe populaire)				
Autre(s)				

Ci autro(c) prácie

O L'accès a augmenté O L'accès s'est maintenu O L'accès a diminué

O Ne sais pas

	Si autre(s), precisez :
Q63.	Au plus fort du confinement (mars 2020), lorsque vous êtes allé au magasin, avez-vous pu vous procurer la nourriture que vous cherchiez?
	 Le commerce avait tous les aliments dont j'avais besoin Le commerce avait la plupart des aliments dont j'avais besoin Le commerce avait seulement quelques aliments dont j'avais besoin Le commerce n'avait pas les aliments dont j'avais besoin Ne sais pas
Q64.	<u>Au plus fort du confinement (mars 2020)</u> , est-ce que votre perception d'accès aux aliments a changé?

Q65. Qu'avez-vous acheté spécifiquement ou plus que d'habitude <u>au plus fort du confinement</u> (mars 2020)? (Cochez toutes les réponses applicables)

des jus d'orange, de pomme, de raisin ou d'autres fruits purs à 100 %

		des fruits frais, congelés ou en conserve
		de la laitue ou des salades vertes des pommes de terre, sans compter les frites, les pommes de terre rissolées et les
		croustilles
		des légumes crus ou cuits, congelés ou en conserve, sans compter la laitue, les salades vertes et les pommes de terre
		des ingrédients de base (ex. : farine, sucre, levure, huile)
		des frites, de la poutine, des hamburgers, de la pizza, des ailes de poulet, du poulet frit, des hot-dogs, des pogos
		des sucreries (ex. : bonbons, chocolat, petits gâteaux)
		des collations salées (ex. : croustilles, bretzels, nachos)
		des boissons gazeuses
		autres, préciser :
Q66.	ap O	r-ce que vous pensez que la Coopérative de solidarité de St-Luc a facilité votre provisionnement alimentaire <u>au plus fort du confinement (mars 2020)</u> ? Oui Non
	0	Ne sais pas / Non applicable
10. Vi	tali	té et bien-être de la communauté
Intro1	de	section : Les prochaines questions concernent les conditions de vie et la vie communautaire à Saint-Luc-de-Matane.
Intro2	de	section : En réfléchissant à vos expériences dans votre communauté, indiquez dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants?
Q74.		s personnes à revenu moyen peuvent se permettre d'acheter une maison dans cette mmunauté.
	0 0 0 0	Tout à fait d'accord Un peu d'accord Ni d'accord ni en désaccord Un peu en désaccord Entièrement en désaccord Ne sait pas Préfère ne pas répondre
Q75.		s jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans considèrent Saint-Luc-de-Matane comme un droit où il est souhaitable de vivre.
	0	Tout à fait d'accord Un peu d'accord

 O Ni d'accord ni en désaccord O Un peu en désaccord O Entièrement en désaccord O Ne sait pas O Préfère ne pas répondre
Vous voyez beaucoup de personnes âgées actives et en bonne santé à Saint-Luc-de- Matane.
 O Tout à fait d'accord O Un peu d'accord O Ni d'accord ni en désaccord O Un peu en désaccord O Entièrement en désaccord O Ne sait pas O Préfère ne pas répondre
Pour les nouveaux arrivants à Saint-Luc-de-Matane et ceux qui le souhaitent, il existe des possibilités intéressantes de s'impliquer et de faire une différence.
 Tout à fait d'accord Un peu d'accord Ni d'accord ni en désaccord Un peu en désaccord Entièrement en désaccord Ne sait pas Préfère ne pas répondre
Pour les questions qui divisent la communauté de Saint-Luc-de-Matane, il existe un débat civilisé, une bonne circulation de l'information et une consultation inclusive et respectueuse.
 O Tout à fait d'accord O Un peu d'accord O Ni d'accord ni en désaccord O Un peu en désaccord O Entièrement en désaccord O Ne sait pas O Préfère ne pas répondre
La collectivité de Saint-Luc-de-Matane tient compte du développement durable dans sa planification communautaire.
O Tout à fait d'accord O Un peu d'accord

Q76.

Q77.

Q78.

Q79.

	 O Ni d'accord ni en désaccord O Un peu en désaccord O Entièrement en désaccord O Ne sait pas O Préfère ne pas répondre
Q80.	
	O Tout à fait d'accord O Un peu d'accord O Ni d'accord ni en désaccord O Un peu en désaccord O Entièrement en désaccord O Ne sait pas O Préfère ne pas répondre
Q81.	Il existe un lieu de rencontre ou un noyau communautaire dynamique à Saint-Luc-de-Matane.
	O Tout à fait d'accord O Un peu d'accord O Ni d'accord ni en désaccord O Un peu en désaccord O Entièrement en désaccord O Ne sait pas O Préfère ne pas répondre
Q82.	Ceux qui ont des compétences et une formation peuvent trouver un emploi bien rémunéré à Saint-Luc-de-Matane ou à proximité.
	 Tout à fait d'accord Un peu d'accord Ni d'accord ni en désaccord Un peu en désaccord Entièrement en désaccord Ne sait pas Préfère ne pas répondre
Q83.	Les personnes qui vivent à Saint-Luc-de-Matane sont susceptibles d'agir sur un besoin local important.
	O Tout à fait d'accordO Un peu d'accordO Ni d'accord ni en désaccord

	O Un peu en désaccord	
	O Entièrement en désaccord	
	O Ne sait pas	
	O Préfère ne pas répondre	
Q84.	Je peux influencer les décisions qui concernent la communauté de Saint-Luc-de-Mata	ne.
	O Tout à fait d'accord	
	O Un peu d'accord	
	O Ni d'accord ni en désaccord	
	O Un peu en désaccord	
	O Entièrement en désaccord	
	O Ne sait pas	
	O Préfère ne pas répondre	
Q85.	Saint-Luc-de-Matane mettrait beaucoup de temps à revenir à la normale si quelque chose de grave arrivait qui touchait tout le monde, par exemple un orage violent, une inondation ou un crime violent.	
	O Tout à fait d'accord	
	O Un peu d'accord	
	O Ni d'accord ni en désaccord	
	O Un peu en désaccord	
	O Entièrement en désaccord	
	O Ne sait pas	
	O Préfère ne pas répondre	
Q86.	Les gens de Saint-Luc-de-Matane ont un impact lorsqu'ils travaillent ensemble pour aider leur communauté.	
	O Tout à fait d'accord	
	O Un peu d'accord	
	O Ni d'accord ni en désaccord	
	O Un peu en désaccord	
	O Entièrement en désaccord	
	O Ne sait pas	
	O Préfère ne pas répondre	
Q87.	Lorsque Saint-Luc-de-Matane est confrontée à un défi, cela renforce l'esprit communautaire.	
	O Tout à fait d'accord	
	O Un peu d'accord	
	O Ni d'accord ni en désaccord	
	O Un peu en désaccord	

	0	Entièrement en désaccord
		Ne sait pas
	0	Préfère ne pas répondre
Q88.	Dar	ns l'ensemble, êtes-vous satisfait de la qualité de vie à Saint-Luc-de-Matane?
	0	Fortement insatisfait
		Insatisfait
		Ni insatisfait ni satisfait
	0	Satisfait
	0	Fortement satisfait
Q89.	Dar	ns quelle mesure aimez-vous vivre à Saint-Luc-de-Matane?
	0	Pas du tout
	0	Un peu
		Moyennement
	0	Beaucoup
Q90.		sque l'on pense aux conditions de vie à Saint-Luc-de-Matane, est-ce que les ditions
	0	Se détériorent
	0	Restent à peu près les mêmes
	0	S'améliorent
Q 91.	Dar	ns les années à venir, pensez-vous que les conditions à Saint-Luc-de-Matane seront
	0	Pires qu'aujourd'hui
	0	Un peu moins pires
	0	Ni pires ni meilleures
	0	Un peu mieux
	0	Meilleures qu'aujourd'hui
Q92.	Àq	uel point considérez-vous Saint-Luc-de-Matane comme un endroit où il fait bon
	vivr	e?
	0	Pas très désirable/invitant
	0	Un peu désirable/invitant
	0	Désirable/invitant
	0	Très désirable/invitant
	0	Un des meilleurs endroits où vivre au Québec

11. Données sociodémographiques et économiques

Intro de section : Les prochaines questions portent sur différentes caractéristiques sociodémographiques.

Q67.	Quel était votre sexe à la naissance?
	Par sexe, on entend le sexe assigné à la naissance.
	O Masculin

O Féminin

067

- O Préfère ne pas répondre
- O Ne sait pas

Q68. À quel genre vous identifiez-vous?

Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents légaux.

- O Masculin
- O Féminin
- O Autre
- O Préfère ne pas répondre
- O Ne sait pas

Si autre, veuillez spécifier :

- Q69. En général, diriez-vous que votre santé est :
 - O Excellente
 - O Très bonne
 - O Bonne
 - O Passable
 - O Mauvaise
 - O Ne sait pas
 - O Préfère ne pas répondre

Q70. En général, est-ce que vous éprouvez les difficultés physiques suivantes :

	Oui	Non	Préfère ne pas répondre / Ne sait pas
Des difficultés à soulever et transporter des charges			
lourdes (ex. : les sacs d'épicerie)			
Des difficultés à marcher et à déambuler dans des			
espaces restreints (ex. : à l'épicerie)			

Q71.	Qι	uelle est votre taille?
	0	Pieds/pouces – <mark>Si oui, allez à A</mark>
	0	Centimètres – <mark>Si oui, allez à B</mark>
		A pieds pouces
		B centimètres
	0	Préfère ne pas répondre / Ne sait pas
Q72.	0	uel est votre poids? Livres – <mark>Si oui, allez à A</mark> Kilogrammes – <mark>Si oui, allez à B</mark>
	0	A livres B kilogrammes Préfère ne pas répondre
Q73.	Ête	es-vous enceinte actuellement?
	0	Oui Non Ne sait pas Préfère ne pas répondre / Ne s'applique pas
Q74.	Ête	es-vous né(e) au Canada?
	0	Oui — Aller à la question Q76 Non — Aller à la question Q75 Ne sait pas — Aller à la question Q75 Préfère ne pas répondre — Aller à la question Q75
Q75.	0 0 0	epuis combien d'années vivez-vous au Canada? Moins de 5 ans 5 à 10 ans Plus de 10 ans Ne sait pas Préfère ne pas répondre
Q76.		uelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison? vous parlez deux langues, aussi souvent l'une que l'autre, cochez les deux choix.
		Français Anglais Autre

	O Ne sait pas O Préfère ne pas répondre	
Q77.	Quel type de situation correspond le mieux à la composition actuelle de voti	e ménage?
	Personne vivant seule — Allez à la question 80 Couple sans enfant à la maison — Allez à la question 80 Couple avec enfant(s) à la maison (enfants de tous âges) — Allez à la question 79 Famille monoparentale (enfants de tous âges) — Allez à la question 79 Famille avec autres personnes (personnes apparentées ou non) — question 78 Personnes apparentées seulement (frères, sœurs, etc.) — Allez à la question 78 Personnes non apparentées seulement (colocataires) — Allez à la question 78 Ne sait pas — Allez à la question 78 Perfère page séparation de la question 78	– Allez à la ion 78
Q78.	D Préfère ne pas répondre — <mark>Allez à la question 78</mark> n vous incluant, combien de personnes habitent dans votre foyer (ménage)	?
	Une Deux Trois Quatre Cinq Six Sept Huit Neuf Dix ou plus Ne sait pas Préfère ne pas répondre	
Q79.	Combien d'enfants y a-t-il dans votre ménage? O Aucun O Un O Deux O Trois O Quatre O Cinq O Six O Sept O Huit O Neuf O Dix ou plus O Ne sait pas O Préfère ne pas répondre	

	 O Propriétaire de ce logement ou en train de le payer O Locataire, même si aucun loyer en argent n'est versé O Ne sait pas O Préfère ne pas répondre
Q81.	Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez terminé? Si vous avez un diplôme qui provient d'un autre pays, choisissez son équivalent dans le système scolaire québécois. O Études primaires ou moins O Études secondaires partielles O Diplôme d'études secondaires O Diplôme ou certificat d'études d'une école de métier ou de formation professionnelle O Diplôme d'un collège commercial O Diplôme d'un cégep O Diplôme universitaire de premier cycle (certificat, mineure, majeure, baccalauréat) O Maîtrise, doctorat ou diplôme d'études supérieures O Autre O Ne sait pas O Préfère ne pas répondre
Q82.	Au cours des 12 derniers mois, quelle était votre situation professionnelle PRINCIPALE? O Travailleur (travailleuse) à temps plein O Travailleur (travailleuse) à temps partiel (moins de 30 heures) O Étudiant(e) O Retraité(e) O Personne tenant maison O En congé parental O Prestataire de l'assurance-emploi O Prestataire de l'aide sociale O En invalidité ou en arrêt maladie O Autre O Ne sait pas O Préfère ne pas répondre
Q83.	Pouvez-vous alors indiquer dans quelle catégorie se situe le revenu total approximatif de tous les membres du ménage, provenant de toutes les sources, avant impôt et autres retenues? N'oubliez pas d'inclure tous les montants tels que les prestations canadiennes pour enfants, les revenus de placement, etc. Moins de 10 000 \$ De 10 000 \$ à moins de 20 000 \$ De 20 000 \$ à moins de 30 000 \$

Q80. Êtes-vous ou un membre de votre ménage est-il...?

- O De 30 000 \$ à moins de 40 000 \$
- O De 40 000 \$ à moins de 50 000 \$
- O De 50 000 \$ à moins de 60 000 \$
- O De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$
- O De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$
- O De 100 000 \$ à moins de 120 000 \$
- O De 120 000 \$ à moins de 140 000 \$
- O 140 000 \$ et plus
- O Ne sait pas
- O Préfère ne pas répondre

FIN1 Merci, vous avez terminé le sondage!

Nous vous rappelons que vous pourriez être sollicité à nouveau dans quelques mois pour un deuxième questionnaire.

Avant de guitter, indiquez guelle carte-cadeau d'une valeur de 25 \$ vous désirez recevoir.

- O Pharmaprix (applicable en magasin ou en ligne)
- O La Cordée, équipement de plein air (applicable en magasin ou en ligne.)
- O Leslibraires.ca, livres papier et numériques (applicable en magasin, chez Chouette Librairie à Matane, ou en ligne)

FIN2 Merci de votre participation!

Une fiche synthèse des résultats de la recherche vous sera envoyée par courriel au courant de l'année.

GUIDE D'ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS AUPRÈS ANNEXE 4 DES INFORMATEURS-CLÉS

Questions d'entretien, en fonction de l'informateur-clé et de la communauté

1. Rôle de l'intervenant

Quels sont vos liens avec la coop/le projet de coop?

Membre citoyen du CA ou comité provisoire :

• Rôle dans la création et le développement du projet de coopérative

Autres types d'informateurs-clés :

- Rôle/soutien dans le projet?
- Depuis quand vous impliquez-vous?
- Pour quelles raisons vous êtes-vous impliqué dans le projet?

2. Description du projet

- En quoi consiste le projet?
 - Autres biens et services offerts à la COOP (faisaient-ils partie intégrante du projet dès le départ?)
- Permet de répondre à quel(s) besoin(s)? Comment a (ont) été identifié(s) ce(s) besoin(s)?
 - Accessibilité aux aliments
- Offre alimentaire à la coop?
 - Style dépanneur, petite épicerie, etc.?

Membre citoyen du CA ou comité provisoire :

- Pourquoi le projet de coopérative est-il important pour la communauté?
- Pourquoi avoir choisi le modèle coopératif?

Offre alimentaire à la COOP:

- Types d'aliments disponibles?
- Comment le choix des aliments vendus s'est-il fait?
- Aliments locaux?
- Nombre de membres et/ou % des résidents de la municipalité qui sont membres de la coop?
- Choix du local, terrain?
- Employés? Bénévoles impliqués?

Autres types d'informateurs-clés :

Pourquoi ce projet est-il important pour la communauté? Et pour la municipalité?

Annexe 4 Guide d'entretiens semi-dirigés auprès des informateurs-clés (suite)

Questions d'entretien, en fonction de l'informateur-clé et de la communauté (suite)

- 3. Processus de création du projet
- Comment s'est déroulé le processus de création du projet?

Membre citoyen du CA ou comité provisoire :

- Pouvez-vous nous indiquer quelles étaient les grandes étapes à réaliser (sondage auprès de la population, formation d'un comité provisoire, étude de faisabilité, plan d'affaires, financement, formation du CA, etc.)
- Aviez-vous accès à un guide décrivant les diverses étapes à réaliser pour vous aiguiller dans le processus d'implantation de la coopérative (informations et façons de faire)? Si oui, lequel? Questionner sur pertinence d'en avoir un.
 - Utilité d'un chargé de projet (financé par le gouvernement ou OBNL) (idée soulevée par un des intervenants)?
 - Aviez-vous l'information dont vous aviez besoin, au moment où vous en aviez besoin?

Autres types d'informateurs-clés :

- Quelles étaient les grandes étapes et dans lesquelles avez-vous été impliqué?
- Discuter du processus administratif

4. Mobilisation de la communauté

- Pouvez-vous me parler de la mobilisation de citoyens autour du projet (selon les autres entrevues effectuées, il semble s'agir d'une composante cruciale à la réussite du projet de COOP alimentaire en milieu rural; est-ce que c'était le cas aussi dans votre projet?)
- Contexte de création du projet
- Comment a débuté l'initiative? Qui est à l'origine du projet?
- · Les besoins ont-ils été soulevés par la communauté?
 - Sondage auprès de la communauté
- Rôle de la population dans le processus de création?

Annexe 4 Guide d'entretiens semi-dirigés auprès des informateurs-clés (suite)

Questions d'entretien, en fonction de l'informateur-clé et de la communauté (suite)

5. Concertation

- Partenariats (dans les autres projets de coop, nous avons remarqué qu'il y avait beaucoup de partenaires impliqués, est-ce le cas aussi dans le vôtre?)
 - Y a-t-il des acteurs-clés ou des organismes qui sont également associés à ce projet?
- Est-ce que la ville ou la MRC est impliquée de près ou de loin dans le projet?
- Comment avez-vous collaboré au projet?
- Le projet a-t-il permis de créer de nouveaux liens entre les acteurs?
- Est-ce qu'il se développe des partenariats avec d'autres commerces autour?
- Les acteurs de la santé publique ont-ils été impliqués ou sollicités?
- Les acteurs de production locale et de la distribution ont-ils collaboré au projet?
- Y a-t-il d'autres acteurs qui n'ont pas collaboré? Et comment croyez-vous que leur contribution aurait pu profiter au projet? De quelle façon pourraient-ils être réunis?

Membre citoyen du CA ou comité provisoire :

- · Comment les liens ont-ils été créés entre vous et la municipalité?
- Soutien externe?

Autres types d'informateurs-clés :

• Comment les liens ont-ils été créés avec les instigateurs du projet?

6. Facteurs facilitants

- Selon vous, quels sont les éléments les plus importants qui expliquent que le projet de la coopérative progresse (ou a bien abouti)?
 - Climat politique, rôle des médias, soutien de l'externe, réseaux sociaux, leadership, complexité, adaptation, connaissances, résistance au changement, stratégie, capacités et compétences, financement, vision partagée
- Pour les étapes déjà réalisées, quels éléments auraient pu vous aider à développer votre projet plus facilement, plus rapidement?

7. Barrières

- Selon vous, quels sont les barrières principales ou les obstacles à votre projet? Jusqu'à présent, comment avez-vous pu les contourner?
- Selon vous, quels moyens pourraient/devraient être mis en place pour limiter les barrières et pour soutenir davantage les projets de coop?

8. Impacts envisagés de l'implantation de la COOP sur la communauté

- Comment un tel projet peut être profitable à sa communauté?
- Quels sont les impacts de la COOP sur l'alimentation des citoyens? Sur le bien-être des citoyens? Sur la vitalité de la communauté? Au niveau de l'économie de la région? Sur la population en général?
- Quel est le rôle plus général de la COOP dans la communauté?

9. Le projet dans le contexte de la COVID-19

 Selon vous, quels sont les impacts de la COVID sur le projet de la COOP (mobilisation, motivation, délais, etc.)? (En cas d'une COOP ouverte : fonctionnement, rôle dans la résilience de la population)

Annexe 4 Guide d'entretiens semi-dirigés auprès des informateurs-clés (suite)

Questions d'entretien, en fonction de l'informateur-clé et de la communauté (suite)

10. Pérennité du projet

- Selon vous, comment assurer la pérennité de la COOP (ou du projet)?
- · Quels sont les mécanismes et ressources mis en place? (ex. : recrutement de nouveaux leaders, formation continue des membres, partenariats, etc.)

11. Autres

- · Est-ce qu'il y a d'autres enjeux liés au projet de COOP que vous aimeriez soulever? (relocalisation, rénovation, collaboration, sollicitation d'acteurs, etc.)
- Avez-vous en tête d'autres éléments en lien avec la COOP que nous n'aurions pas abordés?
- Auriez-vous des conseils à donner à un groupe qui veut mettre en place une coopérative dans leur communauté?
- Avez-vous connaissance d'acteurs qui pourraient fournir leur point de vue sur la démarche d'un projet de coopérative?

RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ANNEXE 5 **MÉNAGES**

Autres caractéristiques sociodémographiques des ménages participants résidants sur la Côte-Nord Tableau 6

Variable	Modalité	n	%
Genre	Masculin	43	27,4
	Féminin	114	72,6
Femme enceinte	Oui	5	4,3
Composition du ménage	Personne vivant seule	21	13,1
	Couple sans enfant à la maison	83	51,9
	Couple avec enfant(s) à la maison	38	23,8
	Famille monoparentale	4	2,5
	Famille avec autres personnes	6	3,8
	apparentées ou non		
	Personnes apparentées seulement	3	1,9
	Autre (familles multiples, etc.)	5	3,1
Nombre de personnes dans le ménage	Une	22	13,8
	Deux	88	55,3
	Trois	19	11,9
	Quatre	18	11,3
	Cinq ou plus	12	7,5
	Nombre moyen	2,45 pers.	
Nombre d'enfants de moins de 18 ans	Une	19	33,9
dans le ménage	Deux	12	21,4
	Trois	15	26,8
	Quatre	7	12,5
	Cinq ou plus	3	5,4
	Nombre moyen	0,83 enf.	
Logement	Ménage propriétaire	140	93,3
	Ménage locataire	10	6,7
Durée d'habitation à l'adresse de résidence	Moins d'un an	19	11,7
	Un an à moins de 5 ans	35	21,5
	5 ans et plus	101	62,0

Répartition (%) des ménages selon le type de commerce caractérisant le Tableau 7 détaillant principal, le mode de transport pour s'y rendre et la principale raison d'y effectuer ses achats

Variable Modalité		n	%
Type de commerce	Épicerie ou supermarché	138	85,7
	Autre type de commerce	4	2,5
	Type de commerce inconnu ¹	19	11,8
Mode de transport pour s'y rendre ²	En voiture et c'est vous qui conduisez	145	89,0
	En voiture et c'est quelqu'un d'autre qui conduit	35	21,5
	En taxi	0	0,0
	À pied	0	0,0
	À vélo	0	0,0
	En transport collectif	0	0,0
	Autre moyen	2	1,2
Principale raison pour laquelle y faire ses achats	La qualité des produits (fruits et légumes frais, viandes)	30	18,4
	Le choix des produits offerts	26	16,0
	Les bas prix, les rabais et les promotions offerts	57	35,0
	Pour acheter en gros ou en vrac	2	1,2
	Les services offerts par le magasin (commandes par téléphone, bon service à la clientèle, service de livraison, etc.)	1	0,6
	Les heures d'ouverture	3	1,8
	La proximité par rapport à mon domicile ou mon lieu de travail	44	27,0

Le type de commerce est défini comme inconnu lorsque le nom d'une municipalité et sa coordonnée sont enregistrés comme réponse à la question, sans plus de détail

² Cette question permettait une réponse multiple.

Répartition (%) des ménages participants résidants sur la Côte-Nord et score selon les facteurs pouvant influencer la santé des individus et des ménages Tableau 8

Variable	Modalité et score	n		%
Perception de l'environnement alimentaire :	Pas du tout d'accord	8		5,0
aliments sains	Pas vraiment d'accord	36		22,6
	Ni en désaccord ni d'accord	81		50,9
	Plutôt d'accord	27		17,0
	Tout à fait d'accord	7		4,4
	Score	min	1,0	
		max	5,0	
		тоу	3,33	
		ét	0,83	
Perception de l'environnement alimentaire :	Pas du tout d'accord	36		22,4
aliments malsains	Pas vraiment d'accord	45		28,0
	Ni en désaccord ni d'accord	53		32,9
	Plutôt d'accord	19		11,8
	Tout à fait d'accord	8		5,0
	Score	min	1,0	
		max	5,0	
		тоу	2,75	
		ét	1,11	
Consommation de fruits et légumes,	Aucun	0		0,0
excluant les jus de fruits	Jusqu'à deux fois	32		30,8
	Plus de deux fois, jusqu'à cinq fois	49		47,1
	Plus de cinq fois, jusqu'à sept fois	8		7,7
	Plus de sept fois	15		14,4
	Score	min	0,3	
		max	12,4	
		тоу	3,74	
		ét	2,88	
Consommation de fruits et légumes,	Aucun	0		0,0
incluant les jus de fruits	Jusqu'à deux fois	25		25,5
	Plus de deux fois, jusqu'à cinq fois	45		45,9
	Plus de cinq fois, jusqu'à sept fois	11		11,2
	Plus de sept fois	17		17,3
	Score	min	0,3	
		max	16,0	
		moy	4,30	
		ét	3,29	
Qualité de l'alimentation	Élevée	55		34,0
	Faible	107		66,0

Répartition (%) des ménages participants résidants sur la Côte-Nord et score Tableau 8 selon les facteurs pouvant influencer la santé des individus et des ménages (suite)

Variable	Modalité et score	n		%
Insécurité alimentaire —	N'est pas en insécurité alimentaire	116		73,4
Adultes du ménage	Insécurité alimentaire marginale	20		12,7
	Insécurité alimentaire modérée	16		10,1
	Insécurité alimentaire grave	6		3,8
Vitalité de la communauté	Entièrement en désaccord	5		3,1
	Un peu en désaccord	19		11,9
	Ni d'accord ni en désaccord	79		49,4
	Un peu d'accord	55		34,4
	Tout à fait d'accord	2		1,3
	Score	min	1,5	
		max	5,0	
		тоу	3,63	
		ét	0,71	
Bien-être dans la communauté ¹	Score	min	1,2	
		max	5,0	
		moy	3,84	
		ét	0,62	

Les cinq items composant cette mesure offrent des échelles de réponse allant de trois à cinq choix, c'est pourquoi aucune répartition n'est présentée.

Répartition (%) des ménages de Saint-Luc-de-Matane selon la quantité de nourriture procurée dans les différents types de commerce, au début de la Tableau 9 pandémie de COVID-19 (mars 2020)

Type de commerce	Augmen	tation	Maint	ien	Dimin	ution
	n	%	n	%	n	%
Coopérative de solidarité de St-Luc	28	49,1	28	49,1	1	1,8
Épiceries et supermarchés	14	22,2	35	55,6	14	22,2
Marché public	3	14,3	10	47,6	8	38,1
Magasin alimentaire spécialisé	10	21,3	29	61,7	8	17,0
Dépanneur	9	17,6	32	62,7	10	19,6
Restaurant, café, casse-croûte	7	14,3	17	34,7	25	51,0
Directement du producteur	7	25,9	11	40,7	9	33,3
Jardin privé ou communautaire	10	62,5	4	25,0	2	12,5
Service de dépannage alimentaire	3	75,0	1	25,0		
Autre	2	66,7	1	33,3		

Répartition des ménages de Saint-Luc-de-Matane selon différentes mesures d'accès aux aliments au début de la pandémie de COVID-18 (mars 2020) Tableau 10

Variable	Modalités	n	%
La Coopérative de solidarité de	Oui	46	86,8
St-Luc a facilité votre approvisionnement alimentaire	Non	7	13,2
Perception générale d'accès aux aliments	L'accès a augmenté	2	3,4
	L'accès s'est maintenu	34	58,6
	L'accès a diminué	22	37,9
Perception d'accès à la nourriture recherchée	Le commerce avait tous les aliments dont j'avais besoin	22	35,5
	Le commerce avait la plupart des aliments dont j'avais besoin	35	56,5
	Le commerce avait seulement quelques aliments dont j'avais besoin	4	6,5
	Le commerce n'avait pas les aliments dont j'avais besoin	1	1,6
Achats spécifiques ou aliments davantage achetés	Ingrédients de base (ex. : farine, sucre, levure, huile)	42	66,7
	Fruits frais, congelés ou en conserve	26	41,3
	Légumes crus ou cuits, congelés ou en conserve, sans compter la laitue, les salades vertes et les pommes de terre	20	31,7
	Laitue ou salades vertes	17	27,0
	Pommes de terre, sans compter les frites, les pommes de terre rissolées et les croustilles	17	27,0
	Jus d'orange, de pomme, de raisin ou d'autres fruits purs à 100 %	15	23,8
	Collations salées (ex. : croustilles, bretzels, nachos)	14	22,2
	Sucreries (ex. : bonbons, chocolat, petits gâteaux)	13	20,6
	Boissons gazeuses	13	20,6
	Frites, poutine, hamburgers, pizza, ailes de poulet, poulet frit, hot-dogs, pogos	4	6,3
	Autres	4	6,3

IMPLANTATION D'UNE COOPÉRATIVE : **ANNEXE 6** PRINCIPALES ÉTAPES

Afin de bonifier l'information transmise par les informateurs-clés sur les étapes nécessaires à la création des COOPs, une recherche documentaire de la littérature grise sur les sites web de trois organismes québécois du domaine coopératif a été réalisée (Coopérative de développement régional du Québec, Fédération des coopératives d'alimentation du Québec, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité). Ceci a permis d'identifier des étapes-clés du processus de création d'une coopérative alimentaire et de les consigner dans le présent document.

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité ainsi que la Coopérative de développement régional du Québec décrivent dans leurs documentations les grandes étapes nécessaires à l'implantation d'une coopérative (CDRQ, 2021).

D'abord, le projet de coopérative débute par l'idéation du projet par des citoyens ou des acteurs locaux. Souvent ces derniers partagent le ou les mêmes besoins et se rassemblent pour trouver une solution à ce(s) dernier(s). Ensemble, ils déterminent si le modèle de coopérative est celui qui leur convient le mieux.

Ces citoyens constituent ensuite un comité provisoire. Les membres de ce comité développeront un projet dont les caractéristiques répondront aux besoins initiaux. Le comité réalisera ensuite plusieurs étapes-clés, parfois avec le soutien d'organismes; l'étude de faisabilité, la rédaction du plan d'affaires, la mobilisation de parties prenantes et la recherche de financement. Ces étapes sont essentielles pour assurer un projet pertinent pour répondre aux besoins de la communauté et assurer la viabilité financière de la future coop. Notons que l'étude faisabilité doit être réalisée par un organisme tiers et les frais associés doivent être payés par les comités en partie au moyen des subventions.

Une fois ces grandes étapes réalisées, la coopérative doit être constituée légalement. Cela nécessite une demande du statut juridique de la coopérative, la préparation de projets de règlements, de politiques et de contrats à adopter lors de l'assemblée générale d'organisation, la tenue de cette assemblée et la formation du conseil d'administration.

Par la suite, ce sera le conseil d'administration qui prendra le relais du comité provisoire et s'occupera de la mise en opération de l'entreprise et de sa gestion (ex. : embauche du personnel, formation, gestion financière et réalisation des assemblées générales annuelles).

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ÉVOQUÉES PAR **ANNEXE 7** LES INFORMATEURS-CLÉS LORS DES **ENTRETIENS**

Selon les informateurs-clés rencontrés lors des entrevues semi-dirigées, l'ouverture de la coopérative a ou aura de multiples effets positifs sur l'économie de la localité. D'abord, selon eux, la coopérative peut contribuer à l'économie locale par la vente de produits alimentaires et non alimentaires d'entreprises locales (ex. : produits maraichers locaux en saison, produits de fromagerie et boucherie locales, traiteur, artisanat local). Cela représente une belle vitrine pour ces entreprises.

- « Parce que dans notre village, on a quelqu'un qui a une petite ferme, ça nous permet d'acheter les œufs chez lui. On en a d'autres qui ont des serres, qui vendent des légumes, ça fait qu'on en achète. (...) Après ça, on a les fraises, on a les bleuets. C'est tout du local qui permet aussi d'encourager nos petits organismes locaux. » Jacqueline
- « À petite échelle, cela crée des emplois dans la communauté. Parce que tu vois ça fait travailler cinq personnes, trois commis-caissières plus une cuisinière à temps plein pis une à demi-temps. » - Louise

La coopérative peut tirer profit du tourisme dans sa région et, inversement, y contribuer en répondant aux besoins de services aux touristes (ex. : aliments de base, articles de base, mets prêt-à-manger, produits fins et locaux, etc.). En raison de leurs divers attraits, les communautés à l'étude reçoivent des touristes en hiver et/ou en été (ex. : motoneige, camping, attrait pour le fleuve et la forêt, etc.).

« C'était vraiment la fierté de pouvoir offrir leur produit dans leur patelin quoi, dans un commerce qui crée de l'emploi, qui sert aussi une clientèle plus touristique. Il ne faut pas oublier qu'on a une belle venue de tourisme dans la région. » – Patricia

Selon plusieurs, la coopérative augmenterait l'attrait à vouloir résider dans la communauté, contrant (en partie) l'exode et attirant de nouveaux résidents à venir s'établir dans la communauté. Ainsi, la coopérative peut venir enrichir l'offre de services et contribuer à la revitalisation de la communauté.

(en parlant d'une coopérative déjà en opération) « Comme je vous disais tantôt, les jeunes familles venaient visiter [la communauté] et elles disaient : c'est beau [ici], parce que c'est la campagne [près] de la ville. Les gens trouvaient ça beau, ils ne voulaient pas être en ville. Mais ils disaient vous n'avez rien. À partir du moment où on a créé quelque chose, les gens viennent et ils achètent les maisons. Ils disent : là vous avez quelque chose, vous avez des services, vous avez des loisirs, un

dépanneur, vous avez des choses. Fait que c'est le goût de la banlieue très très proche de la ville qui amène les jeunes familles à s'établir ici. » – Gilles

Il a été évoqué par quelques informateurs-clés qu'un meilleur accès aux aliments dans la communauté pourrait réduire la nécessité des déplacements de longues distances, diminuant l'utilisation d'essence et les dépenses associées.

« C'est sûr et certain que ça peut permettre d'améliorer la qualité de vie des gens parce que si tu n'as pas de magasin d'alimentation dans ta communauté et tu es obligé de faire 15-30 km pour accéder à ça, c'est sûr que pour certains c'est une perte de temps, c'est des coûts liés à l'essence. » - Alex

Notons toutefois que le prix des aliments offerts dans les coopératives ne sera probablement pas compétitif par rapport aux grandes chaînes dans les centres urbains selon deux informateurs-clés.

« (...) il y a un [supermarché] avec les prix de [supermarché] de Québec (...) avec 15-20 % plus de transport, mais un petit épicier, qu'il soit privé ou COOP, n'aura jamais les prix du filet de porc de [supermarché] à 99 cents. Donc il y a cette réalité-là aussi qui n'est pas à négliger. » - David

Nº de publication : 3233

Centre de référence et d'expertise



www.inspq.qc.ca

